

Évolution du traitement des enjeux relatifs à l'immigration et à l'intégration des
immigrants dans le discours partisan au Canada : analyse de contenu des
plateformes électorales de 1993, 1997, 2000 et 2004

By

Marie-Pierre Rouette
Department of Political Science
McGill University, Montréal

August 2006

A thesis submitted to McGill University in partial fulfilment of the requirements
of the degree of Masters of Arts in Political Science

© Marie-Pierre Rouette 2006



Library and
Archives Canada

Bibliothèque et
Archives Canada

Published Heritage
Branch

Direction du
Patrimoine de l'édition

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file *Votre référence*
ISBN: 978-0-494-32552-0
Our file *Notre référence*
ISBN: 978-0-494-32552-0

NOTICE:

The author has granted a non-exclusive license allowing Library and Archives Canada to reproduce, publish, archive, preserve, conserve, communicate to the public by telecommunication or on the Internet, loan, distribute and sell theses worldwide, for commercial or non-commercial purposes, in microform, paper, electronic and/or any other formats.

The author retains copyright ownership and moral rights in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

AVIS:

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque et Archives Canada de reproduire, publier, archiver, sauvegarder, conserver, transmettre au public par télécommunication ou par l'Internet, prêter, distribuer et vendre des thèses partout dans le monde, à des fins commerciales ou autres, sur support microforme, papier, électronique et/ou autres formats.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms may have been removed from this thesis.

Conformément à la loi canadienne sur la protection de la vie privée, quelques formulaires secondaires ont été enlevés de cette thèse.

While these forms may be included in the document page count, their removal does not represent any loss of content from the thesis.

Bien que ces formulaires aient inclus dans la pagination, il n'y aura aucun contenu manquant.


Canada

Résumé

Ce mémoire étudie le comportement discursif des partis politiques fédéraux canadiens à l'égard des enjeux d'immigration et d'intégration. Il tente de rendre compte de l'acuité des prédictions empiriques offertes par les théories du courtage et de la possession d'enjeux pour expliquer les stratégies électorales des partis à ces égards. Il s'interroge sur l'évolution des propos partisans relativement à ces questions au fil du temps, en portant une attention particulière à la fusion des partis de droite. Il étudie également les impacts que peuvent avoir certains événements d'actualité, tels que le référendum sur la souveraineté du Québec de 1995 et les attentats terroristes de septembre 2001, sur les positionnements des partis à l'endroit de ces enjeux. Pour ce faire, il propose une analyse quantitative et qualitative du contenu des discours de cinq principaux partis fédéraux en s'attardant sur les différentes prises de positions véhiculées par ces derniers à l'égard de l'immigration et de l'intégration au sein de leurs plateformes électorales de 1993, 1997, 2000 et 2004.

Abstract

This thesis studies the discursive behaviour of Canadian federal political parties with regards to immigration and integration issues. It seeks to test the empirical acuity offered by brokerage and issue ownership theories to explain the parties' electoral strategies in these domains. It examines the evolution of partisan discourse in relation to these themes over time, with special attention paid to the merger of right parties. It also studies the impact of certain real-world events, such as the referendum on Quebec secession in 1995 and the terrorist attacks of September 2001, on party positions. It thus proposes a quantitative and qualitative content analysis of five major parties' discourse, focusing on the various positions held by each of them on the issues of immigration and integration in their respective 1993, 1997, 2000, and 2004 election platforms.

REMERCIEMENTS

Mes premiers remerciements vont au Professeur Éric Bélanger pour son appui indéfectible, ses précieux conseils, sa rigueur, sa patience et son ouverture tout au long du processus m'ayant permis de mener à bien la rédaction de ce mémoire. Je tiens également à remercier toute l'équipe de l'Institut du Nouveau Monde et, plus spécifiquement, son Directeur général Michel Venne dont les constants encouragements et la souplesse m'ont permis de concilier le travail et les études dans un contexte à la fois intellectuellement stimulant et profondément humain. Je tiens aussi à souligner le soutien financier de mon père et l'appui sincère de mes amis tout au long de mes études supérieures. Merci, enfin, à Marc-Boris pour son inestimable contribution : son amour, sa présence, son soutien moral et ses constants encouragements m'ont permis de conserver la motivation nécessaire pour mener ce projet à terme.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	iii
REMERCIEMENTS.....	iv
LISTE DES FIGURES.....	x
LISTE DES TABLEAUX.....	xi
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	xii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
CADRE THÉORIQUE.....	7
1.1 Théorie du courtage.....	8
1.2 Théorie positionnelle.....	10
1.3 Théorie de la possession d'enjeux.....	12
1.4 Hypothèses.....	14
CHAPITRE II	
CADRE MÉTHODOLOGIQUE.....	17
2.1 Méthode.....	17
2.1.1 Méthodologie retenue.....	17
2.1.2 Période d'analyse : 1993 à 2004.....	18
2.2 Indicateurs.....	20
2.3 Concepts opératoires.....	20
2.3.1 Immigration.....	21
2.3.2. Intégration des immigrants.....	22
2.4 Structure analytique.....	23

CHAPITRE III	
ANALYSE QUANTITATIVE.....	25
3.1 Paragraphes de texte.....	26
3.2 La mise en relief (priming).....	29
3.2.1 Les exergues textuels.....	29
3.2.2 Les exergues d'expertise.....	32
3.2.3 Les photographies et les images.....	34
3.3 Conclusion du chapitre.....	36
CHAPITRE IV	
ANALYSE QUALITATIVE.....	39
4.1. Le Parti libéral du Canada.....	39
4.1.1 Une réputation d'ouverture.....	39
4.1.2 Le traitement des questions d'immigration dans les plateformes électorales du Parti libéral du Canada.....	40
4.1.3 Évolution du traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'immigration au sein des plateformes électorales du Parti libéral du Canada.....	42
4.1.4 Le traitement des questions d'intégration dans les plateformes électorales du Parti libéral du Canada.....	44
4.1.5 Évolution du traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'intégration au sein des plateformes électorales du Parti libéral du Canada.....	47
4.1.6 Conclusion.....	48
4.2 Le Reform Party et l'Alliance canadienne.....	49
4.2.1 Le défi de l'opinion publique.....	49
4.2.2 Le traitement des questions d'immigration dans les plateformes électorales du Parti réformiste et de l'Alliance canadienne.....	51

4.2.3	Évolution du traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'immigration au sein des plateformes électorales du Reform Party et de l'Alliance canadienne.....	53
4.2.4	Le traitement des questions d'intégration dans les plateformes électorales du Parti réformiste et de l'Alliance canadienne.....	54
4.2.5	Évolution du traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'intégration au sein des plateformes électorales du Reform Party et de l'Alliance canadienne.....	56
4.2.6	Conclusion.....	57
4.3	Le Bloc québécois.....	58
4.3.1	Entre souveraineté et immigration, un arrimage complexe.....	58
4.3.2	Le traitement des questions d'immigration dans les plateformes électorales du Bloc québécois.....	59
4.3.3	Évolution du traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'immigration au sein des plateformes électorales du Bloc québécois.....	62
4.3.4	Le traitement des questions d'intégration dans les plateformes électorales du Bloc québécois.....	63
4.3.5	Évolution du traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'intégration au sein des plateformes électorales du Bloc québécois.....	65
4.3.6	Conclusion.....	66
4.4	Le Nouveau Parti démocratique	67
4.4.1	Priorité à la « stratégie visuelle » : prêcher par l'exemple?	67
4.4.2	Le traitement des questions d'immigration dans les plateformes électorales du Nouveau Parti démocratique	68
4.4.3	Évolution du traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'immigration au sein des plateformes électorales du Nouveau Parti démocratique	70

4.4.4	Le traitement des questions d'intégration dans les plateformes électorales du Nouveau Parti démocratique	71
4.4.5	Évolution du traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'immigration au sein des plateformes électorales du Nouveau Parti démocratique	73
4.4.6	Conclusion.....	75
4.5	Le Parti progressiste-conservateur et le Parti conservateur du Canada....	76
4.5.1	Entre restriction et modération.....	76
4.5.2	Le traitement des questions d'immigration dans les plateformes électorales du Parti progressiste-conservateur et du Parti conservateur du Canada.....	77
4.5.3	Évolution du traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'immigration au sein des plateformes électorales du Parti progressiste-conservateur et du Parti conservateur du Canada.....	80
4.5.4	Le traitement des questions d'intégration dans les plateformes électorales du Parti progressiste-conservateur et du Parti conservateur du Canada.....	81
4.5.5	Évolution du traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'intégration au sein des plateformes électorales du Parti progressiste-conservateur et du Parti conservateur du Canada.....	83
4.5.6	Conclusion.....	84
4.6	Conclusion du chapitre.....	85
	CONCLUSION.....	88

APPENDICE A DÉTAIL DES CLASSIFICATIONS DES DIFFÉRENTES PLATEFORMES ÉLECTORALES DU BLOC QUÉBÉCOIS 1993-2004.....	98
APPENDICE B DÉTAIL DES CLASSIFICATIONS DES DIFFÉRENTES PLATEFORMES ÉLECTORALES DU NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE 1993- 2004.....	99
APPENDICE C DÉTAIL DES CLASSIFICATIONS DES DIFFÉRENTES PLATEFORMES ÉLECTORALES DU PARTI LIBÉRAL DU CANADA 1993- 2004.....	100
APPENDICE D DÉTAIL DES CLASSIFICATIONS DES DIFFÉRENTES PLATEFORMES ÉLECTORALES DU PARTI PROGRESSISTE-CONSERVATEUR ET DU PARTI CONSERVATEUR DU CANADA 1993-2004.....	101
APPENDICE E DÉTAIL DES CLASSIFICATIONS DES DIFFÉRENTES PLATEFORMES ÉLECTORALES DU REFORM PARTY ET DE L'ALLIANCE CANADIENNE 1993-2004.....	102
BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE	103

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
3.1 Ratio des paragraphes par plateforme électorale.....	29
3.2 Ratio des exergues textuels par plateforme électorale.....	32
3.3 Ratio des exergues d'expertise par plateforme électorale.....	33
3.4 Ratio des photographies par plateforme électorale.....	36

LISTE DES TABLEAUX

Tableau		Page
4.1	Traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'immigration par le Parti libéral du Canada entre 1993 et 2000.....	43
4.2	Traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'intégration par le Parti libéral du Canada entre 1993 et 2000.....	48
4.3	Traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'immigration par le Reform Party/Alliance canadienne entre 1993 et 2000.....	53
4.4	Traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'intégration par le Reform Party/Alliance canadienne entre 1993 et 2000.....	57
4.5	Traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'immigration par le Bloc québécois entre 1993 et 2004.....	62
4.6	Traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'intégration par le Bloc québécois entre 1993 et 2004.....	65
4.7	Traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'immigration par le Nouveau Parti démocratique entre 1993 et 2004.....	71
4.8	Traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'intégration par le Nouveau Parti démocratique entre 1993 et 2004.....	75
4.9	Traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'immigration par le parti progressiste-conservateur et le Parti conservateur du Canada entre 1993 et 2004.....	81
4.10	Traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'intégration par le parti progressiste-conservateur et le Parti conservateur du Canada entre 1993 et 2004.....	84

LISTE DES ABRÉVIATIONS

Alliance	Alliance canadienne
BQ	Bloc québécois
NPD	Nouveau Parti démocratique
PC	Parti progressiste-conservateur du Canada
PCC	Parti conservateur du Canada
PLC	Parti libéral du Canada
Reform	Reform Party

INTRODUCTION

L'immigration au Canada ne constitue ni un phénomène nouveau ni un catalyseur de clivages sociaux, culturels ou religieux. Au contraire, l'immigration fait partie de l'histoire du pays et constitue un des fondements du processus d'identification nationale. En effet, dès les premiers balbutiements de la colonisation européenne du Canada, l'immigration fut la solution privilégiée pour accroître la population et occuper le vaste territoire afin de planter les assises de ce qui devait devenir une société moderne au cœur du Nouveau Monde. Or, cette compréhension du concept d'immigration dut éventuellement changer pour s'adapter aux réalités économiques et politiques du XXe siècle. D'une vision essentiellement colonialiste, on en vint, avec l'industrialisation et le passage à l'économie de marché, à percevoir l'immigration comme une façon de maximiser la productivité du pays. C'est ainsi qu'en 1967, l'État canadien introduisit un système de recrutement visant très spécifiquement l'immigration massive de personnes éduquées et de travailleurs qualifiés¹. Dès lors, le Canada accueillit à chaque année des centaines de milliers² de nouveaux arrivants en provenance des quatre coins du monde.

Il semble aujourd'hui évident que ce type d'immigration a eu des effets plus que bénéfiques sur la productivité nationale globale : selon certains, 38% de la croissance de la population du Canada est (depuis 1981) fonction de cette immigration³. En 2001, *Citoyenneté et Immigration Canada* affirmait quant à lui que 70% de la croissance de la

¹ Pour un résumé de l'évolution de la politique canadienne d'immigration, voir Jeffrey Reitz «Canada : Immigration and Nation-Building in the Transition to a knowledge economy », in Cornelius Wayne A, Takeyuki Tsuda, Philip L. Martin et James F. Hollifield (ed.), *Controlling Immigration: A Global Perspective* (2nd edition), Stanford, Stanford University Press, 2004 p. 97-133.

² Pour une étude approfondie des flux migratoires au Canada, voir Roderic Beaujot et Don Kerr, *Population Change in Canada*, Oxford University Press, Don Mills, 2004.

³ Roderic Beaujot, «Effet of Immigration on Demographic Structure», Discussion Paper préparé pour le *John Deutsch Institute Conference on Canadian Immigration Policy for the 21st century*, Octobre 2002, p. 30. Accessible via <http://www.ssc.uwo.ca/sociology/popstudies/dp/dp02.09.pdf>.

force de travail des Canadiens était directement due à l'immigration⁴. De plus, les projections démographiques indiquent que, loin de s'estomper, cette tendance devrait s'accroître au fil du temps puisque, grâce à un âge médian moins élevé et à un niveau d'éducation supérieur⁵ au reste de la population nationale, les personnes issues de l'immigration formeront bientôt 30% de la force de travail canadienne⁶.

Alors que nul ne peut nier l'apport bénéfique –voire nécessaire– des immigrants à l'économie canadienne, il convient toutefois de se questionner sur les impacts démographique, sociologique et politique que peut avoir leur entrée massive au sein des collectivités nationales. D'une part, la réalité immigrante canadienne présente, en elle-même, une *spécificité électorale* qui gagne à être comprise et étudiée. L'arrivée de *nouveaux citoyens* assure, en effet, un input considérable –et constant– de *nouveaux électeurs* sur le marché électoral. D'autre part, on observe que la *cohabitation multiculturelle* inhérente à cette immigration, sans forcément provoquer de conflits interethniques ouverts, suscite néanmoins des difficultés d'accommodement. « During the past several decades, immigration has dramatically reshaped the nation's ethnic and racial profile. Cities that were once outpost of Anglo conformity now reflect a pluralism of origins beyond anything imagined (...) less than a decade ago. »⁷ Cette *transformation dans le tissu social* de la communauté canadienne a nécessairement des répercussions dans le champ politique.

En conséquence, on observe que les problèmes inhérents à l'immigration et à l'intégration des immigrants au Canada constituent des domaines d'étude bien documentés. À cet effet, on peut notamment citer les travaux de Harles sur l'assimilation des communautés immigrantes à l'espace public canadien⁸, les travaux de Jedwab⁹ et de

⁴ Citoyenneté et Immigration Canada, *Pursuing Canada's Commitment To Immigration : The Immigration Plan for 2002*, Ottawa, Citoyenneté et Immigration Canada, 2001, p. 2.

⁵ Chez les hommes

⁶ Beaujot, *op. cit.*, p. 10.

⁷ Harold Troper, «Commentary», in Cornelius *et. al.*, *op. cit.*, p.138.

⁸ John C. Harles, «Integration before Assimilation: Immigration, Multiculturalism and Canadian Polity», *Canadian Journal of Political Science*, Vol. 30, no. 4 (Dec., 1997), 711-736.

Goldberg¹⁰ sur l'importance du *leadership* au sein des communautés culturelles, ceux de Ozlak sur la *solidarité* intra-communautaire des immigrants¹¹ et ceux de Troper et Weinfeld¹² sur les *défis politiques de la diversité* canadienne. D'autres auteurs se sont quant à eux penchés plus directement sur la *participation* politique des immigrants. Par exemple, on peut noter les travaux de Black¹³ sur la transférabilité politique des immigrants dans le système politique canadien, ceux de Stasiulis¹⁴ sur la mobilisation politique des communautés ethniques ainsi que ceux de Megyery¹⁵ et de Simard¹⁶ sur l'accès à la représentation politique pour les personnes issues de l'immigration. Enfin, on ne peut passer outre les récents travaux de Serré sur la volatilité du « vote immigrant » et son degré de dépendance face aux partis politiques existants¹⁷.

De même, on observe que le thème de l'intégration des immigrants à la société canadienne a été étudié par bon nombre d'auteurs et sous maints angles, principalement en regard au modèle canadien d'intégration que représente le multiculturalisme. En

⁹ Jack Jedwab, «Leadership, Governance, and the Politics of Identity in Canada», Discussion Paper préparé pour le *Ethnocultural, Racial, Religious and Linguistic Diversity and Identity Seminar*, Heritage Canada, Halifax, 2001. Accessible via <http://www.metropolis.net>

¹⁰ David Goldberg, *Foreign policy and ethnic interest groups : American and Canadian Jews lobby for Israel*, Greenwood Press, New York, 1990.

¹¹ Susan Ozlak, «Contemporary Ethnic Mobilization», *Annual Review of Sociology*, vol. 9. (1983), 355-374.

¹² Harold Troper et Morton Weinfeld, *Ethnicity, Politics, and Public Policy: Case Studies in Canadian Diversity*, University of Toronto Press, Toronto, 1998.

¹³ Jerome Black, « The Practice of Politics in Two Settings: Political Transferability among Recent Immigrants to Canada », *Canadian Journal of Political Science*, Vol. 20, no. 4 (Dec., 1987), 731-753. Voir également Jerome Black, «La participation des immigrants et des membres des minorités ethnoraciales aux élections fédérales canadiennes », *Perspectives électorales*, Janvier 2001, p. 10-15.

¹⁴ Daiva K. Stasiulis,, « Participation by Immigrants, Ethnocultural/Visible Minorities in the Canadian Political Process », Discussion paper présenté pour le *Second National Metropolis Conference*, Montréal 1997.

¹⁵ Kathy Megyery (Ed.), *Ethno-Cultural Groups and Visible Minorities in Canadian Politics: The Question of Access*, Royal Commission on Electoral Reform and Party Financing and Canada Communications Group, Supply and Services Canada and Dundurn Press, Ottawa, 1991.

¹⁶ Carole Simard, «La représentation des élus des groupes ethniques minoritaires à Montréal », Discussion paper présenté pour le *Fourth National Metropolis Conference*, Toronto, 2000.

¹⁷ Pierre Serré, *Deux poids, deux mesures*, Montréal, VLB, 2002.

premier lieu, il importe de souligner les importantes *contributions théoriques* de Taylor sur la « reconnaissance culturelle » dans les démocraties libérales¹⁸, de même que celles de Kymlicka à propos du concept de citoyenneté différenciée¹⁹ ainsi que de l'inclusion des groupes minoritaires en démocratie²⁰. De plus, l'étude du multiculturalisme canadien ne peut passer outre les travaux de Tully sur les *problèmes constitutionnels* inhérents à la reconnaissance culturelle²¹, ceux d'Abu-Laban et Gabriel²² et de Cardinal²³ sur la relation entre l'aspect théorique et la *mise en application* de politiques publiques cohérentes en cette matière. Certains, tels Bissoondath²⁴ et Seymour²⁵, ont étudié les *méprises du multiculturalisme* en tant que modèle d'intégration. Enfin, d'autres auteurs, dont Carens²⁶ ainsi que Gagnon et Iacovino²⁷, se sont quant à eux penchés sur la relation entre la *spécificité nationale québécoise* et l'intégration des immigrants sur ce territoire.

On constate ainsi que les thèmes de l'immigration et de l'intégration politique et sociale des immigrants à la société canadienne ont vivement contribué, au cours des

¹⁸ Charles Taylor, *Multiculturalism and the Politics of Recognition*, Princeton, Princeton University Press, 1992.

¹⁹ Will Kymlicka, *La citoyenneté multiculturelle : une théorie libérale du droit des minorités*, Montréal, Boréal, 2001.

²⁰ Will Kymlicka, «Multiculturalism», In *Contemporary Political Philosophy. An Introduction*, New York : Oxford University Press, 2002, p. 327-376.

²¹ James Tully, *Une étrange multiplicité. Le constitutionnalisme à une époque de diversité*. Saint-Nicolas : Les Presses de l'Université Laval/Presses universitaires de Bordeaux, 1999.

²² Yasmeen Abu-Laban et Christina Gabriel. *Selling Diversity: Immigration, Multiculturalism, Employment Equity, and Globalization*. Peterborough: Broadview Press, 2002.

²³ Linda Cardinal, « Immigration et multiculturalisme au Canada: genèse d'une problématique », in Manon Tremblay (sous la dir.), *Les politiques publiques canadiennes*, Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval, 1998, p. 57 - 90.

²⁴ Neil Bissoondath, *Le marché aux illusions : la méprise du multiculturalisme*. Montréal : Boréal, 1995.

²⁵ Wilson Vince Seymour, «The Tapestry Vision of Canadian Multiculturalism», in *Canadian Journal of Political Science*, Vol. 26, No. 4. (Dec., 1993), p. 645-669.

²⁶ Joseph H. Carens, *Culture, Citizenship and Community. A Contextual Exploration of Justice as Evenhandedness*, New York : Oxford University Press, 2000, p. 107-139.

²⁷ Alain-G Gagnon et Raffaele Iacovino, «Le projet interculturel québécois et l'élargissement des frontières de la citoyenneté», in *Québec : État et société tome 2*, 2003, p. 413-436.

dernières décennies, à animer les discussions scientifiques portant sur la politique canadienne. Or, malgré la multitude de recherches publiées à ce sujet, il est étonnant de constater que très peu d'études sérieuses ont considéré l'attitude des *partis politiques* à l'égard de ces différents débats. En effet, bien qu'il soit raisonnable de penser que la réalité immigrante intéresse de près les stratèges des partis politiques canadiens, on remarque que la vaste majorité des études scientifiques réalisées sur l'immigration et l'intégration au Canada écartent la dimension électorale de leur analyse. Jusqu'à maintenant, la question demeure strictement abordée soit du point de vue théorique, soit selon le rapport entre le « sujet immigrant » et les « structures » permettant l'intégration politique ou socioculturelle. De ce fait, le traitement partisan de ces enjeux, c'est-à-dire comment les partis politiques tiennent compte, dans leurs discours et leurs stratégies, des réalités du Canada comme société d'immigrants, demeure un champ d'étude sous documenté.

Afin de palier cette carence, le présent mémoire propose d'examiner cet aspect de la politique canadienne et de tenter de répondre aux questions suivantes : « Comment, au cours de la dernière décennie, les partis politiques fédéraux ont-ils tenté d'instrumentaliser à leur avantage les enjeux relatifs à l'immigration et à l'intégration des nouveaux arrivants au Canada? Ont-ils tous adopté des discours neutres et semblables ou, au contraire, ont-ils cultivé des positions distinctes les unes des autres? Les positionnements respectifs des partis en regard de ces enjeux ont-ils évolué au cours de cette période? Observe-t-on une régression vers la moyenne, c'est-à-dire une atténuation de la saillance de ces enjeux au fil des ans dans les discours partisans? ». Notre étude vise donc à approfondir notre compréhension de la stratégie des partis politiques fédéraux à l'égard des questions d'immigration et d'intégration des nouveaux arrivants à la société canadienne.

Ce mémoire soutient l'idée que les partis politiques fédéraux canadiens ont embrassé, entre 1993 et 2004, des positionnements différents en regard aux enjeux d'immigration et d'intégration. Notre analyse repose sur un cadre théorique, exposé dans le premier chapitre, qui met en relief différentes hypothèses possibles quant à l'évolution du comportement partisan sur ces questions. Deux grandes approches théoriques

canadiennes seront retenues et testées : d'une part, la théorie du courtage, et d'autre part la théorie positionnelle, incluant sa variante plus récente appelée théorie de la possession d'enjeux. Le second chapitre expose le cadre méthodologique privilégié pour la conduite de la présente recherche, à savoir l'analyse du contenu des plateformes électorales des cinq principaux partis fédéraux de la période. Cette analyse de contenu à la fois quantitative et qualitative servira à vérifier les hypothèses exposées au premier chapitre. Le reste du mémoire est ensuite consacré aux résultats obtenus. Le troisième chapitre offre une évaluation quantitative du traitement des questions d'immigration et d'intégration des immigrants par les différents partis étudiés. Le quatrième chapitre propose, quant à lui, une analyse qualitative exhaustive des positionnements embrassés par ces mêmes partis au fil du temps. La conclusion présente une synthèse des résultats obtenus et tente de valider l'acuité des différentes théories à prédire le comportement discursif des partis au fil du temps.

CHAPITRE I

CADRE THÉORIQUE

Ce chapitre propose d'explorer différents cadres théoriques traitant des stratégies électorales. Il vise à doter cette recherche d'un cadre scientifique valable pour aborder le comportement des partis politiques fédéraux à l'endroit des enjeux de l'immigration et de l'intégration au Canada. Il présente d'abord la théorie du courtage (*brokerage theory*) et expose ensuite les théories positionnelle et de la possession d'enjeu (*issue ownership*). Enfin, il présente deux hypothèses prédisant l'évolution du traitement de ces enjeux au fil du temps.

Jusqu'à ce jour, peu d'études sérieuses ont tenté de relier les questions d'immigration et d'intégration à l'analyse électorale. Afin de réaliser une telle tâche, il importe d'abord de situer notre étude du comportement partisan à l'égard de ces enjeux dans un contexte théorique précis. Bien qu'aucun cadre ne s'avère parfait pour prédire avec précision l'attitude des différents partis, nous jugeons bon d'exposer trois des théories les plus pertinentes pour expliquer la dynamique du système partisan canadien. Le premier cadre théorique auquel nous recourons présente l'environnement politique canadien comme un espace plutôt consensuel –idéologiquement homogène– où peu d'importance est accordée aux valeurs et aux grandes questions défendues par les partis. Ainsi, les prédictions offertes par la théorie du courtage (*brokerage theory*) s'inscrivent dans un contexte qui, en quelque sorte, « marchandise » le rapport entre les partis et l'électeur, ce qui n'entraîne pas de lien d'appartenance durable entre les deux. Les deux autres théories sur lesquelles nous nous attardons (positionnelle et possession d'enjeu) accordent, au contraire, une grande importance aux positionnements idéologiques des partis de même qu'à l'attachement partisan. Ces dernières considèrent l'arène politique canadienne comme un espace où chaque parti tente de dégager une image distincte pour plaire à l'électorat.

Afin d'évaluer lequel (ou lesquels) de ces paradigmes est le mieux à même d'élucider le comportement électoral des partis fédéraux à l'égard des enjeux d'immigration et d'intégration, nous proposons d'examiner plus en profondeur ces trois

cadres théoriques. Pour ce faire, nous tenterons de vérifier *comment* ces derniers permettent de rendre compte des questions d'immigration et d'intégration dans leur analyse du système partisan canadien. Nous serons ainsi en mesure d'élaborer, pour chacun d'eux, des hypothèses prédisant le comportement électoral des différents partis fédéraux à l'égard de ces questions.

1.1 Théorie du courtage

Inspirée des travaux de Downs²⁸, la théorie du courtage (*brokerage theory*) adapte en quelque sorte la théorie du choix rationnel à l'espace électoral : selon elle, les partis politiques oeuvrent au sein d'un marché oligopolistique, lequel dicte des préférences à des électeurs restreints dans leurs choix. Selon Stokes²⁹, le modèle de Downs appliqué à l'espace politique –donc idéologique– les mêmes postulats permettant à la théorie économique de prédire le comportement des grandes firmes dans l'espace marchand, c'est-à-dire en ajustant l'offre à la demande des consommateurs. Dans le modèle de Downs, les partis adaptent leur discours électoral –l'offre en terme de *produit* politique– aux préoccupations de l'électorat. L'électeur est, quant à lui, perçu comme un sujet posant des choix rationnels dans sa recherche de solutions à des problèmes concrets. Selon la théorie du courtage, un vote pour un parti en particulier ne constitue pas un choix idéologique mais plutôt un penchant en faveur de la « mode » politique du temps.

Au Canada, l'explication du système partisan par la théorie du courtage fut surtout mise de l'avant par les tenants de « l'École du mandat absent » (*Absent Mandate*). Ces auteurs postulent entre autre que, dans le contexte canadien, l'expression de l'insatisfaction populaire passe quasi-exclusivement par l'élection. Ainsi, cette dernière devient pour les partis *le* moyen de faire valoir des solutions aux problèmes de la société³⁰. Afin de s'assurer le plus grand nombre de suffrages ou, en d'autres termes, de

²⁸ Anthony Downs, *An Economic Theory of Democracy*, Harper, New York, 1957.

²⁹ Donald E. Stokes, Spatial Models of Party Competition, in *The American Political Science Review*, vol. 57, 1963, p. 369.

³⁰ Harold D. Clarke, Jane Jenson, Lawrence Le Duc et Jon H. Pammett, *Absent Mandate : The Politics of Discontent in Canada*, Toronto, Gage Publishing, 1984, p. 9 (c'est nous qui soulignons).

maximiser son profit électoral, chaque parti tente d'offrir une réponse satisfaisante pour le plus vaste électorat possible : « each election [...] canvass and delineate the varied interests of the electorate in a process of coalition-creation or brokering. »³¹ Dans un tel système, les partis ne cherchent donc pas à représenter une tranche précise de l'électorat, à s'organiser en fonction de clivages sociaux, à présenter un discours cohérent dans le temps ou encore à s'assurer une base de votants loyale à long terme. Au contraire, les acteurs du système partisan rivalisent pour le même électorat et pour le même *espace* politique que constitue le *centre* du continuum idéologique. En somme, les partis d'un système de courtage « try to avoid being strongly identified with specific segments of society. »³²

Ainsi, selon l'École du mandat absent, le système partisan canadien se caractérise par l'absence de *projets* de société mis de l'avant par les partis : l'électorat étant trop volatil, on relègue à la bureaucratie et aux élites la responsabilité d'innover et de proposer des alternatives au statu quo³³. Les positions et politiques proposées par les partis ne sont ainsi que le fruit d'un calcul partisan. Indéfinies, changeantes et interchangeable, ces dernières ne visent que la résolution de problèmes de court terme. De plus, afin de transcender les clivages sociaux et d'atteindre le mieux possible l'électeur moyen, celles-ci sont le plus neutre possible. Selon cette théorie, la teneur du propos partisan n'est donc pas ancrée dans des principes fondateurs forts (charte du parti par exemple) mais s'avère plutôt variable en fonction de la saillance dans l'actualité d'un enjeu donné : « although parties may sometimes develop quite coherent and even principled positions, these constructions are fragile and easily reversed »³⁴. Enfin, un système de courtage n'implique aucune loyauté à long terme de la part de l'électorat, lequel « ha[s] learned to

³¹ *Ibid.*, p. 10.

³² *Ibid.*, p. 55. Cependant, les auteurs admettent néanmoins que « in some parts of the country, traditional religious and ethnic differences still seemed to anchor party loyalties », *Ibid.*, p. 13.

³³ Harold Clarke, Jane Jenson, Lawrence LeDuc et Jon H. Pammet, *Absent Mandate : Interpreting Change in the Canadian Elections* (2^e éd.), Toronto, Gage Publishing, 1991, p. 13.

³⁴ Janine Brodie et Jane Jenson, « Piercing the Smokescreen: Brokerage Parties and Class Politics », in Alain G. Gagnon et Brian Tanguay, in *Canadian Parties in Transition*, Nelson Canada, Scarborough, 1989, p. 33.

respond to short-term electoral appeals, and they readily shift their partisan allegiances as electoral platforms change. »³⁵

1.2 Théorie positionnelle

Pour certains chercheurs, le modèle de Downs présente toutefois quelques difficultés d'opérationnalisation. Selon Cross et Young³⁶, il n'offre pas d'explication satisfaisante quant à la montée en force de nouveaux partis dans le système canadien. De surcroît, plusieurs auteurs considèrent problématiques certains des postulats sous-entendus par la théorie du courtage. Par exemple, Christian et Campbell³⁷ réfutent la prémisse selon laquelle le système partisan canadien se caractériserait par l'absence de divisions idéologiques en son sein. Bien qu'ils admettent d'emblée qu'une structure idéologique commune –en l'occurrence, l'appartenance au libéralisme nord-américain– détermine la nature du discours des partis au Canada, ces auteurs insistent sur la présence de combinaisons idéologiques propres à chacun d'eux. Ainsi, chaque parti politique canadien véhiculerait

«a set of ideas which purports to provide a comprehensive explanation of political arrangement [...] either to justify an existing set of affairs, and hence preserve it from change; or else, [...] seek to reveal inadequacies in the arrangement, and consequently sketch the details of a new political system that will preserve the old one.»³⁸

Pour ces partisans de la théorie positionnelle, les différents partis opèrent, dans l'arène politique fédérale, selon quatre doctrines principales (le libéralisme, le

³⁵ *Ibid.*, p. 35.

³⁶ William Cross et Lisa Young, «Policy Attitudes of Party Members in Canada: Evidence of Ideological Politics», in *Canadian Journal of Political Science*, vol. 35, no.4, Décembre 2002, p. 859-880.

³⁷ Pour ces auteurs, les tenants de la théorie du courtage ont, faute de mesure adéquate, trop rapidement écarté l'impact des idées dans le comportement politique.

³⁸ William Christian et Colin Campbell, *Political Parties and Ideologies in Canada: liberals, conservatives, socialists, nationalists*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1974, p. 7

conservatisme, le socialisme et le nationalisme) qui déterminent leurs prises de positions respectives³⁹.

Cependant, en raison d'un système politique qui pardonne difficilement les points de vue extrêmes, les partis doivent développer un discours cohérent qui s'inscrit à la fois dans leur lignée idéologique mais également selon une formule susceptible de plaire à l'électeur « moyen ». « The most effective way to do this is to employ issues that appeal to their basic values and commitments. »⁴⁰ Pour les tenants de la théorie positionnelle, les prises de positions constituent le moyen de se situer idéologiquement par rapport aux autres partis. Ainsi, alors que la théorie du courtage accorde des prises de positions homogènes entre les divers partis d'un même système et insiste sur la variété idéologique à l'intérieur de ceux-ci, c'est-à-dire au sein de son *membership*, la théorie positionnelle s'inscrit quant à elle dans une lignée tout à fait opposée. Selon cette dernière, les partis politiques se distinguent entre eux *justement* par les positions partagées par ses membres et cohérentes dans le temps⁴¹. Dans un tel cadre, l'électeur vote donc en fonction de convictions et de valeurs personnelles.

Conséquemment, la théorie positionnelle accorde à l'attachement partisan une importance capitale. Ainsi, contrairement à la théorie du courtage qui entrevoit les partis politiques comme un moyen de transcender les clivages sociaux, celle-ci considère plutôt que l'identification partisane au Canada « is rooted in religious, ethnic, and occupational identities »⁴² et s'articule sous la forme d'appartenances bien établies⁴³. La force de ces

³⁹ *Ibid.*, p. 47. Ils citent en exemple le Nouveau Parti démocratique qui, selon eux, constitue un amalgame de socialisme et de *welfare liberalism* ainsi que le Parti conservateur qui représente une alliance de conservatisme et de *business liberalism*.

⁴⁰ Richard Johnston, André Blais, Henry E. Brady et Jean Crête, *Letting the People Decide*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1992, p. 79.

⁴¹ Shaun Bowler, « Voter Perceptions and Party Strategies: An Empirical Approach », *Comparative Politics*, vol. 23, no. 1, Octobre 1990, p. 61-83.

⁴² Johnston *et al.*, *op. cit.*, p. 92.

⁴³ Sur la corrélation entre appartenances partisans et clivages sociaux, voir également André Blais, Elisabeth Gidengil, Richard Nadeau et Neil Nevitte, « The Social Bases of Party Support », in *Anatomy of a Liberal Victory*, Peterborough, Broadview Press, 2002, p. 91-97.

clivages « identitaires » expliquerait également la montée de tiers partis à des moments précis de l'histoire. Pour les tenants de cette théorie, le succès de ces derniers serait attribuable non pas à la volatilité de l'électorat canadien mais bien à l'introduction d'alternatives idéologiques crédibles à des changements sociaux structurels importants⁴⁴.

1.3 Théorie de la possession d'enjeux

Tout comme la théorie positionnelle, la théorie de la possession d'enjeux (*issue ownership*) accorde une grande importance aux positions défendues par les partis politiques. Cette théorie ne s'oppose donc pas directement à la théorie positionnelle mais tente plutôt de complexifier certains aspects de l'analyse offerte par cette dernière. Principal objet de critique, l'axe d'analyse dichotomique (en faveur/contre) offert par la théorie positionnelle ne permet, selon les tenants de la théorie de la possession d'enjeux, qu'une évaluation limitée du comportement réel des partis à l'égard des enjeux électoraux. Comme le mentionne Stokes⁴⁵, si –effectivement– certaines questions demeurent indubitablement des enjeux positionnels clairs (baisse de taxes, privatisation du système de santé) qui permettent à l'électeur de situer facilement les partis sur un axe gauche-droite, d'autres questions se plient mal à un tel examen. Dans son analyse, la théorie positionnelle ne tient donc pas compte des enjeux « de vertu universelle » (*valence issues*), c'est-à-dire des questions faisant consensus au plan du fond mais non de la forme. Prenons l'exemple de la corruption. *A priori*, tous les partis, qu'ils soient de gauche ou de droite, sont contre la corruption et ils le deviendront davantage si la question est très saillante dans l'actualité⁴⁶. Au Canada, les enjeux relatifs à l'immigration peuvent être considérés de la même manière : en raison de l'héritage historique du pays, aucun parti ne risquera de s'opposer ouvertement à l'accueil de nouveaux arrivants. Or, la théorie positionnelle ne permet pas d'inclure convenablement ce type –non négligeable– d'enjeux dans l'analyse du comportement électoral des partis. L'objectif poursuivi par les tenants de la théorie de la possession d'enjeux est ainsi de compléter cette faiblesse en

⁴⁴ Neil Nevitte, André Blais, Elisabeth Gidengil et Richard Nadeau, *Unsteady State: The 1997 Canadian Federal Election*, Don Mills, Oxford University Press, 1999, p. 45.

⁴⁵ Stokes, *idem*.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 372.

intégrant ce type de questions appelées « enjeux de valence » (par opposition aux « enjeux positionnels ») à l'analyse électorale.

À la différence de la théorie du courtage, la théorie de la possession d'enjeux n'accorde pas de caractère volatil, c'est-à-dire potentiellement interchangeable entre les partis, aux enjeux électoraux. Elle ne les situe pas non plus sur un continuum idéologique fixe tel que le propose la théorie positionnelle. En fait, la théorie de la possession d'enjeux s'attarde sur les différentes *stratégies* employées par les partis pour se forger une *réputation* dans l'électorat. Ce faisant, la théorie de la possession d'enjeux tente de pousser plus loin la réflexion sur la relation⁴⁷ entre les différentes prises de position des partis et leur succès électoral : « parties possess certain recognized issue handling capabilities and enjoy an electoral advantage on issues which they own. »⁴⁸

Selon ce cadre d'analyse, les partis d'un système donné tendent à développer du mieux que possible une *image* de compétence distincte sur certains enjeux (finances, santé, emploi, etc.) et à capitaliser sur celle-ci lors des campagnes électorales⁴⁹. Pour définir et surtout diffuser cette image, ces derniers édictent des plateformes qui leur servent de base de discours. Or, contrairement aux postulats émis par la théorie du courtage, la réputation de compétence chez un parti ne s'acquiert pas par hasard : elle est plutôt le fruit d'une complexe combinaison de facteurs tels que l'historique des positionnements du parti (la cohérence dans le temps), la performance réelle de ce parti à gérer un enjeu donné ainsi que la performance des autres partis en regard à cette même question⁵⁰. À ceci, Klingemann *et. al* ajoutent que, bien que forgée au fil du temps, l'image d'un parti est également captive de la projection qu'il a lui-même instituée dès sa

⁴⁷ Sur le lien entre positionnement des partis et comportement électoral, voir Bowler, *op. cit.*

⁴⁸ Éric Bélanger, «Issue Ownership by Canadian Political Parties 1953-2001», *Canadian Journal of Political Science*, vol. 36, no, 3, Juillet-Août 2003, p. 541.

⁴⁹ Petrocik, John R., William L. Benoit et Glenn Hansen, «Issue Ownership and Presidential Campaigning 1952-2000», *Political Science Quarterly*, vol. 118, avril 2003, p. 605.

⁵⁰ Morris P. Fiorina, «Elections and the Economy in the 1980's: Short- and Long-Term Effect», in Alberto Alesina et Geoffrey Caliner (eds.) *Politics and Economics in the Eighties*, Chicago, Chicago University Press, 1991, p. 24.

fondation⁵¹ et dont il ne peut que difficilement s'éloigner sans lourdement affecter sa crédibilité. En revanche, l'accaparement d'un enjeu par un parti en particulier n'est pas immuable et peut, sous certaines conditions, être repris par un autre⁵². Par exemple, un profond changement de la donne politique (mauvaise performance du gouvernement, crise économique, attentat, corruption, etc.) peut permettre à un parti de s'accaparer l'image de compétence auparavant détenue par un autre (la compétence pour créer de l'emploi après une récession, par exemple).

Plusieurs auteurs sont d'avis que le contexte canadien, de par sa faible teneur en clivages idéologiques, se prête bien à la théorie de la possession d'enjeux. D'ailleurs, le lien entre la réputation de certains partis à « régler » des problèmes précis et leur succès électoral fut démontré, dès 1972, par les travaux de Meisel⁵³. Plus tard, Nadeau et Blais démontrèrent que la réputation des partis canadiens est stable, constante dans le temps et que son ancrage partisan dépasse leur simple niveau de popularité⁵⁴ :

« Canadians recognize that certain parties have particular expertise, and these perceptions count when it comes to making voting decisions. [...] Anchored largely on the national question in Quebec, perceptions of the parties are more diversified and politically significant in the rest of Canada. This battle of reputations favours the Liberal Party. »⁵⁵

1.4 Hypothèses

Les campagnes électorales canadiennes doivent-elles être considérées comme un marché où la compétition politique constitue un jeu à somme nulle et où les enjeux n'ont pas

⁵¹ Hans-Dieter Klingemann, Richard I. Hoffbert et Ian Budge, *Parties, Policies, and Democracy*, Boulder, Westview Press, 1994, p. 24.

⁵² Bélanger, *op. cit.*, p. 542.

⁵³ John Meisel, « Party Images in Canada: A Report on Work in Progress », in *Working Papers in Canadian Politics*, Montréal, McGill-Queens University Press, 1972, 63-126.

⁵⁴ Richard Nadeau et André Blais, « Do Canadians Distinguish Between Parties? Perceptions of Party Competence », in *Canadian Journal of Political Science*, no. 23, vol. 2, 1990.

⁵⁵ Richard Nadeau, André Blais, Elisabeth Gidengil et Neil Nevitte, « Perceptions of Party Competence in the 1997 Election », in Hugh G. Thorburn et Alan Whitehorn (eds.), *Party Politics in Canada*, Toronto, Prentice Hall, 2001, p.425-426.

d'incidence réelle sur le comportement des électeurs? Doivent-elles, au contraire, être perçues comme une lutte d'image? Quel paradigme offre l'analyse la plus plausible? D'une part, la théorie du courtage semble assez efficace pour tracer le portrait de l'environnement politique canadien. En effet, la comparaison entre le parlement et un marché oligopolistique présente une vision froide, quoique réaliste, d'un système politique où Libéraux et Conservateurs alternent au pouvoir sans laisser la chance aux tiers partis⁵⁶ de former le gouvernement. D'autre part, il nous semble quelque peu réducteur de comparer l'espace politique canadien à un marché vide de considérations idéologiques où la rhétorique partisane évite toute polémique par l'emploi d'un discours médian. Cependant, rien n'indique *a priori* que les partis se consacrent à projeter des positions idéologiques ou encore des images de compétence distinctes et indépendantes de la saillance électorale du moment avec une ardeur commune. Nous proposons donc de tester ces deux grandes approches théoriques⁵⁷ à la lumière des enjeux électoraux de l'immigration et de l'intégration des immigrants. Les deux hypothèses suivantes dévoilent les prédictions offertes par chacune des approches retenues. En requérant à une analyse empirique, notre étude propose de les évaluer :

(1) La logique inhérente à la théorie du courtage suppose l'adoption, par les partis politiques fédéraux, de positions idéologiquement neutres à l'égard de l'immigration et de l'intégration des nouveaux arrivants. Selon cette théorie, les partis devraient présenter des positions peu prononcées sur ces questions. Conséquemment, on ne devrait pas retrouver de différences fondamentales entre les positionnements des divers partis politiques fédéraux face à cet enjeu. De plus, les différentes mutations des partis de droite⁵⁸ survenues au cours de la période étudiée permettraient d'observer dans le temps une certaine convergence des points de vue de la droite canadienne vers une position « médiane », c'est-à-dire la moins controversée possible quant à ces enjeux particuliers.

⁵⁶ Selon Brodie et Jenson, cette théorie explique pourquoi les « partis de classe » n'ont jamais eu de voix politique directe au Canada.

⁵⁷ La théorie positionnelle et la théorie de la possession d'enjeu sont ici considérées comme formant une seule grande approche en raison de leur opposition commune à l'approche de la théorie du courtage.

⁵⁸ Renaissance du Reform Party en « Alliance canadienne » en 2000, et fusion de l'Alliance canadienne et du Parti progressiste-conservateur en « Parti conservateur du Canada » en 2004.

(2) En revanche, la théorie positionnelle et la théorie de la possession d'enjeux supposent quant à elles que les partis politiques fédéraux mettent l'accent sur des positions distinctes quant à l'immigration et l'intégration des nouveaux arrivants. Si ceci s'avèrerait exact, nous serions à même de constater si ces différences discursives s'inscrivent au plan des *objectifs* d'immigration et d'intégration (enjeux positionnels) ou plutôt au plan des *moyens* pour faciliter l'atteinte de ces objectifs (enjeux de valence). De plus, cette approche théorique devrait permettre de constater qu'en dépit des mutations des partis de droite, les positionnements quant à l'immigration et l'intégration seraient, pour chaque parti, constants dans le temps et n'effectueraient pas de convergence vers une position médiane.

Cette recherche nous permettra donc de vérifier l'évolution dans le temps des positions des partis politiques fédéraux quant à l'immigration et l'intégration. Traditionnellement, le Parti libéral du Canada est réputé pour sa compétence en matière d'immigration et possède le plus grand appui des communautés culturelles. Ainsi, nous devrions en principe observer une volonté des autres partis de s'accaparer ce monopole : soit en adoptant la même position médiane, soit en s'arrogeant une image de compétence à gérer cette question. La première hypothèse nous permettra aussi de vérifier si une modification des positions du Reform Party vers des politiques plus modérées s'est opérée suite au passage vers l'Alliance canadienne en 2000 et, de façon plus significative encore, suite à la fusion de cette dernière avec le Parti progressiste-conservateur en 2004. D'autre part, on peut s'attendre à ce que, suite au référendum de 1995 sur la souveraineté du Québec –et aux propos jugés racistes du chef du Parti québécois de l'époque, Jacques Parizeau–, le Bloc québécois tente de s'accaparer la question de l'intégration des communautés culturelles dans le but avoué de s'assurer l'appui de ces dernières et d'ainsi éroder le monopole de compétence du Parti libéral sur cette question. Enfin, il sera intéressant d'observer en quoi l'enjeu de l'immigration a changé suite aux attaques terroristes du 11 septembre 2001 en sol américain et si/comment les partis ont adapté leurs positions respectives suite à cet événement choc.

CHAPITRE II

CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Lors du chapitre précédent, nous avons abordé les principaux cadres théoriques qui nous permettront d'élucider les différents comportements des partis politiques fédéraux canadiens à l'endroit des questions d'immigration et d'intégration. Afin de préciser davantage notre cadre d'analyse et ainsi de vérifier la validité de chacune des hypothèses préalablement évoquées, ce chapitre propose quant à lui de déterminer avec plus de précision la méthode privilégiée pour la conduite de la présente recherche.

Pour d'abord définir les images projetées par les principaux partis politiques fédéraux à l'égard des enjeux d'immigration et d'intégration puis, ensuite, pour déterminer si ces dernières évoluent dans le temps, nous privilégierons le recours à l'analyse de contenu. Par le biais de l'étude approfondie des différents positionnements exprimés à l'intérieur des plateformes électorales des partis, nous tenterons d'évaluer si les changements opérés au fil du temps s'effectuent en fonction d'une plus grande convergence du discours entre les différents partis ou, au contraire, s'ils témoignent d'une plus grande divergence de points de vue.

2.1 Méthode

2.1.1 Méthodologie retenue

Selon Norris *et. al*⁵⁹, les campagnes électorales constituent un moment privilégié pour analyser la nature du discours des partis sur des enjeux particuliers. En effet, c'est lors de celles-ci que les différents partis rivalisent de stratégies de communications pour rendre publics leurs différents engagements afin de séduire l'électorat. Or, le message général qu'envoie un parti à l'égard d'un ou d'une série d'enjeux donnés s'effectue par le biais de plusieurs techniques telles que les communiqués de presse, les publicités électorales, les discours prononcés lors des débats des chefs ou encore les plateformes électorales⁶⁰. Bien que nous reconnaissons l'intérêt scientifique que présente chacune de ces techniques de communication, les limites de temps et d'espace auxquelles nous

⁵⁹ Pippa Norris, John Curtis, David Sanders, Margaret Scammel et Holli A. Semetko, *On Message*, Londres, Sage Publications, 1999.

⁶⁰ Sur les avantages de chaque indicateur d'analyse du discours électoral, voir Blais *et. al, op. cit.*

sommes contraints nous obligent à en privilégier qu'une seule. En conséquence, notre analyse de contenu repose sur les *plateformes électorales* des partis comme source documentaire.

Plusieurs motifs nous poussent à croire que l'étude des plateformes électorales est la plus appropriée pour mener à bien notre analyse du traitement des enjeux d'immigration et d'intégration par les différents partis politiques fédéraux canadiens. En premier lieu, il importe de mentionner l'avantage méthodologique considérable que présente le travail avec de tels documents : disponibles pour tous les partis et constants à chaque élection, ceux-ci sont facilement quantifiables et mesurables. De plus, la fréquence de leur parution présente un avantage particulièrement intéressant pour mener à bien une étude comparative dans le temps. Cependant, au-delà des considérations de méthode, notre décision d'utiliser les programmes de parti comme objet d'analyse s'explique avant tout par le fait que, contrairement aux autres techniques de communication utilisées par les partis, les plateformes présentent l'avantage de documenter la stratégie électorale *initiale* d'un parti : « the manifesto agenda can be considered the parties' ideal strategic agenda. [...] The parties are in sole control of the content of the manifesto. »⁶¹ Ainsi, malgré le rythme effréné de la conjoncture de campagne, les plateformes électorales demeurent fixes et exemptes de réajustements ou d'attaques personnelles qui distraient du message original. Comme notre étude propose justement d'étudier *l'évolution* du discours des partis à l'égard d'enjeux particuliers (l'immigration et l'intégration des nouveaux arrivants au Canada) lors des campagnes électorales, il est donc essentiel d'accéder à la ligne discursive d'origine mise de l'avant par les partis à chaque nouvelle élection générale.

2.1.2 Période d'analyse : 1993 à 2004

Afin de valider si le traitement de l'immigration et de l'intégration au sein des différentes plateformes électorales a récemment évolué dans le sens d'une convergence vers des positions médianes ou s'il témoigne plutôt d'une plus grande divergence de

⁶¹ Norris *et. al*, *op. cit.*, p. 62.

points de vue, il importe de circonscrire notre étude dans le temps. Comme le mentionnent Carty, Cross et Young⁶² ainsi que Bickerton, Gagnon et Smith⁶³, l'élection générale de 1993 constitue un moment marquant de la politique canadienne contemporaine. Avec l'introduction de nouveaux partis à constituantes régionales, à savoir le Reform Party et le Bloc québécois, cette élection vint profondément transformer la donne du système partisan canadien et marquer le début de ce que ces auteurs ont appelé le « quatrième système partisan fédéral » au Canada. L'élection générale de 1993 constitue donc un point de départ intéressant pour notre analyse. D'autre part, l'année 2004 fut quant à elle marquée par la fusion de deux partis de droite (l'Alliance canadienne et le Parti progressiste-conservateur) au sein d'une même union (le Parti conservateur du Canada), initiant ainsi la fin –ou l'échec– de ce quatrième système partisan à l'échelle fédérale. Pour cette raison, nous terminerons notre analyse du contenu des plateformes électorales avec l'élection générale de 2004.

Ainsi, notre période d'analyse, qui s'étend de 1993 à 2004, couvre quatre élections générales (1993, 1997, 2000 et 2004). Elle recoupe également deux événements politiques d'actualité particulièrement significatifs pour le système partisan canadien, c'est-à-dire le référendum sur la souveraineté du Québec d'octobre 1995 et les attaques terroristes de septembre 2001.

Dans le but de simplifier le spectre de notre analyse, nous avons limité notre étude aux plateformes électorales des partis politiques ayant obtenu des sièges à la Chambre des Communes à chacune de ces quatre élections. Notre étude inclut donc les plateformes électorales du Bloc québécois, du Nouveau Parti démocratique, du Parti libéral du Canada, du Parti progressiste-conservateur (qui devient le Parti conservateur du Canada en 2004) ainsi que celles du Reform Party (devenu l'Alliance canadienne en 2000).

⁶² R. Kenneth Carty, William Cross et Lisa Young, *Rebuilding Canadian Party Politics*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2000.

⁶³ James Bickerton, Alain-G. Gagnon et Patrick J. Smith, *Ties That Bind: Parties and Voters in Canada*, Toronto, Oxford University Press, 1999.

2.2 Indicateurs

L'analyse du contenu des plateformes électorales en vue de déterminer la nature du discours véhiculé par chaque parti à l'égard de l'immigration et de l'intégration, nécessite un simple, quoique rigoureux, système de codage. Pour ce faire, nous avons catégorisé le contenu de chaque plateforme en fonction de quatre indicateurs. En premier lieu, nous avons évalué le *corps du texte* des plateformes en utilisant le paragraphe comme unité d'analyse. Pour ce faire, nous avons numéroté chaque paragraphe de texte en fonction des changements d'alinéa. En second lieu, nous avons évalué d'autres *éléments de mise en valeur (priming) du discours* en les subdivisant en trois sous-catégories : les *exergues textuels* c'est-à-dire le texte mis en évidence en dehors du corps de texte régulier, les *exergues d'expertise* que constituent les différents graphiques, tableaux et autres sources scientifiques et, enfin, les *photographies*. Chacun de ces éléments présents dans les plateformes a été traité comme une unité d'analyse.

Pour chacun des quatre indicateurs retenus, nous avons recensé les mentions touchant soit à l'immigration, soit à l'intégration des immigrants et avons également évalué la nature de leur contenu respectif⁶⁴. Les appendices A à E abordent le détail des catégories pour chacune des plateformes.

2.3 Concepts opératoires

Afin de correctement identifier les éléments abordant les enjeux relatifs à l'immigration et à l'intégration pour tous nos indicateurs à l'intérieur de chacune des plateformes, il importe de délimiter notre espace conceptuel d'analyse. En effet, bien que la plupart des partis accordent une certaine place aux dimensions de l'immigration et de l'intégration des immigrants à l'intérieur de leurs plateformes respectives, ces derniers peuvent les aborder sous une multitude d'angles différents. Nous proposons donc une brève définition de ce que l'on entend par « immigration » et par « intégration des immigrants » à l'intérieur de ce mémoire pour ensuite déterminer les critères nous permettant d'identifier, au sein des documents électoraux, les mentions abordant ces deux enjeux.

⁶⁴ En ce qui a trait aux photographies, nous avons comptabilisé chaque image où apparaît un membre issu d'une communauté ethnoculturelle.

2.3.1 Immigration

Selon le Rapport sur les migrations internationales publié par l'ONU en 2002, un migrant est une personne habitant un pays autre que son pays habituel de résidence pour une période de temps supérieure à un an⁶⁵. Le terme « immigration » est donc la perception de ces mouvements de population du point de vue du pays d'accueil (par opposition à « émigration » qui est la perception de ces mêmes mouvements mais perçus du point de vue du pays de départ). Au Canada, la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* permet l'admission d'immigrants selon trois catégories⁶⁶: les *immigrants économiques* venus au pays pour se trouver un emploi tels que les travailleurs qualifiés et les gens d'affaires, les *immigrants de classe familiale*, c'est-à-dire parrainés par des membres de la famille déjà résidents canadiens, et les *réfugiés* qui sont des personnes recevant l'asile au Canada suite à une menace réelle de persécution dans leur pays d'origine. Basé sur un système de pointage à visées objectives, le système canadien d'immigration se prétend, depuis 1976, impartial, non discriminatoire et fondé sur la maximisation de la productivité économique du pays⁶⁷.

Pour les fins de cette étude, nous avons répertorié et comptabilisé, pour chaque plateforme électorale, toutes les mentions touchant à l'un des aspects de la politique d'immigration au Canada. Celles-ci se regroupent selon trois –fluides– catégories. En premier lieu, on note les différentes mentions relatives au *niveau d'entrée* (input) qui abordent notamment le taux annuel d'accueil, la question des critères d'admission des immigrants tels que le degré de formation scolaire et professionnel exigé, le potentiel d'intégration au marché du travail ou encore la définition de concepts spécifiques tels que la « réunification familiale » et le « parrainage ». Ensuite, on remarque les mentions relatives à l'*administration du système d'immigration* par les autorités gouvernementales. Ceci inclut, par exemple, les mécanismes de fonctionnement du processus global, les

⁶⁵ Nations Unies, *International Migration 2002* ST/ESA/SER.A/219, New York, Division population, Département des affaires économiques et sociales, Secrétariat des Nations Unies, 2002, p. 20.

⁶⁶ Geoffrey Reitz, «Canada: Immigration and Nation-Building in the Transition to a Knowledge Economy», in Wayne A Cornelius *et. al, op. cit.*, p. 97.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 100-101.

délais de traitement des demandes, les frais exigés ainsi que la performance des gestionnaires du système. Enfin, la troisième catégorie recense les mentions relatives à l'accueil des *réfugiés* (critères d'admissibilité, modes de parrainage et perception générale).

2.3.2. Intégration des immigrants

Selon le Dictionnaire de l'Académie française, le terme « intégrer » signifie faire entrer un élément dans un ensemble de sorte à ce qu'il en devienne une partie constitutive. Ainsi, l'intégration des immigrants à leur société d'accueil consiste en la série de mesures entreprises par la communauté nationale en vue de faciliter la participation économique, sociale et culturelle de ces personnes. Au Canada, la politique de multiculturalisme détermine le cadre dans lequel s'inscrit l'intégration des immigrants. Introduite sous le gouvernement libéral de Pierre E. Trudeau en 1971, la politique canadienne de multiculturalisme définit le contrat social des Canadiens. Fondée sur l'égalité entre tous les citoyens sans égard de leurs origines raciales ou ethniques, de leur langue ou de leur confession religieuse, la citoyenneté multiculturelle a ainsi pour objectif d'allier les appartenances ethnoculturelles spécifiques au cadre d'identification nationale commun. Selon Patrimoine Canada, « le multiculturalisme encourage l'harmonie raciale et ethnique ainsi que la compréhension interculturelle, et décourage la marginalisation, la haine, la discrimination et la violence. »⁶⁸ Dans la pratique, le concept de multiculturalisme par lequel s'effectue l'intégration des immigrants prend plusieurs sens : « 1) to refer to the *social reality* of ethnic diversity; 2) to refer to the *federal government policy*, designed to create national unity in ethnic diversity; and 3) to refer to the *ideology of cultural pluralism* (the Canadian mosaic) underlying the federal policy »⁶⁹.

Pour les fins de notre analyse de contenu, nous avons donc comptabilisé les mentions traitant de l'un ou l'autre de ces volets de l'intégration. Tout d'abord, nous

⁶⁸ Patrimoine Canada, *Qu'est-ce que le multiculturalisme?*, Programme du multiculturalisme, Ottawa, 2004. Accessible via http://www.pch.gc.ca/progs/multi/what-multi_f.cfm

⁶⁹ Evelyn Kallen, «Multiculturalism: Ideology, Policy and Reality», in *Journal of Canadian Studies*, vol. 17, no. 1, printemps 1982, p. 51.

avons considéré les mentions abordant le thème du *multiculturalisme*, référant tant à l'idéologie, à la politique publique qu'à la réalité démographique. Nous avons également intégré les mentions relatives au *principe d'égalité* lorsqu'il traite de la question des minorités, à la *diversité culturelle*, au *bilinguisme* et à la protection du français, à la *lutte aux préjugés*, à la protection des *droits des minorités*, à la *discrimination positive* ainsi qu'à la reconnaissance du *savoir acquis à l'étranger*. De plus, nous avons tenu compte des mentions abordant *l'interculturalisme*, c'est-à-dire relatives au modèle d'intégration privilégié par la province de Québec et qui s'oppose en quelque sorte au multiculturalisme canadien.

2.4 Structure analytique

Le présent mémoire vise à expliquer comment les partis politiques fédéraux ont tenté ces dernières années d'instrumentaliser les enjeux relatifs à l'immigration et à l'intégration des nouveaux arrivants à l'intérieur de leurs plateformes électorales. Par le biais de l'analyse de contenu, il tentera de déterminer si ces derniers ont évolué dans leurs positionnements respectifs et, le cas échéant, si ceci témoigne ou non d'une convergence vers un discours médian.

Pour ce faire, le chapitre III de cette étude conduira une *évaluation quantitative* du contenu de chaque programme en regard aux enjeux étudiés. Au terme de ce dernier, nous serons en mesure d'évaluer quels partis accordent l'importance électorale la plus substantielle à ces enjeux en plus de cerner les moyens privilégiés (paragraphes de texte, exergues textuels, exergues d'expertise et photographies) afin de les mettre en valeur. Ensuite, le chapitre IV conduira une *analyse qualitative* exhaustive qui évaluera la *nature* du discours mis de l'avant par les différents partis à l'endroit de ces questions. Nous pourrons ainsi déterminer, d'une part, l'image générale projetée par chaque parti à l'égard de ces thèmes et, d'autre part, observer l'évolution discursive sur ces enjeux au fil du temps.

Cependant, nous sommes conscient que cette évolution qualitative doit se baser sur des prises de positions explicites de la part des partis. Ainsi, pour cette section particulière

(chapitre IV), nous avons limité notre analyse au contenu texte des plateformes, c'est-à-dire aux **paragraphes de texte** et aux **exergues textuels**. Bien que nous admettions que le fait d'isoler ces indicateurs des deux autres peut *a priori* présenter une certaine incohérence entre les aspects quantitatifs et qualitatifs de notre découpage méthodologique, nous posons ce choix analytique pour des questions de rigueur. En effet, nous sommes d'avis qu'il importe d'exclure de notre exercice de compilation des positionnements des partis le potentiel d'extrapolation engendré par l'interprétation de données de type « visuel ». Selon nous, les exergues d'expertise et les photographies ne peuvent que très difficilement véhiculer des prises de positions suffisamment interprétables vis-à-vis des enjeux étudiés pour présenter un corpus d'analyse crédible qualitativement⁷⁰ et c'est pourquoi nous les avons mis de côté. Finalement, les résultats se dégageant des chapitres III et IV seront repris en conclusion afin de valider ou d'infirmer nos hypothèses.

⁷⁰ Par exemple, une photographie d'un chef de parti en compagnie d'un individu issu d'une communauté ethnoculturelle démontre un intérêt de la part de ce parti à manifester une sensibilité à l'égard des questions d'immigration et d'intégration. En revanche, sa signification qualitative particulière reste équivoque.

CHAPITRE III

ANALYSE QUANTITATIVE

Lors du chapitre précédent, nous avons déterminé les critères qui nous permettront d'analyser le contenu des plateformes électorales des différents partis politiques fédéraux à l'endroit des thèmes d'immigration et d'intégration des immigrants. Ce chapitre propose d'offrir une évaluation quantitative de l'importance accordée à ces enjeux à l'intérieur des différents documents recensés.

Au terme de cet exercice, il sera possible de dégager certaines tendances et, ainsi, de tracer le portrait général de l'ampleur du traitement de ces enjeux accordé par chaque parti fédéral canadien. Nous serons également en mesure d'observer dans le temps le comportement des partis à cet égard. En conclusion, nous tenterons de combiner les résultats et d'offrir une évaluation quantitative globale du traitement de l'immigration et de l'intégration par les différents partis politiques fédéraux.

Ce chapitre se divise en deux parties : en premier lieu, nous offrirons une analyse de ce qui constitue, à notre avis, l'essentiel du contenu d'une plateforme électorale, c'est-à-dire le « corps du texte ». Afin d'en simplifier le découpage, la quantification de ce dernier s'effectue par le biais d'un ratio (exprimé en pourcentage) entre le nombre de paragraphes abordant les thèmes étudiés et l'ensemble des paragraphes de texte d'une plateforme donnée. La seconde partie de ce chapitre se consacre, quant à elle, aux trois techniques complémentaires de « priming » privilégiées par les partis afin de maximiser les effets de leur discours électoral. Nous mesurerons alors l'importance des questions d'immigration et d'intégration dans les différents « exergues textuels » et « exergues d'expertise » en plus d'évaluer la présence de membres des communautés ethnoculturelles dans les photographies incluses au sein des plateformes électorales.

Pour chacun de ces indicateurs, nous tenterons de répondre à deux questions principales. En premier lieu, nous évaluerons quels partis abordent le plus souvent les thèmes étudiés au sein de leurs plateformes. Ensuite, nous tenterons de voir si une évolution dans le volume du traitement se dégage pour chacun des partis. Notons enfin que pour des raisons d'espace ainsi que pour obtenir des ratios plus significatifs, les

enjeux d'immigration et d'intégration sont combinés dans l'analyse quantitative de ce chapitre.

3.1 Paragraphes de texte

Élément constitutif de toute plateforme électorale, le texte demeure le moyen privilégié par les partis pour exposer leurs idées en période électorale. En général, le paragraphe de texte exprime un positionnement mis de l'avant par un parti en fonction des diverses orientations embrassées par ce dernier en termes de politique sociale, économique, fiscale, etc. En ce qui a trait à l'espace de texte accordé aux enjeux d'immigration et d'intégration pour la période qui nous intéresse, on remarque tout d'abord que *toutes les plateformes comptabilisées* réservent un espace à ces questions. La récurrence de ces thèmes confirme l'importance relative de ces enjeux. Cependant, on remarque également que la saillance électorale accordée à ces thèmes varie grandement selon le parti.

Par exemple, le Reform Party/Alliance canadienne consacre à l'immigration et à l'intégration en moyenne 7,42%⁷¹ du corps du texte d'une plateforme électorale. Ceci fait de ce dernier le parti fédéral qui leur accorde le plus d'importance électorale, en terme de volume de texte. Or, malgré cette forte moyenne, on remarque néanmoins une décroissance du volume de traitement au cours de la période étudiée : de 12,31% des paragraphes du texte de la plateforme 1993 (c'est-à-dire à la naissance du parti), l'attention accordée à ces question diminue considérablement lors des élections subséquentes pour atteindre 4,38% en 1997 et 5,04% en 2000.

Second parti accordant le plus de paragraphes de texte aux enjeux d'immigration et d'intégration, le Parti libéral réserve, pour les quatre élections observées, en moyenne 5,65% des paragraphes de ses plateformes à ces enjeux. De plus, ce parti se caractérise par la plus grande *constance* avec laquelle il traite quantitativement de ces questions dans le texte de ses plateformes. En effet, on remarque qu'une variation d'à peine 1,75% s'observe entre le plus haut taux enregistré (6,23% en 1993) et le plus bas (4,5% en 2004). A titre comparatif, le Reform/Alliance obtient une variation de 7,93%, le Nouveau

⁷¹ À noter que ce chiffre inclut trois élections seulement.

Parti démocratique 3,38%, le Bloc québécois 2,31% et le Parti progressiste-conservateur/Parti conservateur du Canada 2,52% pour la même période. On comprend donc que les enjeux relatifs à l'immigration et l'intégration demeurent une préoccupation électorale importante pour le PLC et que cette saillance électorale s'exprime, à la différence du Reform/Alliance, avec forte régularité. En revanche, malgré l'importance manifeste que ce parti accorde à ces questions, on note toutefois une légère tendance à la baisse au fil du temps.

Le Bloc québécois accorde également une importance substantielle à l'immigration et l'intégration dans le texte de ses plateformes électorales. En moyenne, 4,11% des paragraphes du corps du texte est consacré à ces questions. Cependant, même si au plan du nombre moyen de mentions, ce dernier présente un ratio relativement élevé et comparable à celui du Parti libéral, on remarque que le traitement offert par le Bloc est quelque peu moins constant dans le temps. Alors que ce parti accorde 4,08% du texte de sa plateforme à ces enjeux en 1993, il n'en réserve que 2,73% en 1997 pour remonter à 5,04% en 2000 et 4,6% en 2004. Ce traitement en dents de scie semble indiquer que, quantitativement, ces enjeux demeurent une priorité électorale plus volatile pour ce parti.

Quant à lui, le Parti progressiste-conservateur/Parti conservateur du Canada se range parmi les partis accordant globalement le moins d'importance aux enjeux d'immigration et d'intégration dans le texte de ses plateformes. En effet, ces mentions constituent en moyenne 3,56% du texte, ce qui, comparé aux autres partis fédéraux, exprime un intérêt relativement faible. Or, ce faible taux est d'autant plus significatif si l'on tient compte du fait que ce parti, à l'instar du Bloc québécois, n'a que très rarement recours à des méthodes autres que le texte pour convaincre l'électorat de la valeur de son discours et de ses priorités à l'intérieur de ses plateformes électorales. Il est ainsi difficile de conclure que ce parti accorde une priorité électorale significative à ces questions. En revanche, on remarque, entre 1993 et 2000, une certaine tendance à la hausse dans le ratio du traitement de ces questions par le Parti progressiste-conservateur, ce qui laisse présager une possible recrudescence de l'intérêt de ce parti à aborder ces enjeux en période électorale.

Enfin, le Nouveau Parti démocratique termine bon dernier en ce qui a trait à la proportion du texte de ses plateformes abordant l'immigration et l'intégration. Avec un taux moyen de traitement de 3,12%, ce parti semble *a priori* démontrer un relatif désintérêt envers ces enjeux. Cependant, on remarque une tendance à la hausse assez marquée, laquelle s'exprime de façon constante pour toute la période étudiée. De plus, il est essentiel de mentionner que le faible taux qui caractérise l'approche néodémocrate à l'égard des questions d'immigration et d'intégration s'avère trompeur car, en dépit d'une faible attention accordée à ces enjeux dans les paragraphes de texte, ce parti privilégie d'autres méthodes pour construire son discours à cet égard. Ainsi, l'importance réelle accordée à ces enjeux s'avère globalement plus grande que la seule analyse du ratio des paragraphes de texte peut initialement laisser présager, comme nous le verrons plus loin.

Finalement, l'analyse quantitative des paragraphes de texte des plateformes électorales de 1993, 1997, 2000 et 2004 pour les cinq partis en lice démontre que les enjeux relatifs à l'immigration et l'intégration constituent une priorité électorale variable entre les partis. On remarque également qu'alors que certains partis véhiculent avec constance leur propos en la matière, d'autres semblent plus hésitants. La figure 3.1 illustre ces variations. Ainsi, alors que les Reform Party/Alliance canadienne et Parti libéral développent tous deux un fort discours à l'endroit de ces enjeux, ils ne l'expriment pas avec la même constance. Aussi, on remarque qu'au sein des Nouveau Parti démocratique et Parti progressiste-conservateur/conservateur du Canada, le texte de plateforme ne constitue pas un moyen privilégié pour discuter sur les enjeux étudiés. Cependant, tandis que ceci exprime un désintérêt réel dans le cas du PC/PCC, on observe qu'il s'agit plutôt d'un effort stratégique pour le NPD, qui privilégiera une autre approche pour construire son discours sur ces questions. Le Bloc québécois semble quant à lui demeurer quelque peu ambivalent face à ces enjeux, qu'il traite différemment selon l'élection. Enfin, il est intéressant de constater qu'il se dégage une tendance générale à la baisse dans le traitement de ces questions chez les partis qui sont traditionnellement enclins à les aborder davantage et qu'une tendance à la hausse émane des plateformes des partis qui en parlent habituellement moins.

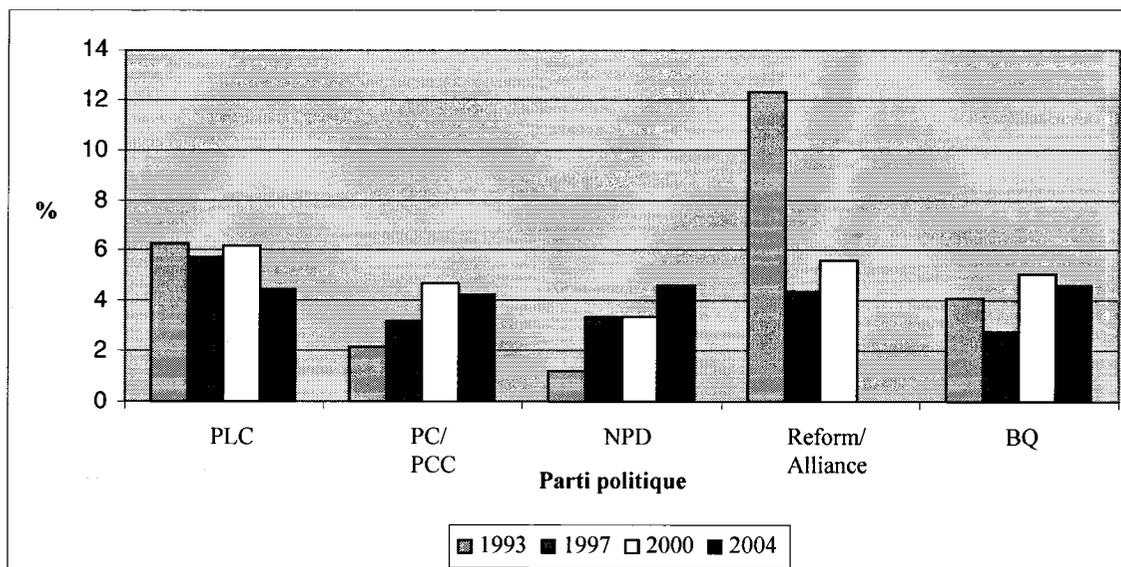


Figure 3.1 Ratio des paragraphes par plateforme électorale

3.2 La mise en relief (priming)

Comme nous l'avons exposé lors du chapitre précédent, cette étude vise à mesurer avec le plus de précision possible l'ampleur du volume qu'occupent les enjeux relatifs à l'immigration et l'intégration dans les plateformes électorales des différents partis. Pour ce faire, il s'avère nécessaire de mesurer, au-delà du corps de texte, comment les éléments de contenu qui nous intéressent sont mis en relief dans les différentes plateformes. Dans cette section, nous tenterons de voir si les partis politiques canadiens font usage de stratégies autres que le texte pour diffuser leur discours à l'égard de ces questions. Nous tenterons également d'évaluer la constance avec laquelle ces derniers y ont recours.

3.2.1 Les exergues textuels

Leurs plateformes électorales étant généralement volumineuses, les partis politiques ont tendance à vouloir attirer l'attention sur certaines « phrases clefs » qui résument et synthétisent leur discours. Ainsi, il est fréquent de retrouver du texte en exergue de l'écrit principal. Ces exergues textuels permettent au lecteur de rapidement identifier les positionnements et engagements d'un parti sur des enjeux particuliers. Ces derniers prennent des formes visuelles diverses (encadrés, police plus grande, texte en retrait, répétitions, etc.) et sont utilisés à plus ou moins grande échelle selon le parti. Au cours de

la période étudiée (1993 à 2004), nos mesures indiquent d'ailleurs que certains partis politiques fédéraux ont davantage tendance à attirer l'attention sur leurs positionnements à l'égard de l'immigration et de l'intégration dans leurs plateformes électorales. En tête de liste apparaît le Nouveau Parti démocratique pour qui les exergues textuels constituent surtout des répétitions –souvent intégrales– des paragraphes retrouvés dans le corps du texte. Ces derniers se retrouvent généralement dans les marges du document de plateforme, très en évidence. En moyenne, 3,21% du texte mis en exergue dans les plateformes électorales du NPD abordent les enjeux d'immigration et d'intégration. On remarque cependant que le recours à cette stratégie n'est pas particulièrement constant et qu'il varie selon l'élection.

Le second parti ayant, en terme de volume, le plus recours aux exergues textuels pour diffuser son discours en matière d'immigration est le Parti libéral du Canada. Dans le cas de ce dernier, les exergues textuels constituent surtout des reformulations synthétiques du texte des plateformes. On les retrouve surtout dans les marges du document ainsi qu'au début des chapitres. Le PLC fait parfois usage d'encadrés et il est également enclin à varier les styles et les tailles de police pour ce type d'exergues. Avec en moyenne 3,19% des exergues textuels contenus dans ses plateformes abordant les questions d'intégration et d'immigration, on remarque que l'usage de cette stratégie est comparable à celui qu'en fait le NPD. Or, contrairement à ce dernier, le Parti libéral se distingue par la constance avec laquelle il emploie cette technique. Seul parti à utiliser cette stratégie à chacune des élections observées, on constate en effet que ce parti est très enclin à attirer l'attention du lecteur sur ses positionnements à l'endroit des enjeux étudiés. Cependant, on remarque également que cette tendance est à la baisse depuis 1997.

Troisième parti en importance en ce qui a trait à l'usage des exergues textuels pour faire part de son message à l'endroit de l'immigration, le Bloc québécois consacre à ces enjeux une moyenne de 2% de ceux-ci. Dans le cas du Bloc, les exergues textuels constituent principalement des engagements électoraux, lesquels sont la plupart du temps encadrés et en caractère gras. En outre, on remarque que le recours à la stratégie des

exergues textuels pour véhiculer un message en regard à ces enjeux s'effectue avec peu de constance par ce parti, lequel y a recours une élection sur deux.

Enfin, les partis ayant le moins recours à la mise en exergue de texte pour faire valoir leur discours relatif aux questions étudiées sont le Parti progressiste-conservateur/conservateur du Canada (en moyenne 1,79% pour les quatre élections) et le Reform Party/Alliance canadienne (en moyenne 0,71% pour les trois élections auxquelles il fut en lice). Dans les deux cas, le texte mis en exergue est presque exclusivement constitué de promesses électorales⁷². Or, à ces faibles taux s'ajoute un phénomène plus éloquent. On remarque en effet que la stratégie de mise en exergue du texte abordant les enjeux d'immigration et d'intégration est un phénomène récent, propre aux « partis fusionnés ». En effet, alors que le Reform Party ne fit aucun usage de cette méthode en 1993 et 1997, l'Alliance canadienne y eut quant à elle recours en 2000. Il en fut de même pour le Parti progressiste-conservateur qui fut réticent à mettre l'emphase sur de telles questions jusqu'à ce qu'il accomplisse la fusion avec l'Alliance canadienne en 2004. Ceci semble indiquer que malgré une hésitation initiale de la part des partis de droite à attirer le regard des lecteurs sur leurs positionnements à l'égard de l'immigration et de l'intégration, les partis fusionnés seraient plus enclins à y avoir recours.

Comme le démontre la figure 3.2, la volonté des partis à attirer l'attention des électeurs par le biais d'énoncés mis en exergue des plateformes varie grandement selon les partis ainsi que dans le temps. Hormis le Parti libéral et, dans une moindre échelle le Parti néodémocrate, qui ont recours à cette stratégie avec constance au fil du temps, les partis fédéraux canadiens semblent en effet peu enclins à accorder de l'importance à ces enjeux en tant que passages clefs de leurs discours électoraux.

⁷² Dans le cas de l'Alliance canadienne, ces engagements sont en fait des citations du chef Stockwell Day.

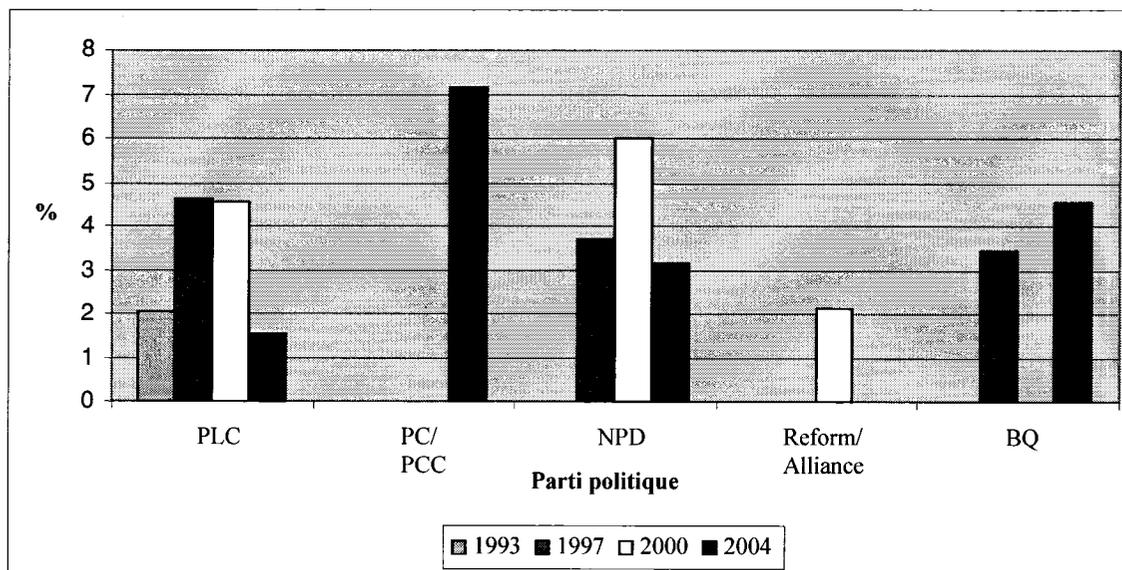


Figure 3.2 Ratio des exergues textuels par plateforme électorale

3.2.2 Les exergues d'expertise

Afin de donner du poids à leur discours électoral, certains partis politiques incluent, au sein de leurs plateformes, des éléments d'expertise tirés de sources objectives et généralement constitués de données scientifiques valables. L'usage d'une telle méthode sert donc à faire valoir un point de vue partagé par des autorités crédibles et, surtout, indépendantes du parti qui les met de l'avant. Ceci permet de donner plus de crédibilité à un engagement particulier ou encore de dénoncer avec plus de force une situation courante. Les exergues d'expertise prennent donc plusieurs formes (graphiques, tableaux statistiques, données scientifiques, opinions d'experts, etc.) et réfèrent toutes à des sources scientifiques reconnues, indépendantes et habituellement non partisans. Or, cette méthode de « priming » étant généralement privilégiée dans les plateformes présentant une recherche importante, celle-ci se fait assez rare. Il semble néanmoins important de l'inclure dans cette étude puisque certains partis semblent y avoir recours pour diffuser leur message à l'égard de l'immigration et de l'intégration.

Ainsi, le Bloc québécois utilise cette stratégie afin de faire valoir son point de vue sur l'immigration au Québec dans 4,65% des exergues d'expertise contenus dans sa plateforme électorale de 2004. Ce parti emploie surtout des graphiques ainsi que des

tableaux statistiques qui témoignent notamment du nombre d'immigrants accueillis par le Québec ainsi que des transferts linguistiques vers le français. Quant à lui, le Parti libéral a également recours aux exergues d'expertise dans son traitement des enjeux d'immigration dans deux des quatre élections observées (1993 et 1997). Ce parti inclut en effet quelques tableaux et graphiques ainsi que quelques citations d'experts qui, pour la plupart, servent à illustrer les succès du Canada en matière d'intégration des immigrants. Tous les autres partis demeurent quant à eux indifférents face à cette stratégie en ce qui a trait aux enjeux étudiés.

Comme le démontre la figure 3.3, une minorité de partis fédéraux privilégie l'emploi d'exergue d'expertise afin de faire valoir un message particulier en regard aux enjeux d'immigration et d'intégration. On remarque également une grande irrégularité dans l'usage de cette technique par les partis qui y ont recours. Il est ainsi possible de conclure que l'emploi d'une telle stratégie « scientifique » pour mettre de l'avant un message électoral abordant les enjeux d'immigration et d'intégration apparaît peu pertinent pour les partis fédéraux canadiens.

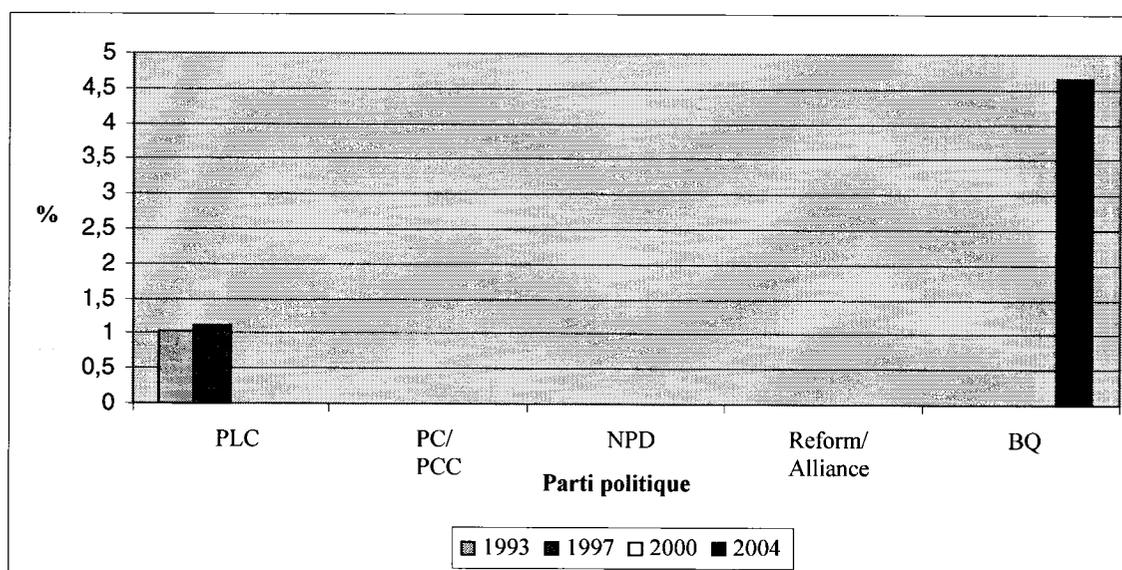


Figure 3.3 Ratio des exergues d'expertise par plateforme électorale

3.2.3 Les photographies et les images

Enfin, le dernier indicateur auquel cette étude s'attarde consiste en des photographies et images incluses dans les différentes plateformes électorales de la période identifiée. Distinct des méthodes jusqu'ici étudiées, lesquelles nécessitaient un effort d'attention de la part du lecteur, l'emploi de photographies introduit quant à lui un moyen à la fois passif et subtil de diffuser un discours électoral. Pouvant *a priori* être perçues comme une simple façon d'égayer le texte et d'en alléger un contenu parfois aride, les photographies contenues dans les plateformes électorales sont néanmoins sélectionnées dans le but de frapper l'imaginaire de l'électorat. Universelles, c'est-à-dire accessibles au-delà du langage, tout en laissant une grande latitude dans leur interprétation, les photographies constituent donc un excellent moyen pour les partis de se forger une image dans l'opinion publique. Cependant, il est intéressant de constater que le recours à cette technique n'a pas la cote auprès de tous les partis étudiés. En effet, on remarque que si certains partis en font un passage quasi obligé dans chaque plateforme, d'autres les boudent complètement. En quantifiant les photographies sur lesquelles apparaissent des membres de communautés ethnoculturelles, nous tenterons d'analyser lesquels d'entre eux y ont recours pour diffuser un message à l'égard des questions d'immigration et d'intégration.

Le Nouveau Parti démocratique demeure, sans l'ombre d'un doute, le parti ayant le plus orienté sa stratégie de communication électorale en ce sens. En effet, pas moins de 18,07% de l'ensemble des photographies retrouvées à l'intérieur de ses plateformes de 1993 à 2004 représentent des personnes issues des communautés ethnoculturelles, particulièrement des jeunes ou des enfants. Le plus souvent, ces personnes sont présentées en action (au travail, à l'école, pratiquant une activité sportive) ou en interaction avec des personnes caucasiennes. Fait intéressant, on remarque qu'en dépit d'une présence plutôt faible de ces questions à l'intérieur du texte des plateformes néodémocrates, le NPD semble ainsi compenser par le biais de cette stratégie « visuelle ». Ceci contribue donc à construire une image d'un parti sensible aux réalités des personnes immigrantes tout en évitant de se positionner trop clairement par des énoncés de texte. On note toutefois que la stratégie du NPD à cet égard s'exprime sans grande constance et qu'une tendance à la baisse peut s'observer au fil du temps.

Autre parti à se construire une image à l'égard de l'immigration par le biais des images, le Reform Party/Alliance canadienne accorde à ces dernières 11,67% de l'ensemble de l'espace photographique de ses plateformes. La majorité de celles-ci affichent des minorités « visibles » dans la force de l'âge offrant ouvertement leur appui au parti. Dans le cas de l'Alliance canadienne en 2000, les membres de communautés ethniques sont, pour la plupart, photographiés en interaction avec le chef Stockwell Day. Par ailleurs, et contrairement à la stratégie néodémocrate, on note que le Reform Party tend à hausser son recours à la stratégie « visuelle » au fil des années, lequel augmente de façon régulière entre 1993 et 2000. En revanche, on remarque que cette tendance ne s'est pas transposée au Parti conservateur du Canada suite à la fusion de 2004.

Le Parti libéral fait, quant à lui, également usage de photographies afin de diffuser son message à l'égard de l'immigration. En moyenne, 4,01% de l'ensemble des photographies comprises dans ses plateformes de 1993 à 2004 sont à l'effigie de membres issus des communautés ethnoculturelles. Pour la plupart d'entre elles, ces photographies représentent de jeunes minorités en action. En ce qui a trait à la constance avec laquelle ce parti fait usage de la technique, on remarque que celle-ci s'observe deux élections sur quatre. De ceci, on note également une décroissance au fil du temps.

Enfin, comme le démontre la figure 3.4, le Parti progressiste-conservateur/conservateur du Canada et le Bloc québécois ne privilégient tout simplement pas l'usage de photographies dans leurs plateformes électorales⁷³. Ainsi, la stratégie visuelle semble offrir un moyen d'expression privilégié dans la diffusion du discours à l'égard de l'immigration et de l'intégration pour les partis néodémocrate et Réformiste/Allianciste et elle constitue un élément d'une importance relative pour le Parti libéral. Les autres partis n'y accordent quant à eux aucune importance. Il est donc intéressant de constater que les partis les plus clairement positionnés sur le continuum idéologique gauche-droite sont ceux ayant le plus tendance à recourir à la méthode des

⁷³ Dans le cas du Bloc québécois, aucune photographie ne fut recensée pour les quatre plateformes étudiées. Dans le cas du Parti progressiste-conservateur/conservateur du Canada, une photographie (celle du chef Kim Campbell) fut recensée en 1993.

photographies pour véhiculer leur message à l'endroit de l'immigration mais que cette tendance s'est grandement atténuée avec la fusion des partis de droite en 2004.

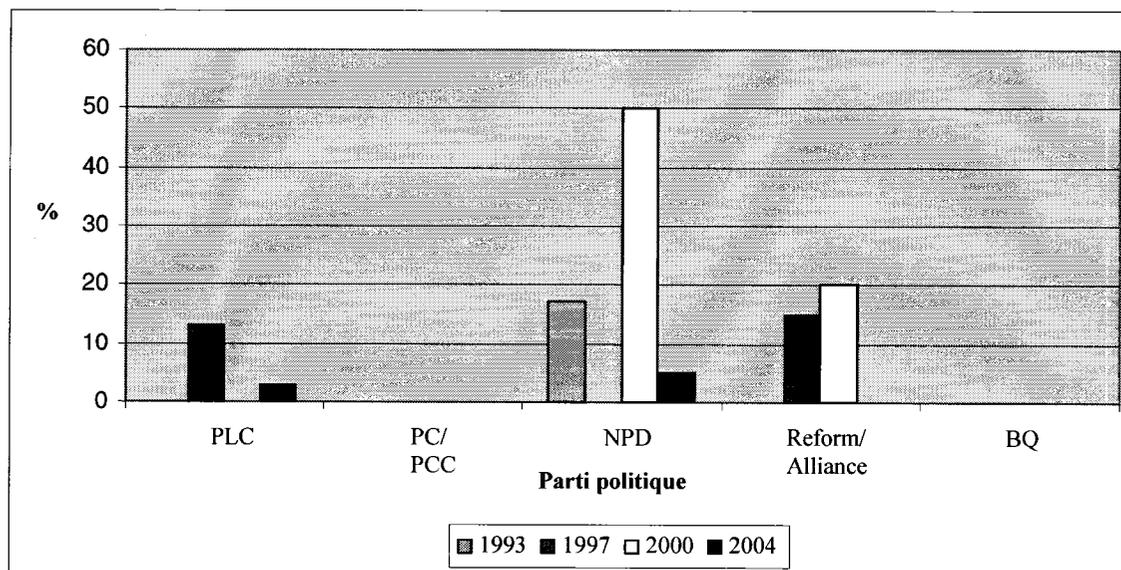


Figure 3.4 Ratio des photographies par plateforme électorale

3.3 Conclusion du chapitre

À la lumière de cette analyse quantitative exhaustive, il nous est possible de déterminer, pour la période de 1993 à 2004, comment les partis politiques fédéraux se sont positionnés quant à la saillance électorale des enjeux d'immigration et d'intégration. Ainsi, il apparaît que le Parti libéral du Canada constitue le parti accordant à ces questions l'espace le plus important à l'intérieur de ses différentes plateformes. En effet, si à première vue ce parti semble présenter des ratios moins impressionnants que ceux d'autres partis, le PLC demeure néanmoins en tête de liste en ce qui a trait à la constance avec laquelle il diffuse son discours à l'égard de ces questions. De plus, il constitue le parti utilisant le plus de méthodes différentes pour y arriver. En effet, la présence de ce parti pour chaque indicateur analysé est frappante : seul parti à réserver un espace substantiel à l'immigration et l'intégration dans les paragraphes de texte, les exergues textuels et d'expertise, il accorde également une présence significative à ces questions par le biais des photographies. De plus, cette approche, qui peut être qualifiée de transversale, se manifeste avec une récurrence remarquable au fil des ans. Pour ces raisons, il nous

apparaît que le Parti libéral du Canada est le parti accordant à l'immigration et l'intégration le plus d'importance au sein de ses plateformes électorales de 1993 à 2004.

Le Reform Party/Alliance canadienne fait également montre d'un vif intérêt à aborder les questions d'immigration et d'intégration au sein de ses plateformes. En effet, ce parti consacre à ces enjeux une quantité remarquable de texte en plus d'inclure un nombre substantiel de photographies à l'effigie de membres des communautés culturelles. On remarque également que l'espace qui leur est réservé s'exprime assez régulièrement pour la période étudiée. En revanche, ce parti fait une utilisation des différentes méthodes de priming moins importante que le Parti libéral.

Le Bloc québécois accorde aux enjeux étudiés un espace substantiel, presque exclusivement concentré au niveau du texte. En effet, peu de méthodes de priming sont utilisées par le parti pour diffuser un message électoral en regard à ces thèmes dans l'ensemble de la période. Cependant, il est intéressant de constater une certaine recrudescence de la transversalité dans l'approche du Bloc pour traiter de ces questions en 2004. Ceci semble donc présager que l'immigration et l'intégration présentent, dès lors, une saillance électorale plus importante pour ce parti que lors des élections précédentes.

Quant à lui, le Nouveau Parti démocratique se démarque surtout par une présence visuelle importante (exergues textuels et photographies) de ces questions au sein de ses plateformes. Ceci laisse présager d'une volonté manifeste de la part de ce parti à attirer l'attention de l'électorat sur ses positionnements en regard à l'immigration et l'intégration. Bien que cette stratégie soit différente de celle employée par d'autres partis qui privilégient l'emploi du texte, on remarque que le NPD réserve un espace à ces questions globalement significatif au sein de ses plateformes. Cette présence s'exprime également avec une certaine régularité. Cependant, le peu d'espace réservé au contenu laisse présager d'une saillance électorale moins importante que celle exprimée par les partis libéral, réformiste/allianciste et bloquiste sur les mêmes questions.

Enfin, l'analyse quantitative poursuivie dans le cas du Parti progressiste-conservateur/conservateur du Canada semble révéler un relatif désintérêt de ce parti envers les enjeux relatifs à l'immigration et l'intégration. On remarque en effet que peu

d'espace texte et que très peu de méthodes de priming leur sont consacrées et ce, pour l'ensemble de la période étudiée. En effet, la fusion avec l'Alliance canadienne, laquelle démontrait pourtant un intérêt manifeste à traiter de ces questions, ne semble avoir eu que peu d'impact en ce sens au sein du Parti conservateur du Canada. Ainsi, en dépit d'une recrudescence de la présence de ces questions au sein des exergues textuels de la plateforme de 2004, on remarque que, dans l'ensemble, l'espace réservé aux thèmes de l'immigration et de l'intégration par le nouveau parti s'inscrit davantage dans la lignée (minimaliste) suivie par le Parti progressiste-conservateur aux élections précédentes. En termes quantitatifs, il semble que la fusion des partis de droite n'a pas entraîné de changement notable dans le volume du traitement de ces questions.

CHAPITRE IV

ANALYSE QUALITATIVE

Le chapitre précédent nous a permis d'analyser l'importance que prennent les enjeux relatifs à l'immigration et à l'intégration dans les différentes plateformes électorales élaborées par les partis fédéraux canadiens. Ainsi, nous avons constaté que l'espace accordé à ces questions est variable pour chaque parti. De plus, nous avons pu remarquer que si la plupart des partis utilisent le texte de leurs plateformes pour véhiculer un message particulier à l'égard de ces enjeux, d'autres méthodes de mise en relief peuvent également être privilégiées et ainsi influencer la teneur de l'image qu'ils désirent projeter.

Le présent chapitre propose d'approfondir le détail du propos de chaque parti à l'endroit des questions d'immigration et d'intégration en reprenant le même découpage méthodologique que celui utilisé pour l'analyse quantitative. Comme il s'attarde sur le contenu plutôt que sur le volume, ce chapitre limite son analyse aux paragraphes et exergues textuels des plateformes électorales. Pour chaque parti, nous tenterons d'établir la *nature* du discours tenu à l'égard de l'immigration et de l'intégration des nouveaux arrivants ainsi que l'*évolution* des différents positionnements dans le temps⁷⁴. Nous terminerons ce chapitre avec une synthèse des différents comportements observés.

4.1. Le Parti libéral du Canada

4.1.1 Une réputation d'ouverture

Fier de sa contribution à la mise en place d'une politique de multiculturalisme au Canada durant les années 1970, le Parti libéral se perçoit en tant qu'instigateur du discours et des politiques publiques inclusifs à l'endroit des minorités et, notamment, des immigrants. Conséquemment, selon Clarkson, ce parti travaille habituellement à se forger un discours électoral sachant séduire « the lower to middle-class coalition including women and ethnic voters »⁷⁵. Enclin à appliquer le principe de la discrimination positive au sein même de sa stratégie électorale, ce parti tend ainsi à présenter un nombre important de

⁷⁴ L'ordre d'apparition des partis dans l'analyse s'effectue selon l'importance quantitative accordée par ceux-ci aux enjeux observés.

⁷⁵ Clarkson, Stephen, «Securing Their Future Together: The Liberals in Action», in Alan Frizzell et Jon H. Pammett (ed.), *The Canadian General Election of 1997*, Toronto, Dundurn Press, 1997, p. 41.

candidats issus des minorités « visibles » ainsi qu'à adapter sa stratégie de campagne aux réalités linguistiques de certaines communautés culturelles⁷⁶. Mettant beaucoup l'accent sur l'apport de la diversité culturelle tant à l'intérieur des structures de son parti que dans les institutions qu'il dirige, le PLC s'est progressivement acquis le soutien des minorités ethnoculturelles⁷⁷ grâce à sa réputation d'un parti sensible aux réalités de ces derniers.

4.1.2 Le traitement des questions d'immigration dans les plateformes électorales du Parti libéral du Canada

Comme il aborde la question sous l'angle d'un parti au pouvoir, l'essentiel du discours du Parti libéral du Canada à l'égard de l'immigration constitue un moyen de mettre en lumière la bonne performance de son gouvernement au cours de la période examinée. Ainsi, les différentes plateformes étudiées rappellent à quel point la politique canadienne d'immigration est ouverte et qu'elle constitue un exemple à suivre dans le reste du monde. Le PLC semble donc parfois s'approprier tout le succès de la politique canadienne d'immigration et l'utiliser comme faire-valoir. Ainsi, on constate qu'en plus de souligner ses divers *positionnements* à l'égard de l'immigration, ce parti s'évertue également à diffuser la *réputation* qu'il s'est acquise au fil du temps sur la question.

Une attention particulière est ainsi consacrée aux bienfaits qu'apporte la politique canadienne d'immigration à la société d'accueil ainsi qu'aux personnes immigrantes qui trouvent au Canada des conditions de vie meilleures⁷⁸. On insiste notamment sur le fait que le Parti libéral a toujours embrassé des politiques progressistes en matière d'immigration et qu'il l'a fait avec l'objectif de répondre aux besoins immédiats des populations dans le besoin⁷⁹. Le parti insiste notamment sur le caractère humain des

⁷⁶ Stephen Clarkson, «Disaster and Recovery: Paul Martin as Political Lazarus», in Jon H Pammatt et Christopher Dornan (ed.), *The Canadian General Election of 2004*, Toronto, Dundurn Press, 2004, p. 39,

⁷⁷ Voir Daiva K., Stasiulis, *op. cit.*

⁷⁸ Parti libéral du Canada, *Pour la création d'emploi. Pour la relance économique*, Ottawa, 1993, p. 70, paragraphe 262, p. 72 exergues expertise XXXIV à XXVII.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 82, paragraphes 322 et 324.

critères d'accueil⁸⁰, lesquels permettent « de réunir des familles séparées, de fournir un asile aux réfugiés et d'attirer des travailleurs qualifiés »⁸¹. On souligne également les efforts entrepris par les différents gouvernements libéraux pour augmenter le niveau annuel d'immigrants à 1% de la population tout en respectant une politique qui « concilie les considérations humanitaires et nos besoins démographiques et économiques »⁸². Enfin, le parti révèle une volonté de rendre le système canadien d'immigration plus compréhensible pour les requérants⁸³.

La question de l'accueil des réfugiés constitue également un domaine d'engagement présent au sein des différentes plateformes libérales étudiées. Sur ce point, le parti insiste notamment sur sa volonté de renforcer, à l'échelle internationale, « le rôle du haut-commissariat pour les réfugiés en actualisant la Convention internationale sur les réfugiés de 1951 et en prévoyant un financement plus stable »⁸⁴. On suggère également d'élargir le statut de réfugié aux femmes persécutées en raison de leur sexe⁸⁵. Enfin, on mentionne une volonté de lutter contre la criminalité transfrontalière et, plus particulièrement, d'œuvrer à résoudre les problèmes de trafic de personnes⁸⁶.

Ceci dit, on remarque en 2004 un important changement de ton dans le traitement de la question alors que d'autres préoccupations composent désormais l'essentiel du discours du PLC sur l'immigration. D'une part, le contenu de la plateforme électorale à cet effet est plus succinct que de par les années précédentes. D'autre part, le propos se concentre majoritairement sur les réalisations du gouvernement libéral dans la mise à jour de la politique canadienne d'immigration. On insiste désormais sur la réforme effectuée par le gouvernement libéral à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié afin de le

⁸⁰ Parti libéral du Canada, *Bâtir notre avenir ensemble*, Ottawa, 1997, p. 21, paragraphes 80 et 81.

⁸¹ Parti libéral du Canada, *Un meilleur avenir pour tous : le plan d'action libéral pour le Canada*, Ottawa, 2000, p. 28, paragraphe 226.

⁸² *Pour la création d'emploi. Pour la relance économique*, op. cit., p. 82, paragraphe 323, *Un meilleur avenir pour tous : le plan d'action libéral pour le Canada*, op. cit., p. 28, paragraphe 227 (caractère gras).

⁸³ *Bâtir notre avenir ensemble*, op. cit., p. 21 paragraphe 82.

⁸⁴ *Pour la création d'emploi. Pour la relance économique*, op. cit., p. 83, paragraphe 325.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 83, paragraphe 326.

⁸⁶ *Un meilleur avenir pour tous : le plan d'action libéral pour le Canada.*, op. cit., p. 25, paragraphe 194.

rendre plus efficace⁸⁷. De plus, on souligne la mise en place d'une nouvelle agence responsable de la *sécurité* aux frontières⁸⁸ ainsi que l'adoption de la *Loi antiterroriste*⁸⁹ qui modifie certains des éléments de l'ancienne loi sur l'immigration⁹⁰. Ainsi, contrairement à la tradition d'ouverture qui caractérisait son traitement de la question, le PLC semble à partir de ce moment durcir son discours. Cependant, au-delà des nouvelles préoccupations sécuritaires, d'autres indices suggèrent l'apparition d'un durcissement graduel de l'approche libérale en matière d'immigration avant les épisodes terroristes du 11 septembre 2001. La section suivante propose d'observer l'évolution du discours de ce parti à l'égard de la question.

4.1.3 Évolution du traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'immigration au sein des plateformes électorales du Parti libéral du Canada

Les différents éléments relatifs à l'immigration apparaissant dans les plateformes libérales de 1993 à 2004 témoignent d'un intérêt manifeste à accorder à cette question une importance électorale. Outre un traitement généralement favorable qui sous-tend l'ensemble de la politique du parti en la matière, on observe également que la majorité des positionnements à cet effet sont exprimés avec constance tout au long de la période étudiée. Ainsi, les contenus des différentes plateformes abordent régulièrement tout *l'apport* que représente l'immigration pour le Canada. On insiste également avec une assiduité particulière sur la bonne performance des gouvernements libéraux en matière d'immigration.

On constate toutefois que la rupture « sécuritaire » qui s'installe en 2004 a pour effet de durcir considérablement l'image projetée par le parti à l'égard du système canadien d'immigration. Celle-ci rompt en effet avec la tradition d'ouverture valorisée depuis plus d'une décennie par ce parti. D'une personne à « protéger », l'immigrant est

⁸⁷ Parti libéral du Canada, *Aller droit devant*, Ottawa, 2004, p. 8, paragraphe 54.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 11, paragraphe 70 (c'est nous qui soulignons).

⁸⁹ *Ibid.*, p. 62, exergue texte 65.

⁹⁰ Voir Gouvernement du Canada, Projet de loi C-36 (section 3, article 46), 1^{ère} session, 37^e Législature, 2001. Accessible via http://www.parl.gc.ca/37/1/parlbus/chambus/house/bills/government/C-36/C-36_4/90168b-12F.html#37

dès lors perçu comme un potentiel danger pour la société canadienne. Ce changement discursif inscrit donc une mutation significative dans l'image projetée par le parti à l'égard de l'immigration. Or, si le virage sécuritaire et, plus particulièrement, la mise en valeur de la loi antiterroriste prennent l'essentiel de leur valeur électorale dans les événements de septembre 2001, on remarque néanmoins qu'une atténuation de l'enthousiasme du PLC envers l'accueil de nouveaux arrivants se manifeste dès 2000. En 2000, contrairement aux élections précédentes, le parti semble plus soucieux des ressources nécessaires pour accueillir de nouveaux immigrants. Jusqu'à présent, les différentes plateformes soulignaient exclusivement l'importance de maintenir un taux d'accueil élevé. Cette nouvelle préoccupation d'ordre économique peut ainsi laisser présager d'un certain ralentissement de l'élan favorable de ce parti envers l'immigration. Si ce constat s'avère exact, il serait possible d'identifier un léger durcissement dans le propos du parti à l'égard de l'immigration avant le virage sécuritaire du parti en 2004. Le tableau 4.1 résume les différents positionnements mis de l'avant par le Parti libéral du Canada à l'égard de l'immigration entre 1993 et 2004.

Tableau 4.1 Traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'immigration par le Parti libéral du Canada entre 1993 et 2000

	Immigration
1993	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter des mesures progressistes en matière d'accueil d'immigrants et de réfugiés • Concilier réponse aux besoins humanitaire en fonction des ressources disponibles • Fixer seuil d'immigration à 1% de la population totale
1997	<ul style="list-style-type: none"> • Politique canadienne est un exemple pour le monde entier • Source de richesse culturelle • Source de tolérance • Source d'influence dans le monde • Simplifier le système pour faciliter l'usage par les requérants
2000	<ul style="list-style-type: none"> • A permis de bâtir le Canada • Permet de réunir les familles, d'attirer des travailleurs et d'offrir un asile • Hausser le taux actuel d'immigrants <i>si</i> les ressources sont suffisantes
2004	<ul style="list-style-type: none"> • A réformé système de nominations à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié • A introduit nouvelle agence pour la sécurité aux frontières • A introduit la <i>Loi antiterroriste</i>

4.1.4 Le traitement des questions d'intégration dans les plateformes électorales du Parti libéral du Canada

Les plateformes électorales rédigées par le Parti libéral du Canada entre 1993 et 2004 constituent un terrain d'exploration fertile pour le traitement des questions d'intégration. Loin d'aborder ce thème sous l'angle circonscrit de la gestion et de l'évaluation des programmes d'intégration, ce parti considère également la dimension théorique –voire idéologique– derrière le concept. Ainsi, mis à part les différentes propositions envisagées dans le but de mieux inclure les minorités ethnoculturelles à la société canadienne, le PLC consacre également un espace substantiel à l'articulation de sa propre conception du vivre-ensemble dans une société pluriculturelle.

Pour ce parti, tout le discours entourant l'intégration prend son sens dans la célébration de la *diversité culturelle* qui caractérise la société canadienne. Cette « diversité » –laquelle prend un caractère quasi-idéologique en raison de l'importance qui lui est accordée à l'intérieur des plateformes⁹¹– fait ainsi l'objet d'une rhétorique positive particulièrement développée et soignée. D'entrée de jeu, le parti s'affaire à rappeler son rejet de « la notion qu'un État soit composé d'un seul groupe ethnique, d'une seule langue et d'une seule culture. »⁹², en insistant notamment sur le fait qu'au contraire, le bilinguisme est un « élément fondamental de l'identité canadienne »⁹³. On poursuit ensuite en affirmant que le Canada est un pays *bâti* par des immigrants⁹⁴ et que « c'est la grande diversité des langues, des religions, des races et des cultures qui forment la trame de [sa] société. »⁹⁵ De plus, le PLC attribue la réussite et la bonne réputation du Canada à

⁹¹ Parti libéral du Canada, *Bâtir notre avenir ensemble*, Ottawa, 1997, p. 14, paragraphe 32, p. 19, paragraphes 67, 71 et 72, page 20, paragraphes 75, page 22, paragraphe 89, page 22, exergue texte 12.

⁹² Parti libéral du Canada, *Aller droit devant*, Ottawa, 2004, p. 49, paragraphe 191.

⁹³ *Un meilleur avenir pour tous : le plan d'action libéral pour le Canada.*, *op. cit.*, p. 28, paragraphe 218.

⁹⁴ Parti libéral du Canada, *Un meilleur avenir pour tous : le plan d'action libéral pour le Canada*, Ottawa, 2000, p. 7, paragraphe 46 (c'est nous qui soulignons).

⁹⁵ *Ibid.*, p. 20, paragraphe 73.

la mosaïque de cultures auxquelles appartiennent ses citoyens⁹⁶. Cette mosaïque « attire les investissements, les savoir-faire et les compétences des quatre coins du monde. »⁹⁷ On souligne également que, grâce au legs des valeurs de tolérance et d'acceptation engendrées par le multiculturalisme⁹⁸, il est facile pour le Canada d'agir en tant que médiateur international, ce qui lui confère une crédibilité enviable à l'échelle mondiale.

Cette même politique de multiculturalisme constitue en elle-même un élément déterminant du discours libéral à l'égard de l'intégration. Selon le parti, c'est grâce aux différents programmes initiés par les gouvernements libéraux dans le but de mettre en place une gestion efficace du multiculturalisme que s'effectue, au Canada, la lutte aux préjugés. Selon ce parti, la politique canadienne de multiculturalisme garantit une justice sociale accrue⁹⁹ car elle donne les moyens à l'État d'appliquer rigoureusement les principes de la Charte canadienne des droits et libertés pour protéger les minorités¹⁰⁰. Par ailleurs, on souligne les efforts entrepris par les gouvernements libéraux en vue de réparer les injustices passées en matière de discrimination raciale¹⁰¹. On insiste également sur leurs initiatives en matière de sécurité publique¹⁰² et de services communautaires¹⁰³ afin de contrer toutes les formes de racisme et, spécialement, les crimes à caractère haineux. D'ailleurs, certaines mesures introduites afin de célébrer la diversité culturelle par le Parti libéral sont également mises en relief dans les documents observés. Par exemple, le parti semble particulièrement fier de l'introduction de la discrimination positive¹⁰⁴ à l'échelle nationale. Enfin, différents extraits des plateformes électorales analysées mentionnent la

⁹⁶ Parti libéral du Canada, *Un meilleur avenir pour tous : le plan d'action libéral pour le Canada*, Ottawa, 2000, p. 2, paragraphes 2-3, p. 23, exergue texte 18, p. 29, paragraphe 229.

⁹⁷ *Bâtir notre avenir ensemble*, *op. cit.*, p. 22, paragraphe 90, p. 92, paragraphe 514.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 92, paragraphe 512.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 21, paragraphe 79.

¹⁰⁰ *Un meilleur avenir pour tous : le plan d'action libéral pour le Canada*, *op. cit.*, p. 28, paragraphe 216.

¹⁰¹ *Bâtir notre avenir ensemble*, *op. cit.*, p. 20, paragraphe 76, p. 21, paragraphe 78.

¹⁰² *Pour la création d'emploi. Pour la relance économique*, *op. cit.*, p. 70, paragraphe 261, p. 79, paragraphe 308, p. 81, paragraphe 318, p. 82, paragraphe 319, p. 72, exergue expertise XXXVIII, et p. 82, exergue texte 78 (réitération du paragraphe 318), *Bâtir notre avenir ensemble*, *op. cit.*, p. 21, paragraphe 85, p. 96 paragraphe 538.

¹⁰³ *Un meilleur avenir pour tous : le plan d'action libéral pour le Canada*, *op. cit.*, p. 28, paragraphe 225.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 28, paragraphe 224.

volonté du parti de garantir aux minorités visibles l'équité en matière d'emploi¹⁰⁵ et ce, particulièrement au sein de la fonction publique canadienne¹⁰⁶ et de la représentation au Parlement¹⁰⁷.

Un certain nombre de propositions « disparates » discutent également des dimensions de l'intégration à divers niveaux. Par exemple, on note l'intention du parti d'améliorer le niveau d'éducation des groupes socioculturels¹⁰⁸ en adaptant davantage le système canadien à leurs réalités spécifiques. On insiste aussi sur l'importance de mettre sur pied un système qui reconnaîtra les titres de compétences des nouveaux immigrants afin que ces derniers puissent améliorer leurs possibilités d'emplois¹⁰⁹. De plus, on mentionne la volonté du parti d'introduire des mesures visant à faciliter la création de petites et moyennes entreprises par les néo-canadiens dont « les racines culturelles sont un atout important pour l'expansion des exportations »¹¹⁰. Au plan social, le parti souligne l'importance de favoriser davantage le logement social, puisqu'il s'agit d'un « facteur important de l'intégration. »¹¹¹ Enfin, on soutient prendre en compte les « besoins propres aux femmes de diverses origines ethniques » en matière de santé¹¹² et on rappelle l'intention du parti de rendre l'excision illégale¹¹³ au Canada.

On peut ainsi constater que la question de l'intégration des nouveaux arrivants constitue un élément important de l'image projetée par le Parti libéral du Canada lors des campagnes électorales. Outre le ton particulièrement favorable qui se dégage du traitement offert par ce dernier à l'égard de cette question, on remarque également une profondeur et une complexité dans le discours véhiculé. Ainsi, la question de la diversité culturelle est élevée au rang de « valeur nationale » et le multiculturalisme est compris

¹⁰⁵ *Pour la création d'emploi. Pour la relance économique, op. cit.*, p. 82, paragraphes 320 et 321.

¹⁰⁶ *Bâtir notre avenir ensemble, op. cit.*, p. 20, paragraphe 77.

¹⁰⁷ *Pour la création d'emploi. Pour la relance économique, op. cit.*, p. 88, paragraphe 343.

¹⁰⁸ *Ibid.* p. 28, paragraphe 95.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 11, paragraphe 79, *Aller droit devant., op. cit.*, p. 43, paragraphe 178.

¹¹⁰ *Pour la création d'emploi. Pour la relance économique, op. cit.*, p. 43, paragraphe 143.

¹¹¹ *Aller droit devant., op. cit.*, p. 34, paragraphe 149.

¹¹² *Pour la création d'emploi. Pour la relance économique, op. cit.*, p. 77, paragraphe 293.

¹¹³ *Bâtir notre avenir ensemble, op. cit.*, p. 83, paragraphe 468, page 83, exergue expertise LXVI.

comme un moyen d'assurer la justice sociale. Par ailleurs, en plus d'aborder cet enjeu de front dans des sections de plateformes qui lui sont spécifiquement dédiées, on remarque une tendance de ce parti à inclure la « dimension culturelle » à tous les niveaux de sa politique, c'est-à-dire tant au sein des volets traitant de la politique économique que dans ceux abordant la perspective sociale. Le ton particulièrement favorable employé est ainsi conjugué à un argumentaire structuré, cohérent et transversal qui réussit à convaincre de la sincérité du parti. La section suivante propose d'observer l'évolution du discours de ce parti à l'égard de l'intégration pour l'ensemble de la période observée.

4.1.5 Évolution du traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'intégration au sein des plateformes électorales du Parti libéral du Canada

Le discours du Parti libéral du Canada à l'égard de l'intégration demeure assez stable au fil du temps. En effet, la mise en valeur de la diversité ainsi que le soutien indéfectible envers la politique de multiculturalisme demeurent des thèmes récurrents. De plus, on remarque que la répartition de ces thèmes à l'intérieur des différentes plateformes demeure, tout proportion gardée¹¹⁴, assez constante. Si on remarque des différences entre les diverses politiques proposées, celles-ci s'opèrent néanmoins dans une lignée argumentaire compatible avec les positionnements antérieurs.

On doit toutefois noter une certaine « superficialisation » du discours au fil du temps. Par exemple, on remarque que le sujet est abordé plus timidement en 2004 que dans les années précédentes. On n'y retrouve aucune mention directe de la politique de multiculturalisme, un élément pourtant dominant des plateformes précédentes. On note également que les questions de diversité culturelle sont traitées plus futillement à l'intérieur de ce document. Cependant, ce relatif désintérêt ne marque pas de *rupture* significative dans le ton général du discours du Parti libéral du Canada à l'endroit du thème de l'intégration mais témoigne d'une évolution vers un discours un peu plus neutre. Le tableau 4.2 témoigne de cette relative stabilité.

¹¹⁴ Les plateformes électorales rédigées par le Parti libéral du Canada ont une ampleur considérablement différentes selon l'élection. Voir l'appendice C.

Tableau 4.2 Traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'intégration par le Parti libéral du Canada entre 1993 et 2000

	Intégration
1993	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer éducation des personnes immigrantes et des membres des communautés culturelles • Lutte aux préjugés • Favoriser la création de PME par nouveaux arrivants • Prendre en compte les besoins sociaux spécifiques des nouveaux arrivants
1997	<ul style="list-style-type: none"> • Diversité est une valeur canadienne • Diversité est garantie par la politique de bilinguisme • Diversité attire les investissements • Importance de protéger les droits des minorités
2000	<ul style="list-style-type: none"> • Diversité et tolérance sont des valeurs canadiennes • Mosaïque de cultures est gage de bonne réputation • Charte des droits protège les minorités • Discrimination positive et lutte au racisme sont mesures pour célébrer la diversité • Volonté d'élaborer un système de reconnaissance des diplômes
2004	<ul style="list-style-type: none"> • Canada est un pays béni car il y règne liberté, ouverture et tolérance • Union fédérale est fondée sur plusieurs groupes ethniques, langues et cultures • Favoriser davantage de logement social (facteur d'intégration) • Reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger

4.1.6 Conclusion

Le Parti libéral du Canada témoigne d'une volonté manifeste de projeter une image positive à l'égard de l'immigration et des immigrants eux-mêmes. À l'intérieur des plateformes électorales, le discours du parti sur ces questions est abordé de manière transversale, c'est-à-dire tant sous l'aspect social qu'économique. Sous l'ère Chrétien, entre 1993 et 2000, les valeurs de diversité, de tolérance ainsi que la discrimination positive sont à l'honneur dans les différentes plateformes électorales analysées. Le ton employé pour aborder ces questions demeure presque entièrement favorable. Pour cette période, on constate que l'approche du Parti libéral à l'égard de ces questions s'articule autour d'un propos rassembleur qui insiste sur *l'apport* des néo-canadiens au reste de la société et sur la fierté que suscite la pluralité canadienne. Sur ce point, le lecteur peut parfois ressentir une certaine tendance du parti à utiliser l'héritage immigrant pour s'appropriier tout le mérite de l'attitude des Canadiens à l'égard des valeurs de diversité et de tolérance. Il est également intéressant de constater que, face aux questions judiciaires,

les personnes issues de l'immigration sont alors perçues comme des *victimes* du crime plutôt que les responsables.

Sous l'ère Martin en 2004, sans proprement parler de biais restrictif, on remarque une certaine « centralisation » du discours à l'endroit des enjeux analysés. En effet, tout l'accent mis sur l'apport des nouveaux arrivants disparaît pour faire place à un virage sécuritaire qui met désormais l'accent sur la protection des frontières et le délaissement du thème de la diversité culturelle. L'immigrant semble désormais perçu comme un criminel potentiel. Or, ce changement, bien qu'il soit clairement imputable aux facteurs extérieurs que représentent les attaques terroristes du 11 septembre 2001, se conjugue néanmoins à une présence quantitative amoindrie¹¹⁵ du thème, ce qui témoigne d'un certain désintérêt du parti à aborder directement ces enjeux lors de cette campagne électorale. Ainsi, bien que dans l'ensemble le Parti libéral du Canada projette l'image d'un parti sensible et actif dans les domaines de l'immigration et de la lutte à la discrimination raciale, le virage emprunté en 2004 nous permet de conclure à une évolution de l'image du parti vers le centre-droit de l'échiquier politique en regard à ces enjeux.

4.2 Le Reform Party et l'Alliance canadienne

4.2.1 Le défi de l'opinion publique

S'il est un parti qui suscite la controverse quant à ses positionnements¹¹⁶, il s'agit sans l'ombre d'un doute du Reform Party/Alliance canadienne. Selon Cairns, ceci s'explique par la propension de ce parti à introduire des enjeux « d'ordre culturel »¹¹⁷ dans le débat public, c'est-à-dire en rendant saillantes certaines questions à saveur morale ou relevant

¹¹⁵ Voir chapitre III.

¹¹⁶ Pour une meilleure compréhension de l'idéologie du parti, voir David Laycock, *The New Right And Democracy in Canada*, Don Mills, Oxford University Press, 2002.

¹¹⁷ Alan C, Cairns, «An Election to be Remembered: Canada 1993», in *Canadian Public Policy*, Vol. XX, no. 3, p. 230.

du mode de vie individuel¹¹⁸. Rompant avec le propos neutre et médian de « l'esprit de courtage » véhiculé par d'autres partis, le Reform/Alliance offre à ses partisans la possibilité de manifester une « explicit opposition to the direction of recent state policy [...] with a degree of ideological consistency and coherence. »¹¹⁹ Par exemple, on remarque une habitude chez ce parti à laisser certains candidats exprimer leurs allégations racistes lors des campagnes électorales¹²⁰. Bien que de tels propos ne fussent jamais officiellement endossés par les chefs du parti, une tranche de l'électorat demeura d'avis que l'intolérance envers les néo-canadiens s'avérait latente au sein de ce parti: « as a result, the Reform Party was soon identified with immigration restriction. »¹²¹

¹¹⁸ Sur l'importance des enjeux culturels en 1993, voir Richard Jenkins, « How Campaigns Matter in Canada: Priming and Learning as Explanations for the Reform Party's 1993 Campaign Success », in *Canadian Journal of Political Science*, vol. 35, no. 2, p. 383-408.

¹¹⁹ Cairns, *idem*.

¹²⁰ En 1993, le candidat John Beck se fit remarquer suite à une affirmation à l'effet que l'immigration avait des effets néfastes sur l'emploi. Beck fit également plusieurs sorties publiques à l'effet que les immigrants *envahiraient* et apporteraient la mort et la destruction dans les communautés canadiennes : « Immigrants will overwhelm us », « I can see transition of the people in Toronto going from the WASP into different kinds of people. I don't even know where they come from [but] I think it has to stop. » Propos rapportés dans Lionel Lumb, « The Television of Inclusion », in *Canadian General Election of 1993*, *op. cit.*, p. 119-120 (c'est nous qui soulignons). Voir également Faron Ellis et Keith Archer, « Reform : Electoral Breakthrough », in Frizzell, Alan, John H. Pammatt et Anthony Westell, *Canadian General Election of 1993*, Ottawa, Carleton University Press, 1994, p. 72. En 1997, malgré des tentatives de la part du parti de rompre avec cette image d'intolérance, notamment par le biais de mesures visant à accueillir en son sein davantage de membres en provenance de communautés culturelles, un commentaire de l'organisateur en chef du Reform Party pour la Colombie-Britannique, George Rigaux, à l'effet que la communauté sikhe participait à un *complot* dans le but de s'accaparer les nominations de la région de Surrey Central, ranima le débat sur les positions racistes embrassées par le parti. Voir Faron Ellis et Keith Archer, « Reform at the Crossroads », in *Canadian General Election of 1997*, *op. cit.*, p. 113. Enfin, l'Alliance canadienne ne fut pas en reste et connut, elle aussi, son épisode « raciste » lors de la campagne de 2000 grâce à une référence à « l'invasion asiatique de l'Ouest canadien » par la candidate dans Winnipeg Betty Granger. Voir Edward Greespon, « Covering the Campaign 2000 », in *The Canadian General Election of 2000*, *op. cit.*, p. 187.

¹²¹ Liane Soberman, « Immigration and the Federal Election of 1993 », in Harold Troper et Morton Weinfeld, *Ethnicity, Politics and Public Policy: Case studies in Canadian Diversity*, Toronto, University of Toronto Press, 1999, p. 257.

4.2.2 Le traitement des questions d'immigration dans les plateformes électorales du Reform Party et de l'Alliance canadienne

En dépit d'une approche restrictive certaine, on remarque néanmoins que le traitement officiel de ces questions par le Reform Party/Alliance canadienne reste ancré dans une imagerie sécuritaire et une volonté de contrôle qui demeure toutefois étrangère aux assertions de quelques candidats controversés. À la lecture des plateformes, on constate que le message envoyé à l'électeur est complexe, parfois même contradictoire. Ainsi, on retrouve certaines affirmations paradoxales stipulant d'un même souffle que le parti perçoit l'immigration comme une *source d'altération* du tissu social national¹²² mais « *remains convinced that immigration has been, and can be again, a positive source of economic growth, cultural diversity and social renewal* »¹²³.

Ce comportement paradoxal dans le discours du Reform Party et de l'Alliance canadienne s'explique partiellement par la différenciation qu'ils opèrent entre l'immigration de type « légitime » et l'immigration de type « frauduleux ». Ainsi, même si aucune définition claire des deux concepts n'est offerte au sein des différentes plateformes électorales étudiées, on remarque toutefois que des messages très différents sont véhiculés à l'endroit de ces deux « catégories » d'immigration. Dans le cas des immigrants jugés « légitimes », c'est-à-dire les demandes acceptables par le Canada, les différentes plateformes insistent sur l'importance d'établir une sélection des candidats juste, non discriminatoire et non fondée sur la race ou les croyances¹²⁴. On insiste également sur l'importance de réformer le système afin de favoriser les requêtes en provenance de candidats jugés aptes à s'adapter par eux-mêmes au marché du travail canadien¹²⁵. Cependant, le parti rappelle également l'importance de strictement contrôler le niveau d'affluence de ces nouveaux arrivants dans les communautés canadiennes et, pour ce faire, il suggère de *soumettre à référendum* tout changement substantiel à la

¹²² Reform Party of Canada, *Blue Sheet : Principles, Policies and Election Platform*, Calgary, 1993 p. 3, paragraphe 69 (c'est nous qui soulignons).

¹²³ *Ibid.*, p. 6, paragraphe 200 (c'est nous qui soulignons).

¹²⁴ *Ibid.*, p. 6, paragraphe 201.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 6, paragraphe 202.

politique canadienne d'immigration¹²⁶. Enfin, le parti souligne sa volonté de restreindre le concept de réunification familiale à sa plus petite expression, c'est-à-dire en le limitant aux membres de la famille immédiate seulement¹²⁷.

En ce qui a trait aux immigrants jugés « illégaux », ceux-ci reçoivent un traitement beaucoup plus intransigeant. En effet, le parti exige non moins que la déportation immédiate et irrévocable¹²⁸ de toute personne considérée immigrant ou réfugié illégal au Canada. Or, admettant que de tels recours soient difficilement applicables dans le contexte canadien et qu'ils nécessiteraient d'importantes réformes, le parti évoque également certaines des mesures légales qu'il serait prêt à entreprendre afin d'implanter sa vision d'une bonne gestion de l'immigration illégale. Par exemple, il reconnaît devoir recourir à des amendements constitutionnels et à la clause dérogatoire¹²⁹ pour faciliter les déportations. En 2000, l'Alliance canadienne adoucit quelque peu le ton et suggère quant à elle d'introduire des peines minimales d'emprisonnement pour « ceux qui font entrer des immigrants illégaux au Canada ou qu'ils exploitent ceux-ci une fois qu'ils sont entrés au pays »¹³⁰ et ainsi éviter que le Canada ne devienne un refuge pour criminels¹³¹.

L'analyse du contenu des plateformes électorales du Reform Party et de l'Alliance canadienne nous permet donc de constater qu'en dépit d'une différenciation entre la « bonne » et la « mauvaise » immigration, le message globalement envoyé à l'électorat en est un d'appréhension. La récurrence des thèmes de « contrôle » et de « fraude » conjuguée à l'intransigeante insistance avec laquelle on souhaite se débarrasser des requérants « illégitimes » contribuent à construire une image d'un parti peu ouvert à l'accueil de nouveaux arrivants. Somme toute, l'immigration semble, pour ce parti, perçue comme une source de coûts sociaux et de potentielle criminalité. Cependant, on

¹²⁶ *Ibid.*, p. 6, paragraphe 207 (c'est nous qui soulignons).

¹²⁷ *Ibid.*, p. 6, paragraphe 203.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 6, paragraphe 205, Alliance canadienne, *Il faut que ça bouge* (2^e éd.), Montréal, 2000, p. 19, paragraphe 133.

¹²⁹ *Blue Sheet : Principles, Policies and Election Platform*, op. cit., *idem*.

¹³⁰ *Il faut que ça bouge*, op. cit., p. 20, paragraphe 134.

¹³¹ *Ibid.*, p. 19, paragraphe 131, exergue texte 41.

doit tout de même souligner une certaine progression dans les efforts entrepris par le parti pour contrer cette image négative au fil du temps.

4.2.3 Évolution du traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'immigration au sein des plateformes électorales du Reform Party et de l'Alliance canadienne

En ce qui a trait à l'évolution du message véhiculé par le parti à l'endroit de l'immigration, on remarque une approche assez discontinue. En effet, alors que les plateformes de 1993 et de 2000 contiennent leur lot impressionnant de mentions traitant du besoin de réforme de la politique canadienne d'immigration, la plateforme de 1997 est quant à elle complètement muette sur la question. Cette « parenthèse » dans le discours du Reform Party à l'endroit de l'immigration s'explique difficilement : elle peut exprimer une réticence à attirer l'attention sur cette facette controversées de l'image du parti ou encore indiquer un désintérêt réel à aborder l'enjeu. Cependant, comme le démontre le tableau 4.3, elle ne semble pas indiquer de mutation profonde dans le discours du parti sur la question puisque le penchant restrictif réapparaît en 2000. On retrouve, en effet, la même différenciation entre la « bonne » et la « mauvaise » immigration et le même ton rébarbatif. En revanche, on remarque également une importante recentralisation du discours autour des questions d'ordre sécuritaire en 2000. Quant à elle, la volonté de soumettre à référendum tout changement à la politique canadienne d'immigration est abandonnée après 1993. Enfin, le passage à l'Alliance canadienne nous permet d'observer un certain adoucissement dans le langage utilisé. Moins confrontant, le propos tenu sur la question dans la plateforme de 2000 porte moins à confusion, voire à controverse, et véhicule un discours plus neutre en dépit d'un ton restrictif toujours palpable.

Tableau 4.3 Traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'immigration par le Reform Party/Alliance canadienne entre 1993 et 2000

	Immigration
1993	<ul style="list-style-type: none"> • Facteur d'altération du tissu social • Source potentielle de croissance économique • Soumettre à référendum tout changement important à la politique canadienne d'immigration • Accepter des immigrants capables de s'adapter par eux-mêmes au marché du travail • Déportation immédiate de tout réfugié jugé illégal
1997	Aucune mention directe

2000	<ul style="list-style-type: none"> • Réformer le système afin de favoriser les requêtes légitimes • Mieux protéger les frontières contre les réseaux clandestins • Détention/Déportation de tout immigrant entré illégalement
------	--

4.2.4 Le traitement des questions d'intégration dans les plateformes électorales du Reform Party et de l'Alliance canadienne

En termes d'intégration, le Reform Party et l'Alliance canadienne présentent une image assez différente de celles projetées par les autres partis fédéraux sur la même question. Ceci s'explique entre autres par leur adhésion à une vision bien singulière du contrat social, fondé sur une autre conception du principe d'égalité. En effet, l'existence même de ce parti réside dans le rejet du « modèle canadien d'intégration » compris au sens d'un partenariat entre groupes culturels et linguistiques. Le Reform propose plutôt d'introduire une nouvelle vision du Canada axée sur l'égalité de tous les citoyens entre eux¹³², c'est-à-dire en privilégiant l'égalité de traitement à l'égalité des chances¹³³. Or, cette attitude n'est pas sans conséquences sur la vision de l'intégration proposée par le parti qui rejette d'emblée la politique canadienne de multiculturalisme.

Il serait cependant erroné de prétendre qu'en raison de sa vision de l'égalité, le Reform s'oppose à toute forme de mesure pour faciliter l'intégration des immigrants à la société canadienne. Au contraire, l'un des principes fondateurs du parti consiste justement à combattre toutes les formes possibles de discrimination qu'elles soient basées sur la race, la langue, la culture, la religion ou le sexe¹³⁴. De plus, trois « énoncés de principes » retrouvés dans la première plateforme du parti reconnaissent, en dépit d'un texte imprécis et laissant place à l'interprétation, le droit à la justice fondamentale pour les groupes¹³⁵, la liberté de conscience et de religion, le droit d'exprimer ses croyances sans crainte d'intimidation¹³⁶ ainsi que protection de l'intérêt des minorités¹³⁷.

¹³² *Blue Sheet : Principles, Policies and Election Platform, op. cit.*, p. 1, paragraphe 15.

¹³³ *Il faut que ça bouge, op. cit.*, p. 17, paragraphe 117.

¹³⁴ *Ibid.*, p.1, paragraphe 16.

¹³⁵ *Ibid.*, p.2, paragraphe 25.

¹³⁶ *Ibid.*, p.2, paragraphe 29.

¹³⁷ *Ibid.*, p.2, paragraphe 31.

Or, dans le cas du Reform Party/Alliance canadienne et à la différence des autres partis fédéraux, cette valorisation de l'égalité de traitement s'inscrit *en dehors* du cadre étatique. Celle-ci ne doit donc pas engager de fonds publics ne bénéficiant qu'à un groupe minoritaire dans la population. C'est dans ce contexte que le parti s'oppose au financement de programmes publics à « vocation spécialisée » dont pourraient bénéficier les personnes issues de l'immigration. Par exemple, le parti affirme encourager les communautés culturelles à préserver leur héritage particulier mais considère que ces dernières doivent le faire « using their own ressources »¹³⁸. Conséquemment, on propose de réduire substantiellement le financement des programmes à vocations culturelles, en plus d'abolir complètement le programme canadien de multiculturalisme¹³⁹ pour le remplacer par des mesures jugées plus « égalitaires » pour l'ensemble de la population canadienne. De plus, le parti suggère l'abolition des législations sur les langues officielles¹⁴⁰ dont nous tenons compte en raison des impacts d'un tel recours sur les différentes possibilités d'intégration des personnes immigrantes, lesquelles se verraient, par exemple, interdire la possibilité d'utiliser le français comme langue d'intégration en dehors du Québec.

Enfin, à l'opposition aux mesures facilitatrices pour l'intégration des immigrants s'ajoute un refus catégorique du principe d'accommodement raisonnable qui permet notamment de déroger au code vestimentaire exigé par certaines professions pour des motifs ethniques ou religieux¹⁴¹. Pour le Reform, et plus tard pour l'Alliance, il importe de rompre avec le statut différencié¹⁴² des personnes issues de groupes minoritaires puisqu'il entraîne « the rights and freedoms of some Canadians [to be] violated on behalf

¹³⁸ *Ibid.*, p. 6, paragraphe 209.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 6, paragraphe 210, Reform Party of Canada, *A Fresh Start for Canadians*, Seconde édition, Calgary, 1997, p. 8 paragraphe 39.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 6, paragraphes 192-199, *A Fresh Start for Canadians, op.cit.*, p. 7, paragraphe 36, *Blue Sheet : Principles, Policies and Election Platform, op. cit.*, p. 8, paragraphes 254 à 257.

¹⁴¹ Ici le texte semble directement traiter de l'affaire Singh Dillon et le jugement de la Cour suprême du Canada qui accorda aux policiers Sikhs de la Gendarmerie royale du Canada la possibilité de porter le turban dans l'exercice de leurs fonctions. *Blue Sheet : Principles, Policies and Election Platform, op. cit.*, p. 6, paragraphe 185.

¹⁴² *Ibid.*, p. 19, paragraphe 180.

of other Canadians. »¹⁴³ Par conséquent, on suggère notamment d'abolir la discrimination positive à l'échelle fédérale¹⁴⁴ ainsi que de retirer l'article 15 (2) de la Charte canadienne des droits et libertés¹⁴⁵.

A priori, la rupture qui semble exister entre les fondements idéologiques du parti (c'est-à-dire l'abolition de toute discrimination) et les positionnements embrassés par ce dernier à l'égard de la politique de multiculturalisme, des langues officielles ou encore de l'accommodement raisonnable, peut sembler contradictoire. Or, cette apparente incongruité s'explique par la force structurante que prend le principe d'égalité de traitement au sein du discours du parti. Ainsi, en dépit d'un discours controversé, on constate néanmoins une cohérence dans le propos. L'approche restrictive ainsi embrassée s'inscrit donc dans une lignée argumentaire traditionaliste plus large, qui réfute toute supériorité du groupe sur l'individu.

4.2.5 Évolution du traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'intégration au sein des plateformes électorales du Reform Party et de l'Alliance canadienne

En ce qui a trait à la cohérence des positionnements du parti relativement aux questions d'intégration, on remarque toutefois que certaines réorientations s'opèrent au fil des ans. Tout d'abord, on note l'abandon de quelques prises de position. Par exemple, l'opposition au bilinguisme défendue en 1993 se transforme peu à peu en une restriction du financement du programme des langues officielles en 1997 pour disparaître complètement du texte de la plateforme de 2000. Il est également intéressant de constater l'abandon progressif des thèmes à saveur ethnociste (tel que l'insistance à privatiser l'appartenance culturelle) au profit d'un discours plus étoffé sur la réforme des programmes gouvernementaux dédiés à l'intégration. Ainsi, on remarque une tendance du parti à

¹⁴³ *Ibid.*, p. 19, paragraphe 182.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 19, paragraphe 183, *Il faut que ça bouge*, *op. cit.*, p. 22, paragraphe 157.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 19, paragraphe 184 (caractère gras). Cet article de la Charte canadienne des droits et libertés porte sur les programmes publics destinés à améliorer la situation d'individus ou de groupes défavorisés en raison de leurs origines ethniques ou raciales. Voir Loi constitutionnelle de 1982 sur le Canada, Annexe B, 1^{ère} session, 19^e législature, 1982. Accessible via http://laws.justice.gc.ca/en/charter/const_fr.html#egalite.

circonscrire davantage son discours sur les *politiques publiques* à privilégier plutôt que sur l'adhésion à une vision idéologique particulière du vivre-ensemble.

D'autres évolutions s'effectuent non pas au plan des idées défendues par le parti mais plutôt dans la *façon* de véhiculer le message. Par exemple, le principe d'égalité de traitement est défendu avec la même ardeur en 1993, 1997 et 2000. Il en est de même pour l'opposition au multiculturalisme ainsi qu'en ce qui a trait à l'abolition des quotas. Or, on remarque également que le message est envoyé de façon plus claire (le texte de 1993 demeurant singulièrement imprécis) et, surtout, sur un ton moins agressif au fil du temps. Enfin, on remarque une diminution substantielle de l'usage des répétitions et des réitérations entre les plateformes de 1993 et 2000. Le tableau 4.4 illustre l'évolution des différents positionnements embrassés par le Reform Party et l'Alliance canadienne pour la période étudiée.

Tableau 4.4 Traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'intégration par le Reform Party/Alliance canadienne entre 1993 et 2000

	Intégration
1993	<ul style="list-style-type: none"> • Abolir toute discrimination • Égalité de <i>traitement</i> • Assurer la liberté de religion • Droit à la justice fondamentale pour les groupes • Droit d'exprimer ses croyances sans crainte d'intimidation • Protection de l'intérêt des minorités • Réduire/Éliminer les programmes visant spécifiquement les communautés culturelles • Abolir le programme de multiculturalisme • Abolir le programme des langues officielles • Favoriser la préservation des héritages culturels par des moyens privés
1997	<ul style="list-style-type: none"> • Diminuer le financement des organismes responsables de l'intégration des minorités • Égalité de <i>traitement</i> • Abolir toute discrimination positive • Retirer l'article 15(2) de la Charte canadienne des droits et libertés
2000	<ul style="list-style-type: none"> • Égalité de <i>traitement</i> • Abolir de la discrimination positive et des quotas

4.2.6 Conclusion

L'image projetée par le Reform Party et l'Alliance canadienne à l'endroit des enjeux d'immigration et d'intégration se distingue par une approche particulièrement restrictive.

Loin de constituer un élément marginal de son discours, ces questions sont abordées de façon très extensive par le parti, ce qui démontre l'intérêt de ce dernier à aborder ces thèmes de front lors des campagnes électorales. Assez enclin à lier l'immigration et l'intégration à des questions de coûts sociaux et de menace à la sécurité publique, le parti véhicule ainsi une image négative claire de ces enjeux.

Cependant, si l'image restrictive à l'égard de l'immigration et de l'intégration est évidente pour l'ensemble des plateformes étudiées, on remarque néanmoins une transformation dans le ton utilisé pour véhiculer le même message. En effet, alors que les réformistes avaient généralement tendance à *confronter* l'opinion publique avec leurs positions, l'Alliance canadienne semble davantage recourir à un discours plus aseptisé qui se veut rassembleur. De plus, on note un recentrage des positionnements autour des enjeux d'ordres économique et sécuritaire au fil des ans parallèlement à un abandon graduel des allégations moralistes autrefois latentes. Ainsi, on constate à la fois une refonte importante de la forme du discours de ce parti sur ces questions et une évolution vers des prises de positions plus modérées au fil du temps.

4.3 Le Bloc québécois

4.3.1 Entre souveraineté et immigration, un arrimage complexe

Fondé dans la foulée des échecs des accords constitutionnels de Meech, le Bloc québécois a fait son entrée dans l'enceinte fédérale lors de l'élection générale de 1993. Ayant comme objectif premier l'accession à la souveraineté du Québec, ce parti travaille donc à construire une opinion publique favorable à la sécession. Or, le processus d'affirmation nationale qui sous-tend le projet de souveraineté lui-même constitue une quête identitaire complexe. Dans un contexte où la définition du projet politique passe justement par la différenciation entre le « nous » (Québécois) et le « eux » (Canadien), le Bloc québécois a dû, entre 1993 et 2004, apprendre à réconcilier son discours à l'égard de l'immigration et à lui trouver une place au sein de son propos autonomiste.

On remarque deux phases dans le traitement des questions d'immigration et d'intégration par le Bloc québécois. La première, qui s'étend sur les deux élections de 1993 et de 1997, s'articule surtout autour de la définition du « Québec souverain ». Comme il fut démontré lors du chapitre précédent, les enjeux relatifs à l'immigration et à l'intégration ne présentent pas, à cette époque, de saillance électorale particulièrement élevée pour le parti, dont le discours sur la question s'articule surtout autour des thèmes de la protection du *fait français* et du rapatriement de ces *champs de compétence* à Québec. Le nationalisme alors embrassé par le Bloc québécois semble donc empreint d'un certain désintérêt pour les « préoccupations immigrantes »¹⁴⁶. Or, dès l'élection suivante en 2000, on observe un important réalignement et les questions d'accueil et d'intégration de nouveaux arrivants en territoire québécois prennent, dès lors, une importance plus substantielle. En 2004, ce phénomène prend de l'ampleur alors que le parti – qui s'appuie désormais sur des recherches¹⁴⁷ contredisant la théorie selon laquelle les Québécois issus de l'immigration sont de facto défavorables à l'indépendance – effectue un véritable « virage ethnique »¹⁴⁸.

4.3.2 Le traitement des questions d'immigration dans les plateformes électorales du Bloc québécois

Pour le Bloc québécois, l'immigration est, d'abord et avant tout, perçue comme un champ de compétence partagé entre Québec et Ottawa. À l'instar des autres champs de compétence partagés, la première préoccupation du parti consiste donc à accroître la gestion de Québec dans ce dossier afin d'introduire des mécanismes de contrôle communs

¹⁴⁶ De plus, le parti doit nécessairement composer avec les propos de l'ancien chef du Parti Québécois, Jacques Parizeau, lequel blâme en partie les communautés ethniques pour l'échec référendaire de 1995.

¹⁴⁷ Selon les recherches de Lavoie et Serré, les immigrants de 2^e et de 3^e génération adoptent un comportement électoral similaire à celui du reste de la population québécoise. Voir Nathalie Lavoie et Pierre Serré, « Du vote bloc au vote social: le cas des citoyens issus de l'immigration de Montréal, 1995-1996 », in *Canadian Journal of Political Science*, vol. 35, no 1, mars 2002, p. 49-74.

¹⁴⁸ On élabore même une plateforme électorale à l'intention spécifique des groupes ethnoculturels. Voir Bloc québécois, *Une société inclusive à notre image. Plateforme électorale à l'intention des groupes ethnoculturels*, Montréal, 2004.

et de préparer la transition vers l'indépendance du Québec¹⁴⁹. Pour ce faire, le parti juge nécessaire que l'élaboration de la politique canadienne d'immigration se fasse sous la consultation du Québec¹⁵⁰. Dans la même lignée argumentaire, on retrouve également une prise de position à l'encontre de la mainmise du gouvernement fédéral sur la sélection des réfugiés ainsi que pour les réunifications familiales¹⁵¹. Enfin, on remarque une critique sévère de la diminution du taux d'accueil au Québec¹⁵² et l'expression d'une volonté ferme d'accroître le nombre annuel d'immigrants québécois et ce, dans le but explicite d'infléchir le déclin démographique de la province¹⁵³. Le parti insiste également sur les difficultés auxquelles le Québec doit faire face pour retenir sur son territoire les nouveaux arrivants, notamment en raison de l'attrait qu'offre la citoyenneté canadienne et la langue anglaise pour ces derniers¹⁵⁴.

L'autre dimension du discours de ce parti à l'égard de l'immigration consiste à offrir une critique de la gestion fédérale dans ce domaine. Ainsi, le Bloc québécois considère outrageant le montant exigé par Ottawa à chaque nouvel arrivant¹⁵⁵ pour la « taxe d'entrée » et propose plutôt d'abolir ou de réduire la dite taxe¹⁵⁶. De plus, le parti dénonce le délai dans le traitement des demandes¹⁵⁷ ainsi que les coûts sociaux engendrés par la lenteur du processus d'admission¹⁵⁸. On retrouve également une critique acerbe du

¹⁴⁹ Bloc québécois, *Un nouveau parti pour une étape décisive*, Montréal, 1993, p. 57, paragraphe 238; Bloc québécois, *Un parti pris pour le monde*, Montréal, 2000, p. 147, paragraphe 772.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 147, paragraphe 776.

¹⁵¹ *Un nouveau parti pour une étape décisive*, *op. cit.*, p. 112, paragraphe 461.

¹⁵² *Ibid.*, p. 112, paragraphe 462, exergue texte 74, Bloc québécois, *Un parti propre au Québec*, Montréal, 2004, p. 80, paragraphes 399, 400 et 402.

¹⁵³ *Ibid.*, p. 65, paragraphe 50, p. 72, paragraphes 359, 361, exergue expertise XXIII, p. 80, paragraphe 398.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 77, paragraphe 387 et 388.

¹⁵⁵ Bloc québécois, *Plateforme électorale version intégrale*, Montréal, 1997, p. 112, paragraphe 464 et 465, p. 113, paragraphes 466 et 467, *Un parti pris pour le monde*, *op. cit.*, p. 148, paragraphe 779.

¹⁵⁶ *Plateforme électorale version intégrale*, *op. cit.*, p. 113, exergue texte 75, *Un parti pris pour le monde*, *op. cit.*, p. 148, paragraphe 779 et p. 149, paragraphe 784.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 147, paragraphe 773.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 147, paragraphe 774, p. 80, paragraphe 403, *Un parti propre au Québec*, *op. cit.*, p. 81, exergue texte 94.

processus de nomination à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR)¹⁵⁹ qui privilégierait les affinités politiques à la compétence et l'impartialité¹⁶⁰. On observe aussi un volet dénonçant l'existence du « programme concernant les aides familiaux résidents »¹⁶¹, lequel encouragerait l'exploitation d'immigrantes qui « sont victimes d'abus physiques, psychologiques et sexuels de la part de leurs employeurs »¹⁶². Cependant, alors que le parti propose d'abolir complètement ce programme en 2000¹⁶³, il suggère, en 2004, de le réformer *en profondeur*¹⁶⁴. Enfin, le Bloc québécois exprime sa volonté d'étendre la discrimination basée sur le sexe ou l'orientation sexuelle aux motifs de revendication du statut de réfugié¹⁶⁵ et se positionne contre le durcissement (après 2001) de l'approche fédérale à l'endroit des demandeurs d'asile¹⁶⁶.

Dans son discours à l'égard de l'immigration, le Bloc québécois aborde ouvertement le supposé décalage entre l'image de compétence projetée par le gouvernement fédéral du Parti libéral et les réalisations concrètes de ce dernier. Quant à lui-même, il projette l'image d'un parti ouvert sur le monde et favorable à l'accueil d'un nombre toujours plus grand de nouveaux arrivants qui sont perçus comme un atout pour la société québécoise. Il est également intéressant de constater que la plateforme 2004 du Bloc –qui accorde au thème du terrorisme une importance particulière– ne fait aucunement mention de la question de l'immigration dans ce volet précis de la plateforme. Enfin, le parti semble considérer les personnes réfugiées davantage comme des *victimes* de la loi antiterroriste (2001) que comme de potentiels dangers pour la sécurité nationale.

¹⁵⁹ Cet organisme est un tribunal administratif indépendant dont la mission consiste à rendre des décisions sur des questions touchant les immigrants et les réfugiés.

¹⁶⁰ *Plateforme électorale version intégrale, op. cit.*, p. 113, paragraphe 468, 470, 471, *Un parti pris pour le monde, op. cit.*, p. 150, paragraphes 789 et 790.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 148, paragraphe 781 et 782.

¹⁶² *Ibid.*, p. 148, paragraphe 783.

¹⁶³ *Ibid.*, p. 149, paragraphe 784,

¹⁶⁴ *Un parti propre au Québec, op. cit.*, p. 82, exergue texte 98 (c'est nous qui soulignons).

¹⁶⁵ *Un parti pris pour le monde, op. cit.*, p. 149, paragraphes 785, 786, 787 et 788.

¹⁶⁶ *Un parti propre au Québec, op. cit.*, p. 81, paragraphe 404, 405, 406 et exergue texte 95

4.3.3 Évolution du traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'immigration au sein des plateformes électorales du Bloc québécois

Le discours du Bloc québécois à l'endroit des enjeux relatifs à l'immigration demeure cohérent tout au long de la période observée. En effet, on remarque que le ton généralement favorable, la volonté d'accroître les pouvoirs du Québec en la matière ainsi que les préoccupations à l'égard de la diminution du taux annuel d'accueil sont des constantes. Il en est de même pour les critiques à l'endroit de la gestion, par le gouvernement libéral fédéral, des différents programmes qui lui sont reliés. On remarque toutefois que le traitement de ces enjeux s'étoffe avec le temps et que de nouveaux arguments s'enracinent peu à peu au sein des plateformes du parti. Par cette réorientation, le parti semble à la fois s'intéresser aux préoccupations quotidiennes des électeurs québécois (dont une partie grandissante est justement issue de l'immigration) et aux « intérêts du Québec » compris au sens de l'accession à la souveraineté politique. Or, mis à part quelques réajustements mineurs, on ne remarque pas de contradictions entre les positionnements de la période pre-2000 et ceux entrepris après le « virage ethnique » du parti. Le tableau 4.5 offre un aperçu de l'évolution des prises de positions du parti pour la période 1993-2004.

Tableau 4.5 Traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'immigration par le Bloc québécois entre 1993 et 2004

	Immigration
1993	<ul style="list-style-type: none"> • Champ de compétence provincial • Davantage d'autonomie dans la gestion de l'immigration • Développer des mécanismes de contrôle communs avec le Canada
1997	<ul style="list-style-type: none"> • Dénoncer le non respect du champ de compétence du Québec en la matière • Opposition à la mainmise du fédéral sur les réfugiés et les réunifications familiales • Abolir la taxe d'entrée • Réformer la <i>Commission de l'immigration et du statut de réfugié</i>
2000	<ul style="list-style-type: none"> • Davantage de contrôle par le Québec • Trop longs délais de traitement • Grands coûts sociaux imputables aux délais • Refus de détenir tout requérant d'âge mineur • Diminuer le montant de la taxe d'entrée • Abolir les nominations politiques à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié • Abolir le « programme d'aide familiaux résidents »

2004	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître l'immigration au Québec pour infléchir le déclin démographique • Québec reçoit part trop réduite d'immigrants • Condamne la lenteur du processus parce qu'elle entraîne des coûts pour le Québec • Condamne durcissement de l'approche fédérale à l'égard des réfugiés • Réformer le « programme d'aide familiaux résidents »
-------------	---

4.3.4 Le traitement des questions d'intégration dans les plateformes électorales du Bloc québécois

On distingue également deux périodes dans le traitement, par le Bloc québécois, des enjeux relatifs à l'intégration des immigrants. D'abord, les plateformes électorales de 1993 et de 1997 abordent ces questions sous l'angle de la défense du « fait français » au Canada et sur la défense de la citoyenneté québécoise. Quant à elles, celles de 2000 et de 2004 mettent l'accent sur le modèle d'intégration privilégié au Québec, c'est-à-dire l'interculturalisme. Cependant, même s'il est possible de distinguer un changement de ton à partir de 2000, on note toutefois que ce dernier constitue un développement plutôt qu'une mutation puisqu'il s'inscrit dans la continuité de la première phase.

Les plateformes électorales rédigées dans la « première période », c'est-à-dire entre 1993 et 1997, véhiculent un rejet catégorique de la politique canadienne du multiculturalisme. Pour le Bloc québécois d'alors, le multiculturalisme constitue une tactique du gouvernement fédéral pour traiter la communauté francophone du Canada comme un fait ethnique et ainsi éviter de lui attribuer le statut de peuple fondateur¹⁶⁷. De plus, le parti insiste sur le fait que le multiculturalisme a pour conséquence de noyer et de nier la spécificité de la culture québécoise à l'échelle canadienne¹⁶⁸. On rappelle également que le nationalisme québécois est, pour sa part, territorial (et non ethnique) et qu'il est « ouvert sur le monde et respectueux des droits de tous ses citoyens, quelles que soient leur origine et leur langue maternelle »¹⁶⁹. Au sujet de la protection des minorités, on affirme que le Québec « protège mieux les droits des minorités que le reste du

¹⁶⁷ *Un nouveau parti pour une étape décisive, op. cit.*, p. 9, paragraphe 20.

¹⁶⁸ *Plateforme électorale version intégrale, op. cit.*, p. 50, paragraphes 230 et 232.

¹⁶⁹ *Un nouveau parti pour une étape décisive, op. cit.*, p. 10, paragraphe 23.

Canada »¹⁷⁰ et ce, en dépit de ce que la propagande canadienne laisse entendre¹⁷¹. En outre, le parti souligne son inquiétude relativement à l'assimilation à l'anglais des communautés francophones hors Québec¹⁷² et exprime sa volonté de défendre cette cause à la Chambre des Communes¹⁷³.

À partir de l'élection générale de 2000, le discours du Bloc à l'égard de l'intégration évolue et se détache peu à peu de l'acharnement anti-multiculturalisme jusque-là mis de l'avant. On fait plutôt miroiter une vision renouvelée de la citoyenneté québécoise, c'est-à-dire une citoyenneté ouverte et inclusive dont le ciment reste la langue française¹⁷⁴. Cette nouvelle vision de l'intégration, appelée l'interculturalisme, s'articule autour de la prémisse que le Québec constitue un « pays » d'immigration et que les Québécois « forment une nation composée de gens d'origines et de langues diverses, dont la langue publique commune est le français. »¹⁷⁵ L'adhésion au concept d'interculturalisme permet ainsi au parti de se distancier de la vision canadienne de la citoyenneté (c'est-à-dire le multiculturalisme, source de propagande et de désinformation¹⁷⁶) et d'ainsi offrir à cette dernière une alternative crédible, positive et indépendante.

Lors de cette même période, le Bloc québécois s'engage également à défendre et à promouvoir la diversité culturelle du Québec au Canada et dans le monde. Par exemple, le parti s'engage à « défendre à la fois la culture québécoise et les réalités spécifiques des communautés culturelles établies au Québec » auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)¹⁷⁷. Par ailleurs, on insiste sur la volonté du parti d'introduire un instrument juridique de nature à protéger la diversité culturelle à

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 17, paragraphe 52.

¹⁷¹ *Ibid.*, p. 16, paragraphe 49.

¹⁷² *Plateforme électorale version intégrale, op. cit.*, p. 69, paragraphe 287.

¹⁷³ *Ibid.*, p. 69, paragraphe 288.

¹⁷⁴ *Un parti pris pour le monde, op. cit.*, p. 6, paragraphe 22 (caractère gras).

¹⁷⁵ *Un parti propre au Québec, op. cit.*, p. 7, paragraphe 50.

¹⁷⁶ *Un parti pris pour le monde, op. cit.*, p. 47, paragraphes 201 et 202.

¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 122, paragraphe 625 (caractère gras).

l'UNESCO¹⁷⁸. Enfin, le parti s'engage à défendre la politique canadienne de bilinguisme¹⁷⁹.

4.3.5 Évolution du traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'intégration au sein des plateformes électorales du Bloc québécois

L'analyse du traitement qualitatif du thème de l'intégration au sein des plateformes électorales de 1993 à 2004 du Bloc québécois nous indique, à l'instar du discours de ce dernier sur l'immigration, qu'une importante réorientation s'est orchestrée après l'élection générale de 1997. Pour les deux premières élections étudiées, on note que le traitement de l'intégration se concentre surtout autour des thèmes de la protection du fait français et de la négation, par le Canada, de la spécificité culturelle québécoise. À partir de 2000, on observe un message nouveau, cette fois concentré sur une nouvelle vision de la citoyenneté québécoise réconciliant l'usage du français à l'ouverture sur le monde. Fait intéressant, on remarque également qu'à partir de cette époque, on introduit le thème de la protection de la diversité culturelle, ce qui témoigne d'un ajustement du parti au contexte de mondialisation des marchés. On note aussi que cette période est plus riche en propositions concrètes pour faciliter le processus d'intégration des immigrants. Cependant, il importe d'insister sur le fait que le réaligement observé n'inscrit pas de contradiction dans le cheminement discursif du Bloc québécois en regard de l'intégration. Il permet toutefois de dépasser l'image du nationalisme intransigeant et de la remplacer par une vision du Québec souverain adapté à sa réalité immigrante. Le tableau 4.6 témoigne de cette évolution dans le propos du parti.

Tableau 4.6 Traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'intégration par le Bloc québécois entre 1993 et 2004

	Intégration
1993	<ul style="list-style-type: none"> • Dénoncer le processus l'ethnisation du fait français par la politique du multiculturalisme • Prouver que le Québec traite mieux les minorités que le reste du Canada
1997	<ul style="list-style-type: none"> • Opposition au multiculturalisme • Opposition à l'assimilation des communautés francophones hors

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 120, paragraphe 615.

¹⁷⁹ *Ibid.*, p. 158, paragraphes 828,829 et 830, p. 159, paragraphes 832 et 834.

	Québec
2000	<ul style="list-style-type: none"> • Québec prône une citoyenneté ouverte, inclusive et basée sur la langue française • « Identité canadienne » constitue une propagande assimilationniste • Préserver la diversité culturelle • Défendre la culture québécoise et les réalités ethniques devant le CRTC • Défendre la politique linguistique et les communautés francophones hors Québec
2004	<ul style="list-style-type: none"> • Modèle québécois d'intégration : interculturelisme • Citoyenneté québécoise est en compétition avec citoyenneté canadienne et l'anglais • Permettre aux étudiants internationaux de travailler hors des établissements scolaires • Accroître la formation de la main-d'œuvre immigrante • Favoriser l'établissement d'immigrants en région

4.3.6 Conclusion

L'image que semble vouloir projeter le Bloc québécois à l'endroit des enjeux d'immigration et d'intégration au sein de ses plateformes électorales de 1993 à 2004 en est une d'ouverture. De plus, ce qui démarque le discours du Bloc québécois envers ces questions demeure l'évolution exponentielle de l'intérêt porté à celles-ci à partir de l'élection de 2000. Avant cette période, il semble que le parti était quelque peu prisonnier d'une réputation de nationalisme fermé (opposé au multiculturalisme et obsédé par la préservation de la langue française) et peu intéressé à toucher à ces enjeux. À partir de la plateforme de 2000, on observe un changement dans le ton employé, lequel devient moins justificatif et plus ouvert à aborder ces questions. En 2004, le virage ethnique est officiellement entrepris et le Bloc québécois manifeste encore plus d'énergie à véhiculer l'image d'un parti ouvert et sensible aux préoccupations des groupes ethnoculturels.

Deux constats se dégagent donc de notre analyse du traitement de l'immigration et de l'intégration dans les plateformes électorales de ce parti. En premier lieu, on comprend que le Bloc québécois réussit, en 2000, à transcender l'étiquette qui lui avait été attribuée en 1993. Or, cette image initiale n'étant fondée que sur des associations d'idées (voire des procès d'intention), elle ne présentait pas de fondement restrictif réel. Ceci permet d'expliquer pourquoi, malgré un apparent changement de stratégie, on ne retrouve pas de contradictions fondamentales entre les divers positionnements du parti à cet égard. En

second lieu, on remarque que, par son ouverture, le Bloc québécois se donne la possibilité de séduire à la fois l'électeur issu de l'immigration ainsi que le Québécois moyen sensible aux questions de racisme. En rendant antagoniques les réalisations du Parti libéral en matière d'immigration et en développant sa propre rhétorique « d'ouverture sur le monde », il réussit à associer l'image de l'immigration à celle de la souveraineté du Québec.

4.4 Le Nouveau Parti démocratique

4.4.1 Priorité à la « stratégie visuelle » : prêcher par l'exemple?

Reconnu en tant que « conscience sociale du Parlement »¹⁸⁰, le Nouveau Parti démocratique a acquis cette réputation en partie grâce à la place qu'il accorde à la défense des droits des minorités à l'intérieur de son discours. Désireux de respecter le principe d'égalité des chances qui lui est si cher, ce parti s'applique donc à favoriser le plus possible la participation des membres des minorités ethniques ou culturelles en son sein¹⁸¹. Il importe, par exemple, de souligner l'énergie avec laquelle ce parti s'efforce de présenter un nombre imposant (51% en 2004) de candidats issus de groupes minoritaires¹⁸² ou ethnoculturels¹⁸³. Or, comme nous l'avons noté précédemment, il peut paraître *a priori* paradoxal que de tels efforts pour assurer une « présence ethnoculturelle » au sein même des structures du parti ne reflètent pas d'intérêt particulier de la part de ce dernier à traiter des enjeux relatifs à l'immigration et l'intégration à l'intérieur de ses propres plateformes électorales. Cependant, comme nous l'avons démontré lors du chapitre précédent, la stratégie électorale du NPD à l'égard de ces questions ne passe pas nécessairement par le *texte* de ses plateformes. Afin de diffuser son message sur ces questions, le parti semble préférer l'approche visuelle (qui attire

¹⁸⁰ Bélanger, *op. cit.*, p. 555.

¹⁸¹ Alan Whitehorn, «Alexa McDonough and Atlantic Breakthrough for the New Democratic Party», in *Canadian General Election of 1997*, *op. cit.*, p. 94.

¹⁸² *Idem.*

¹⁸³ En 2004, l'épouse d'origine chinoise du chef Jack Layton, Olivia Chow, fut une figure médiatique importante de la campagne du NPD.

l'attention sur un message non verbal et frappe *l'imaginaire* de l'électeur) à l'approche textuelle.

Il importe ainsi de rappeler que la faible proportion de texte réservée à ces enjeux à l'intérieur des plateformes du parti ne constitue pas un indicateur de désintérêt envers la question. Au contraire, l'apparente volonté du NPD à mettre en pratique la discrimination positive a pour conséquence *d'amplifier* la teneur du contenu retrouvé à l'intérieur des plateformes. Ainsi, on perçoit aisément l'appartenance profonde de ce parti aux valeurs d'égalité et de justice sociale. Les sections suivantes proposent d'élaborer sur les positionnements du Nouveau Parti démocratique à l'égard de ces questions.

4.4.2 Le traitement des questions d'immigration dans les plateformes électorales du Nouveau Parti démocratique

En général, le traitement des questions d'immigration par le Nouveau Parti démocratique se caractérise par un ton particulièrement favorable, axé sur l'importance de faciliter le processus d'accueil et sur l'établissement de critères non discriminatoires. Le cadre dans lequel s'inscrit le discours de ce parti à l'endroit de l'immigration s'articule autour d'une forte insatisfaction à propos de la gestion du gouvernement du Parti libéral en matière d'immigration. Cependant, on remarque également un certain degré d'éparpillement dans la façon de véhiculer ce message marqué par l'introduction de priorités nouvelles à chaque élection.

Les diverses propositions élaborées par le Nouveau Parti démocratique sur la question demeurent en effet axées sur une volonté de réformer le système afin d'accroître le nombre annuel de nouveaux arrivants et de faciliter la régularisation des statuts. On soutient, par exemple, vouloir atteindre, pour taux annuel réel d'accueil, 1% de la population totale canadienne¹⁸⁴. Pour ce faire, le NPD propose d'alléger le processus général d'immigration de sorte à permettre une normalisation plus rapide du statut des individus habitant déjà le territoire canadien¹⁸⁵ ainsi que d'accélérer les longues et trop

¹⁸⁴ Nouveau Parti démocratique, *New Energy A Positive Choice*, Ottawa, 2004, p. 35, paragraphe 216.

¹⁸⁵ Ibid., p. 36, paragraphe 225.

coûteuses procédures administratives¹⁸⁶ en vigueur. On suggère également de faciliter l'obtention du statut de résident permanent pour les travailleurs domestiques ainsi que pour les familles de réfugiés¹⁸⁷. Enfin, le parti souligne son intention de faciliter les réunifications familiales et les modes de parrainage¹⁸⁸.

En termes de mesures concrètes pour alléger le système canadien d'immigration, le NPD demeure cependant peu loquace : il se borne à prôner la diminution des frais exigés aux nouveaux arrivants. Le parti considère en effet que les frais demandés pour immigrer au Canada sont trop élevés et qu'ils ne tiennent pas compte des réalités financières des ressortissants des pays du tiers-monde. Il s'en prend notamment à la taxe d'entrée¹⁸⁹ imposée à chaque nouvel arrivant, en affirmant que le montant exigé est discriminatoire¹⁹⁰. Il suggère également de revoir les différents critères d'admission et d'en établir de plus justes, c'est-à-dire plus équitables envers les requérants en provenance de pays en voie de développement¹⁹¹. À l'abolition de la taxe d'entrée¹⁹², s'ajoute la proposition de geler tous les autres frais imposés aux immigrants. Enfin, le parti suggère « to allow immigration fees to be used as credits towards education and skills training in Canada. »¹⁹³

L'essentiel du discours du NPD à l'égard de l'immigration consiste surtout à dénoncer les structures trop rigides et le traitement inéquitable des demandes. Par cette stratégie, le parti offre une critique de la gestion du gouvernement libéral, ce qui a pour effet de le distancier de ce dernier et de projeter l'image d'un parti sensible aux réalités des personnes immigrantes. Cependant, on remarque que peu d'espace est accordé au

¹⁸⁶ Ibid., p. 36, paragraphes 219 et 220.

¹⁸⁷ Nouveau Parti démocratique, *A Framework for Canada's Future*, Ottawa, 1997, p. 38, paragraphe 290.

¹⁸⁸ *New Energy A Positive Choice*, p. 35, paragraphe 217.

¹⁸⁹ Ibid., p. 37, paragraphe 279.

¹⁹⁰ Ibid., p. 38, paragraphe 288.

¹⁹¹ Nouveau Parti démocratique, *On pourrait tellement mieux vivre chez nous : l'engagement du NPD envers les Canadiens*, Ottawa, 2000, p. 17, paragraphe 201.

¹⁹² *New Energy A Positive Choice*, p. 36, paragraphe 223.

¹⁹³ Ibid., p. 36, paragraphe 224.

« plan d'action » du parti afin de résoudre ces lacunes, ce qui peut affecter la crédibilité générale de son discours sur la question.

4.4.3 Évolution du traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'immigration au sein des plateformes électorales du Nouveau Parti démocratique

Le traitement de l'immigration dans les plateformes électorales du Nouveau Parti démocratique présente, pour la période étudiée, une évolution notable. Ainsi, alors que ce thème ne recevait *aucune* attention directe en 1993, on remarque, à partir de 1997, un développement constant du message véhiculé à l'égard de cette question à l'intérieur des différents documents. En termes de contenu, la tendance du parti à fixer des objectifs généraux de réformes domine tout au long de la période. Or, bien que le message général s'articule en fonction de la démocratisation du processus d'immigration, on remarque que la formulation concrète du discours présente quant à elle d'importantes variations entre chaque suffrage. Par exemple, alors que l'abolition de la taxe d'entrée constitue une priorité en 1997, cette position disparaît complètement de la plateforme de 2000 pour finalement réapparaître à l'intérieur du document de 2004. Il en est de même, pour la question des réunifications familiales qui est évincée de la plateforme de 2000 au profit de la question des frais imposés aux candidats. Le plan d'action du parti à l'égard de l'immigration semble donc revu à chaque nouvelle élection.

Ainsi, on observe qu'en dépit d'une volonté constante de réformer le système afin de le rendre plus accessible, le Nouveau Parti démocratique semble relativement peu enclin à élaborer, en ce sens, un plan d'action cohérent dans le temps. En raison de l'éparpillement des différents positionnements, il semble que la volonté de dégager l'image d'un parti fondamentalement capable de résoudre les problèmes inhérents à la politique canadienne d'immigration manque de force. En revanche, il importe de mentionner que ce traitement en « dents de scie » n'affecte pas le ton généralement positif qui se dégage du discours du parti à l'égard de l'enjeu d'immigration, lequel est traité avec la même ouverture pour toute la période étudiée. Le tableau 4.7 illustre l'évolution du discours du Nouveau Parti démocratique à l'égard des questions d'immigration.

Tableau 4.7 Traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'immigration par le Nouveau Parti démocratique entre 1993 et 2004

	Immigration
1993	Aucune mention directe
1997	<ul style="list-style-type: none"> • Dénoncer l'attitude du Parti libéral dans sa gestion du programme canadien d'immigration • Abolir la taxe d'entrée • Faciliter l'obtention de la résidence permanente pour les aides domestiques et les familles de réfugiés
2000	<ul style="list-style-type: none"> • Établir une politique non discriminatoire à l'égard des requérants en provenance des pays en développement
2004	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir davantage d'immigrants pour atteindre 1% du total de la population canadienne • Faciliter réunifications familiales et parrainage • Accélérer les procédures • Abolir la taxe d'entrée • Geler les frais imposés aux immigrants et offrir un crédit pour l'éducation ou la formation • Alléger le processus général

4.4.4 Le traitement des questions d'intégration dans les plateformes électorales du Nouveau Parti démocratique

Pour le Nouveau Parti démocratique, la question de l'intégration des membres des groupes ethnoculturels à la société canadienne est centrale : en faveur de la discrimination positive, ce parti arbore en effet une vision de l'égalité qui vise à donner une chance égale à chaque citoyen. Contrairement à son homologue réformiste, le NPD considère nécessaire de pallier, par des moyens institutionnels, les difficultés vécues par les membres issus de minorités (notamment ethniques) afin que ceux-ci puissent pleinement participer à la vie sociale et économique du Canada. Le contenu des différentes plateformes électorales du parti reflète donc cette vision du monde et divulgue un discours empreint de compassion et de volonté de lutter contre la haine et la discrimination raciale. Or, on constate également que le discours du NPD à l'égard de l'intégration s'adapte à la conjoncture électorale et varie passablement d'une élection à l'autre.

Au début de la période étudiée (1993 et 1997), le NPD aborde la question de l'intégration sous l'angle de la « protection des droits des minorités ». Fait intéressant, les minorités dites « visibles » sont alors confondues avec tous les autres types de minorités.

Ainsi, on ne retrouve que très peu de mentions spécifiquement dédiées à la situation des personnes issues de l'immigration. Néanmoins, le parti reconnaît dès lors l'existence de difficultés inhérentes au statut de minorité visible tel que le manque de possibilités d'emploi et un risque plus élevé d'être frappé par le chômage et la pauvreté¹⁹⁴, les problèmes d'accès à la formation et à l'éducation permanente¹⁹⁵ ainsi que la difficulté à emprunter auprès des banques¹⁹⁶. À partir de 1997, on observe une volonté plus manifeste d'élaborer des mesures directes afin de contrer le racisme et les autres formes de discrimination¹⁹⁷. On condamne notamment l'attitude de certains membres du Reform Party pour leurs « ill-considered public statements scapegoating immigrants »¹⁹⁸ et on propose d'établir des mesures allant ouvertement à l'encontre du point de vue réformiste en matière d'intégration. Par exemple, on suggère une égale protection pour tous les citoyens victimes d'actes discriminatoires¹⁹⁹ ainsi que la mise sur pied de programmes publics de réhabilitation tenant compte des particularités culturelles²⁰⁰. On insiste également sur l'importance de maintenir le financement public des programmes de discrimination positive favorisant l'égalité des chances pour les minorités visibles²⁰¹.

En 2000, le thème de la protection de la diversité culturelle²⁰² se substitue à la lutte au racisme. Le parti insiste désormais sur l'importance de considérer cette dimension dans les échanges commerciaux qu'effectue le Canada à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières. On souligne également l'engagement du parti à protéger les minorités francophones implantées à l'extérieur du Québec²⁰³. De plus, on peut observer une

¹⁹⁴ Nouveau Parti démocratique, *Vers une économie de plein-emploi*, Ottawa, 1993, p. 8, paragraphe 17.

¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 28, paragraphe 101.

¹⁹⁶ Nouveau Parti démocratique, *A Framework for Canada's Future*, Ottawa, 1997, p. 6, paragraphe 40.

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 33, paragraphe 241, p. 37, paragraphe 277.

¹⁹⁸ *A Framework for Canada's Future*, p. 37, paragraphe 279.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 34, paragraphe 243,

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 35, paragraphe 256.

²⁰¹ *Ibid.*, p. 37, paragraphe 280, Nouveau Parti démocratique, *On pourrait tellement mieux vivre chez nous : l'engagement du NPD envers les Canadiens*, Ottawa, 2000, p. 17, paragraphe 199, exergue texte 39 (réitération du paragraphe 199).

²⁰² *Ibid.*, p. 15, paragraphe 162, 165, p. 13, paragraphes 140, 142, exergue texte 26.

²⁰³ *Ibid.*, p. 19, paragraphe 231.

mention étonnante, accordant au Québec le statut de société pluriethnique, au « centre de l'une des deux sociétés linguistiques auxquelles finissent par appartenir les gens qui immigreront au Canada »²⁰⁴. Par cette prise de position, le NPD convient ainsi des besoins spécifiques du Québec en matière d'intégration.

En 2004, la protection de la diversité culturelle laisse sa place aux thèmes de la reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger et de la nouvelle loi antiterroriste. Selon le NPD, « too many talented Canadians are consigned to work far below their level of expertise as Canada's immigration system fails to reflect modern realities. »²⁰⁵ Il importe donc de travailler à reconnaître les compétences professionnelles acquises ailleurs dans le monde²⁰⁶ et ainsi de permettre aux personnes immigrantes de travailler dans leur domaine d'expertise. Par ailleurs, afin de réitérer son engagement envers le traitement égalitaire des citoyens, le parti suggère l'introduction d'une loi bannissant le « racial profiling from federal departments and jurisdictions »²⁰⁷. Par cette dernière affirmation, qui semble constituer une critique de la loi antiterroriste adoptée suite aux événements de septembre 2001, le NPD offre une critique sévère du virage « sécuritaire » emprunté alors par le gouvernement libéral. Le parti poursuit d'ailleurs en condamnant les stéréotypes dont souffrent les membres des communautés arabes, musulmanes et juives du Canada suite à l'introduction de cette même loi²⁰⁸. Conséquemment, la plateforme contient également une mention concernant son abolition, « replacing it with legislation that respects civil liberties, ethnic communities and freedom of the press. »²⁰⁹

4.4.5 Évolution du traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'immigration au sein des plateformes électorales du Nouveau Parti démocratique

Le discours relatif à l'intégration dans les plateformes électorales du Nouveau Parti démocratique est empreint de sensibilité à l'égard des droits des minorités. La volonté de

²⁰⁴ *Ibid.*, p. 19, paragraphe 228.

²⁰⁵ *Ibid.*, p. 35, paragraphe 214.

²⁰⁶ Nouveau Parti démocratique, *New Energy A Positive Choice*, Ottawa, 2004, p. 36, paragraphe 218.

²⁰⁷ *Ibid.*, p. 38, paragraphe 236, p. 53, paragraphe 353.

²⁰⁸ *Ibid.*, p. 37, paragraphe 228.

²⁰⁹ *Ibid.*, p. 53, paragraphe 352.

lutter contre les discriminations raciales et de faciliter l'inclusion constitue en effet la trame de fond déterminant toutes les prises de positions du parti à l'égard de l'intégration. Ainsi, la promotion de l'égalité des chances par le biais du financement public de programmes spécialisés s'exprime avec persistance à l'intérieur des plateformes électorales observées. De plus, on encourage la discrimination positive avec ardeur et ce, tant en 1993 qu'en 2004. Enfin, sans le mentionner directement, le Nouveau Parti démocratique semble embrasser de façon constante la politique canadienne de multiculturalisme. Or, cet assentiment envers le multiculturalisme n'indique pourtant pas un encensement de la gestion du programme par le Parti libéral. Au contraire, on remarque que le NPD tend plutôt à dénoncer, avec une intensité variant selon l'élection, le comportement du gouvernement libéral en matière d'intégration.

Or, à l'instar des questions d'immigration qui sont changeantes selon l'élection, on remarque que certaines des propositions du parti traitant d'intégration sont volatiles dans le temps. Bien que peu de changements s'observent en ce qui a trait aux *principes* guidant les prises de positions du parti au sein de ses plateformes, on observe quelques réorientations des priorités en fonction de la saillance de certaines questions dans l'actualité. La plus marquante reste sans aucun doute la reconnaissance explicite du *statut différencié* de minorité ethnoculturelle dans la plateforme de 1997. Formant auparavant un bloc homogène (les « minorités »), on remarque, à partir de ce moment, l'apparition d'un discours plus spécifique abordant directement les enjeux de discrimination raciale. Autre tournant majeur, on observe une innovation importante en 2000 avec la reconnaissance du Québec en tant que société d'immigration, laquelle institue une césure importante dans le discours néodémocrate à l'égard de l'intégration des nouveaux arrivants en sol canadien. Enfin, la dénonciation du profilage racial et de la loi antiterroriste en 2004, sans introduire de mutation réelle dans le discours du NPD (puisque'il s'inscrit dans la lignée d'un propos sur la défense des minorités), constitue néanmoins une dimension nouvelle dans le discours du parti qui, désormais, s'oppose officiellement au recul des libertés pour des fins sécuritaires.

Cette forte adaptation du discours en fonction de l'actualité démontre que, pour le NPD, les enjeux d'intégration présentent une saillance électorale importante. La vigueur

avec laquelle ce parti tend à ajuster son propos selon la conjoncture indique un intérêt manifeste du parti à se positionner en tant que défenseur des minorités. Le tableau 4.8 illustre l'évolution des positionnements du Nouveau Parti démocratique sur l'enjeu de l'intégration entre 1993 et 2004.

Tableau 4.8 Traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'intégration par le Nouveau Parti démocratique entre 1993 et 2004

	Intégration
1993	<ul style="list-style-type: none"> • Dénoncer le manque de possibilités pour les membres de minorités • Favoriser l'accès à la formation pour les membres des minorités afin qu'elles puissent intégrer marché du travail
1997	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre la discrimination • Introduire des programmes de réinsertion à vocation culturelle • Financement public de programmes dédiés aux membres de minorités
2000	<ul style="list-style-type: none"> • Protéger la diversité culturelle au Canada • Protéger la diversité culturelle dans les échanges à l'étranger • Protection du financement des programmes de discrimination positive • Québec est au centre de l'une des deux communautés linguistiques d'immigration • Protéger les communautés francophones hors Québec
2004	<ul style="list-style-type: none"> • Égalité est une valeur canadienne • Condamner les stéréotypes dont souffrent Arabes, Musulmans et Juifs • Bannir le profilage racial des instances fédérales • Abolir la <i>Loi antiterroriste</i> • Reconnaissance des diplômes acquis à l'étranger

4.4.6 Conclusion

Le traitement des questions d'immigration et d'intégration offert par le Nouveau Parti démocratique à l'intérieur de ses plateformes électorales s'effectue sur un ton empreint d'une volonté d'ouvrir le pays sur le monde. On remarque en effet que le principe d'égalité des chances détermine l'ensemble du discours du parti tant à l'égard de l'immigration que des personnes immigrantes elles-mêmes. Conjugué à une présence visuelle très forte, ceci a pour conséquence de construire l'image d'un parti qui, d'une part, participe activement à l'intégration des membres de minorités à la société canadienne et, d'autre part, est à l'écoute de la réalité quotidienne des personnes faisant soit face au système d'immigration, soit aux difficultés de l'insertion sociale. Ainsi, en dépit d'un plan d'action manquant parfois de structure et de cohérence dans l'application,

le NPD réussit à se doter de l'image d'un interlocuteur légitime en matière de droits des minorités.

Or, l'analyse approfondie du traitement de ces enjeux à l'intérieur des plateformes électorales de 1993 à 2004 nous permet d'observer l'emploi de deux méthodes distinctes dans l'élaboration de cette image. La première technique consiste en la formulation de différentes propositions de réformes afin d'améliorer la qualité et l'efficacité du système canadien d'immigration ainsi que les possibilités d'intégration pour personnes issues de groupes ethnoculturels. Le discours alors employé, abordant généralement le financement et des initiatives publics, dénote d'une attitude positive –voire paternaliste– à l'égard du nouvel arrivant, lequel est perçu comme une *victime* du système. La seconde technique employée consiste quant à elle à dénoncer l'attitude des autres partis dans leur gestion de ces mêmes problèmes. Dans ce cas, le ton positif disparaît généralement²¹⁰ pour faire place à une critique acerbe du comportement gouvernemental et des positions réformistes.

4.5 Le Parti progressiste-conservateur et le Parti conservateur du Canada

4.5.1 Entre restriction et modération

Pendant des décennies, le Parti progressiste-conservateur représenta l'alternative la plus crédible pour l'électorat de droite du Canada. Or, en 1993, l'introduction du Reform Party à l'intérieur de l'arène politique canadienne vint quelque peu restreindre l'espace d'action du Parti progressiste-conservateur et ce dernier dut ainsi travailler à se construire un discours électoral distinct, fondé à partir de positionnements plus près du centre-droit que du radicalisme religieux propre au Reform Party. Conséquemment, même après la fusion du parti avec l'Alliance canadienne en 2004, le Parti conservateur persiste dans son projet « to present a moderate, competent, and safe choice for *centrist* voters »²¹¹. On remarque d'ailleurs que depuis 2004, le Parti conservateur du Canada évite, à l'instar de son

²¹⁰ A noter que la prise de position reconnaissant le Québec en tant que société d'immigration demeure un encensement des positions défendues par le Bloc québécois et connote dans ce cas un ton positif.

²¹¹ Faron Ellis et Peter Woolstencroft, « New Conservatives, Old Realities », in *Canadian General Election of 2004*, p. 91 (c'est nous qui soulignons).

prédécesseur progressiste-conservateur –et contrairement au Reform Party/Alliance canadienne– de mettre l’accent sur des enjeux susceptibles de soulever des conflits d’ordre culturel. Or, sur ce plan, l’analyse du discours portant sur l’immigration et l’intégration devient un terrain d’exploration fertile. Nous tenterons donc d’évaluer si une évolution dans les positionnements sur ces questions s’est opérée suite à la fusion du Parti progressiste-conservateur avec l’Alliance canadienne en 2004 et, le cas échéant, si celle-ci s’inscrit davantage dans la lignée des positions médianes jusque-là embrassées par le Parti progressiste-conservateur ou dans celle, plus radicale, véhiculée par la tradition réformiste-allianciste.

4.5.2 Le traitement des questions d’immigration dans les plateformes électorales du Parti progressiste-conservateur et du Parti conservateur du Canada

Même s’il s’inscrit dans une lignée centriste, le traitement des enjeux relatifs à l’immigration par le Parti progressiste-conservateur et le Parti conservateur du Canada demeure empreint d’un certain malaise. En effet, bien que les deux partis affirment concevoir l’immigration en tant que source de diversité et d’opportunités économiques²¹², il demeure que l’essentiel du discours de ces derniers à l’égard de l’immigration tourne majoritairement autour des thèmes de contrôle et de restriction. Pour ces partis, le sujet immigrant semble en effet perçu comme un potentiel imposteur ou encore un criminel. Le Canada, quant à lui, est présenté comme une terre d’accueil privilégiée qui gagne à être préservée. L’ouverture sur le monde et la compassion ne constituent donc pas des éléments déterminants du discours de ces partis en matière d’immigration.

Le Parti progressiste-conservateur insiste d’abord sur l’importance d’accepter, en tant qu’immigrants, seulement les personnes *vraiment* dans le besoin²¹³. D’emblée, il déplore ainsi le fait que la réputation du Canada, en tant que terre d’accueil, soit ternie par

²¹² Parti progressiste-conservateur du Canada, *Le changement, en toute confiance! Le plan progressiste-conservateur pour assurer l’avenir du Canada*, Ottawa, 2000, p. 10, paragraphe 145, Parti conservateur du Canada, *Demanding Better*, Ottawa, 2004, p. 32, paragraphe 183.

²¹³ *Ibid.*, p. 50, paragraphe 330 (c’est nous qui soulignons).

ceux qui « viennent abuser de nos lois et de notre générosité. »²¹⁴ Il est donc impératif d'écarter du processus d'immigration les imposteurs, les criminels et les faux réfugiés²¹⁵ qui sont responsables d'une trop grande proportion de ces abus. Pour ce faire, on prône un meilleur équilibre dans la gestion du système en proposant notamment de réformer la loi canadienne en matière d'immigration afin, d'une part, d'accélérer la régularisation des statuts pour les demandeurs de bonne foi²¹⁶ et, d'autre part, de se doter de la capacité d'expulser sans délai les fraudeurs²¹⁷ et « ceux qui n'ont *rien de valable* à apporter à notre pays. »²¹⁸ On propose également de resserrer les critères d'admission et d'arrimer le taux d'accueil annuel à la capacité de l'économie nationale à absorber les chômeurs²¹⁹. De plus, on fait valoir l'intention de mettre en place une sélection plus stricte des candidats, fondée selon des critères tenant compte des « chances de contribuer au développement de la société canadienne »²²⁰ tels que le niveau d'éducation et les aptitudes professionnelles. Conséquemment, on suggère d'axer davantage les critères d'admission des nouveaux arrivants « sur les compétences liées à la réussite dans notre économie moderne »²²¹ dont, par exemple, la maîtrise obligatoire de l'une des deux langues officielles.

Pour sa part, le Parti conservateur du Canada utilise un langage moins confrontant pour aborder la question de la sélection des candidats. Cependant, il introduit néanmoins un « virage sécuritaire » déterminant pour le reste de son discours sur la question. Ce nouveau mantra vient en effet modifier –et surtout durcir– la structure de son propos qui relie désormais les préoccupations relatives à la « sécurité publique » aux enjeux d'immigration. En effet, le parti attaque désormais le *laxisme* du gouvernement libéral

²¹⁴ Parti progressiste-conservateur du Canada, *Que l'avenir commence*, Ottawa, 1997, p. 50, paragraphe 331.

²¹⁵ Parti progressiste-conservateur du Canada, *Le changement, en toute confiance! Le plan progressiste-conservateur pour assurer l'avenir du Canada*, Ottawa, 2000, p. 10, paragraphe 145.

²¹⁶ *Que l'avenir commence, op. cit.*, p. 51, paragraphe 335.

²¹⁷ *Ibid.*, p. 51, paragraphe 336.

²¹⁸ *Ibid.*, p. 50, paragraphe 332 (c'est nous qui soulignons).

²¹⁹ *Ibid.*, p. 59, paragraphe 387.

²²⁰ *Ibid.*, p. 10, paragraphe 146.

²²¹ *Que l'avenir commence, op. cit.*, p. 59, paragraphe 388.

dans sa gestion de la politique de déportation²²² des personnes considérées illégales au Canada. On caractérise dorénavant le gouvernement libéral « d’inattentif » et « d’inactif » et on l’accuse « [to] have put Canada at risk of becoming a ‘safe heaven’ for criminals and terrorists [...] refus[ing] to enforce the laws already on the books against criminals and false refugees that are abusing the system. »²²³ On observe également, à plusieurs endroits dans la plateforme, une promesse à l’effet qu’un gouvernement conservateur adresserait de front le problème des individus ayant reçu un ordre de déportation et n’ayant toujours pas été expulsés du pays²²⁴ dont certains « with criminal records or connections to terrorist organisations or organized crime »²²⁵ constituent une menace pour la sécurité publique.

Pour les deux partis, on constate également que la question des réfugiés est problématique et qu’elle constitue une source d’insatisfaction. Par exemple, bien que le Parti progressiste-conservateur mentionne explicitement l’importance pour le Canada d’accueillir sa juste part de réfugiés²²⁶, de fortes réticences à l’endroit des demandeurs d’asile se dégagent néanmoins du discours. On observe en effet que la vaste majorité des documents électoraux rédigés par le parti consacrent un espace substantiel à la révision des critères de revendication du statut de réfugié et des garanties de parrainage afin de les rendre plus sévères²²⁷. D’ailleurs, le resserrement de ces critères constitue pareillement une priorité pour son successeur, le Parti conservateur du Canada²²⁸. Chez les deux partis, on remarque également une forte tendance à associer, au niveau du texte, les termes de « réfugié » et de « demandeur d’asile » aux expressions « criminel », « fraudeur », « faux requérant »²²⁹ ou encore « terroriste »²³⁰.

²²² *Ibid.*, p. 35, paragraphes 199 et 236 (c’est nous qui soulignons).

²²³ *Ibid.*, p. 38, paragraphe 235.

²²⁴ *Ibid.*, p. 35, paragraphes 204, p. 38, exergue texte 38.

²²⁵ *Ibid.*, p. 38, paragraphe 237.

²²⁶ *Le changement, en toute confiance! Le plan progressiste-conservateur pour assurer l’avenir du Canada*, p. 10, paragraphe 149.

²²⁷ *Ibid.*, p. 59, paragraphe 389.

²²⁸ Parti conservateur du Canada, *Demanding Better*, Ottawa, 2004, p. 38, paragraphe 235.

²²⁹ *Ibid.*, p. 10, paragraphe 145, *Demanding Better*, *op. cit.*, p. 38, paragraphe 237.

²³⁰ *Idem.*

Ainsi, on observe que le discours du nouveau Parti conservateur du Canada conserve la même ligne discursive que celle employée par son prédécesseur progressiste-conservateur. En effet, à l'instar de ce dernier, le PCC consacre à la question de l'immigration un espace limité à l'intérieur de sa plateforme tout en exprimant un biais restrictif clair, articulé dans des termes modérés. En revanche, on remarque, en 2004, un certain durcissement dans le ton employé pour qualifier la gestion du système canadien d'immigration. Ainsi, le biais restrictif, vraisemblablement fondé sur des raisons *économiques* dans le cas du PC, prend désormais son fondement dans des préoccupations d'ordre *sécuritaire* dans le cas du PCC. La section suivante permet d'explorer plus en profondeur de cette évolution

4.5.3 Évolution du traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'immigration au sein des plateformes électorales du Parti progressiste-conservateur et du Parti conservateur du Canada

Comme il fut illustré dans le chapitre portant sur l'analyse quantitative, le Parti progressiste-conservateur ainsi que son successeur le Parti conservateur du Canada n'accordent pas d'importance particulière au thème de l'immigration à l'intérieur de leurs plateformes électorales respectives. Combinée à cette place limitée s'ajoute une vision assez négative de la question que l'on tente timidement de camoufler par de rares passages favorables, c'est-à-dire par quelques lignes rappelant les bienfaits de l'immigration pour la société canadienne. Or, la quantité d'affirmations traitant, dans chaque plateforme, du besoin de restreindre et de contrôler davantage l'accès aux frontières demeure dominante. De plus, on observe que ce fondement restrictif, particulièrement axé sur la question des réfugiés, s'exprime avec constance. En effet, les partis progressiste-conservateur et conservateur du Canada insistent avec une ferveur commune sur l'importance de mieux filtrer, par l'instauration de mesures plus sévères, les demandes légitimes des abus potentiels.

En revanche, le sort réservé aux faux requérants est, quant à lui, exprimé avec plus de dureté au fil du temps. Ainsi, on remarque que d'une volonté –plutôt abstraite– d'enrayer les fraudes dans le document de 1997, des propositions de plus en plus précises

(resserrer les critères d'accueil en fonction du potentiel d'intégration, par exemple) se dessinent au fil du temps. En 2004, on remarque une tendance à explicitement lier les questions de sécurité frontalière aux questions de sécurité « dans la rue » ainsi qu'à associer les demandeurs d'asile aux organisations terroristes. On insiste également sur l'instauration d'une politique stricte de déportation. Le tableau 4.9 donne un aperçu de cette évolution.

Tableau 4.9 Traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'immigration par le Parti progressiste-conservateur et le Parti conservateur du Canada entre 1993 et 2004

	Immigration
1993	Aucune mention directe
1997	<ul style="list-style-type: none"> • Insistance sur la légitimité des demandes • Condamnation des fraudeurs • Volonté de réformer le système afin d'écartier les imposteurs • Resserrer les critères d'admission afin de réduire les coûts • Maîtrise obligatoire de l'une des deux langues officielles pour les nouveaux arrivants
2000	<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'abus (notamment dans les demandes de réfugiés) • Source d'enrichissement culturel • Importance d'accueillir réfugiés et d'appliquer la Convention de Genève • Resserrer les critères de sélection en fonction de l'éducation et des aptitudes professionnelles • Faciliter l'établissement des étudiants internationaux
2004	<ul style="list-style-type: none"> • Source d'enrichissement économique et culturel • Dénoncer laxisme des Libéraux à l'endroit de la politique de déportation • Appliquer les lois en vigueur en matière de déportation de réfugiés illégaux pour se prémunir contre le terrorisme

4.5.4 Le traitement des questions d'intégration dans les plateformes électorales du Parti progressiste-conservateur et du Parti conservateur du Canada

Très succinctes, les politiques progressistes-conservatrices et conservatrices en matière d'intégration sont, à l'instar des traitements des questions d'immigration, vides de considérations émotionnelles. On remarque en effet que ces deux partis entendent la question d'un angle institutionnel et non du point de vue des personnes issues des groupes ethnoculturels. L'étude approfondie des plateformes électorales de ces deux partis permet néanmoins de constater une certaine atténuation des positionnements sur la question au fil du temps.

Le Parti progressiste-conservateur reconnaît l'importance de la diversité culturelle et élève cette dernière au rang de « valeur canadienne »²³¹. Cependant, pour ce parti, promotion de la diversité culturelle n'égalise pas soutien financier par l'État. Au contraire, on affirme plutôt vouloir réserver à la sphère *privée* l'entretien de la culture personnelle et de la « composante ethnique »²³². Selon les plateformes progressistes-conservatrices, l'expression culturelle est une responsabilité qui revient aux individus et aux organisations communautaires spécialisées. En ce sens, le parti propose de circonscrire l'intervention de l'État à la lutte à la discrimination²³³ et à l'abolition « des barrières imposées par les structures, les institutions ou les attitudes qui nuisent à l'égalité des chances pour tous »²³⁴. Par exemple, il insiste sur l'importance d'adapter le système de justice aux réalités des membres des communautés ethnoculturelles²³⁵.

Quant à lui, le discours du Parti conservateur du Canada à l'endroit de l'intégration des nouveaux arrivants se limite à développer un système d'équivalences reconnaissant les compétences acquises à l'étranger²³⁶. Or, bien que cette position soit présente à l'intérieur de la plateforme progressiste-conservatrice de 2000, celle-ci devient en 2004 le point focal de la stratégie du nouveau parti sur l'intégration. Condamnant le fait que plusieurs immigrants ne peuvent pleinement mettre à contribution « the very skills that earned them admission to Canada in the first place »²³⁷, ce dernier consacre en effet un espace substantiel au thème de la reconnaissance par les autorités canadiennes des

²³¹ Parti progressiste-conservateur du Canada, *Que l'avenir commence*, Ottawa, 1997, p. 44, paragraphe 285, Parti progressiste-conservateur du Canada, *Le changement, en toute confiance! Le plan progressiste-conservateur pour assurer l'avenir du Canada*, Ottawa, 2000, *Ibid.*, p. 18, paragraphe 268.

²³² *Ibid.*, p. 18, paragraphe 269. Fait intéressant, cette position se retrouvait presque mot pour mot dans la plateforme électorale 1993 du Reform Party : voir *Blue Sheet : Principles, Policies and Election Platform*, *op. cit.*, p. 6, paragraphe 209.

²³³ *Ibid.*, p. 18, paragraphe 270.

²³⁴ Parti progressiste-conservateur du Canada, *Un gouvernement au service de la population*, Ottawa, 1993, p. 25, paragraphe 109.

²³⁵ *Ibid.*, p. 7, paragraphe 25, p. 30, paragraphe 131.

²³⁶ *Ibid.*, p. 10, paragraphe 147.

²³⁷ Parti conservateur du Canada, *Demanding Better*, Ottawa, 2004, p. 30 paragraphe 167, p. 32 et exergue textuel 31.

diplômes et des expériences de travail acquises à l'étranger²³⁸. Le Parti conservateur du Canada s'engage ainsi à mettre sur pied un système plus rapide de reconnaissance de ces crédits scolaires et professionnels²³⁹ pour ainsi faciliter l'intégration des nouveaux arrivants au marché du travail.

Comme on peut aisément le constater, les deux partis accordent une importance minime aux différentes dimensions de l'intégration. On remarque de plus que la nature du discours véhiculé par chacun d'entre eux diffère substantiellement. Alors que le Parti progressiste-conservateur élabore sur sa vision d'un nouveau partage des responsabilités entre l'État et le citoyen en matière d'intégration et de diversité culturelle, le Parti conservateur du Canada exprime quant à lui une volonté de faciliter l'inclusion des immigrants au marché du travail canadien. Ainsi, d'un discours relativement restrictif établissant un lien implicite entre les questions de criminalité et l'intégration des minorités ethniques, on passe suite à la fusion de 2004 à un propos nuancé mettant l'accent sur l'inclusion. On constate ainsi un adoucissement dans le traitement des questions d'intégration suite à la fusion des partis de droite en 2004.

4.5.5 Évolution du traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'intégration au sein des plateformes électorales du Parti progressiste-conservateur et du Parti conservateur du Canada

Si la teneur restrictive demeure caractéristique du propos progressiste-conservateur à l'égard de l'intégration, on note toutefois une certaine inconsistance dans l'élaboration des priorités mises de l'avant par le parti à cet effet. Ainsi on remarque que les thèmes abordés diffèrent selon les plateformes. En 1993, une attention particulière est accordée à la dimension judiciaire : on insiste notamment sur l'importance de réformer le système de justice afin que ce dernier puisse tenir compte de la dimension culturelle dans ses jugements. Ensuite, on remarque que la dimension légale est abandonnée en 1997 pour davantage insister sur les bienfaits de la diversité culturelle. Et bien que le parti poursuive dans la même veine en 2000, on insiste cette fois sur le caractère privé de l'affirmation ethnoculturelle.

²³⁸ *Ibid.*, p. 32, paragraphe 184.

²³⁹ *Ibid.*, p. 32, paragraphe 185.

Étonnamment, on remarque que la fusion des partis de droite n'a pas donné de suite à ce rejet implicite du multiculturalisme. Elle n'a pas non plus fait renaître l'approche judiciaire. On observe au contraire que le seul thème abordant l'intégration à l'intérieur de la plateforme conservatrice de 2004 démontre une certaine ouverture à l'intégration, reconnaissant la valeur des qualifications des personnes ayant étudié à l'étranger. Le tableau 4.10 illustre les différents positionnements empruntés par les deux partis sur cette question.

Tableau 4.10 **Traitement qualitatif des enjeux relatifs à l'intégration par le Parti progressiste-conservateur et le Parti conservateur du Canada entre 1993 et 2004**

	Intégration
1993	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter le système de justice aux réalités des membres des communautés ethniques, raciales et culturelles • Abolir les barrières nuisant à l'égalité des chances
1997	<ul style="list-style-type: none"> • Diversité est une valeur canadienne • Source d'influence dans le monde
2000	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion de la diversité n'est pas une responsabilité gouvernementale mais communautaire • Volonté d'élaborer un système de reconnaissance des diplômes
2004	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des diplômes acquis à l'étranger

4.5.6 Conclusion

L'image projetée par le Parti progressiste-conservateur à l'égard de l'immigration et de l'intégration, de même que celle véhiculée par son successeur le Parti conservateur du Canada, conjugue désintérêt et biais restrictif. Malgré de timides allusions à la valeur de la diversité canadienne, aucun des deux partis ne parvient à atténuer le ton généralement négatif qui se dégage de leur discours à l'endroit de ces enjeux. Or, en dépit d'une telle approche, il demeure intéressant de constater que le traitement des questions d'immigration et d'intégration s'effectue, somme toute, dans un langage nuancé qui témoigne de la volonté des deux partis de maintenir leur discours le plus au centre possible de l'échiquier politique.

Par ailleurs, la fusion de la droite au sein du Parti conservateur du Canada en 2004 ne semble avoir eu qu'un impact minime sur l'image traditionnellement projetée par le

Parti progressiste-conservateur à l'endroit des enjeux d'immigration et d'intégration. En effet, si on remarque un certain durcissement du ton employé pour aborder le thème de l'immigration et, plus particulièrement, la déportation des fraudeurs et réfugiés illégitimes, on observe également une certaine ouverture quant au thème de l'intégration. Le nouveau parti tend en effet à abandonner les thèmes d'opposition à la discrimination positive et au multiculturalisme pour se concentrer sur un thème inclusif, la reconnaissance des diplômes. En ce qui a trait aux enjeux étudiés, l'union avec la droite radicale ne semble donc pas avoir influencé le discours progressiste-conservateur. Si certains ajustements se sont avérés nécessaires, il semble que ceux-ci s'inscrivent aisément dans la lignée argumentaire traditionnellement employée par le Parti progressiste-conservateur.

4.6 Conclusion du chapitre

L'analyse qualitative conduite dans le présent chapitre nous a permis de mettre en relief les différents discours mis de l'avant par les partis politiques fédéraux canadiens à l'endroit des enjeux d'immigration et d'intégration. En conduisant une étude approfondie des positionnements embrassés par chacun d'eux à l'intérieur de leurs plateformes électorales entre 1993 et 2004, nous avons pu constater, d'une part, la nature du propos véhiculé à ces égards et, notamment, l'aptitude des partis à ajuster leurs priorités en fonction de la conjoncture électorale. D'autre part, ce chapitre nous a également permis d'observer une évolution dans le discours de certains partis. En guise de conclusion, nous proposons une synthèse des positionnements de ceux-ci dans le temps.

Le Parti libéral du Canada affiche une image très favorable à l'accueil de nouveaux arrivants de même qu'il dévoile une volonté de mettre en valeur, par le biais de moyens fournis par l'État, toute la diversité culturelle qui en est le corollaire. Ce penchant favorable s'appuie d'ailleurs sur une solide réputation de réalisations en ce sens, laquelle constitue un important élément du discours sur la question. Ainsi, bien que l'on remarque l'emprunt d'un « virage sécuritaire » après 2004 qui tend à repositionner un peu plus vers la droite le discours de ce parti en regard des enjeux étudiés, on peut difficilement conclure à un choc suffisant pour insuffler une complète transformation de l'image d'un

parti favorable aux immigrants acquise au fil du temps. « Prisonnier » de sa réputation d'ouverture au monde, le PLC réussit donc, malgré ce durcissement de ton, à conserver en partie son image initiale.

Autre parti à afficher une ouverture notoire à l'égard des enjeux d'immigration et d'intégration, le Nouveau Parti démocratique s'efforce, quant à lui, de se distancier de l'image véhiculée par le PLC. Pour ce faire, le parti tend, d'une part, à surenchérir son pendant « tolérant » en se positionnant en tant que « porte-parole » des minorités ethnoculturelles et des victimes du système d'immigration. D'autre part, il s'affaire à discréditer la réputation du Parti libéral en matière de défense des droits de ces personnes. De plus, le NPD ajoute à son image pro-diversité en dénonçant également la fermeture du Reform Party en matière d'immigration et d'intégration. Si on observe une grande stabilité dans le ton général du discours néo-démocrate, on remarque également une volonté singulière d'en adapter la rhétorique en fonction de la conjoncture électorale.

Le Reform Party et l'Alliance canadienne utilisent également les positionnements embrassés par le Parti libéral à la fois pour attaquer la vision du rôle de l'État épousée par ce dernier et pour donner du crédit à leur propre conception de l'immigration et de l'intégration au Canada. En véhiculant un propos particulièrement contraire au « standard d'ouverture » introduit par le PLC, le Reform se positionne dans un cadre très restrictif sur la question de l'immigration/gestion des immigrants. Avec la transformation du Reform en Alliance canadienne en 2000, on observe toutefois une volonté nouvelle de projeter une image positive. Mais le passage du Reform à l'Alliance n'insuffle manifestement pas de choc suffisamment puissant pour transcender la réputation anti-immigration initiale. Malgré des efforts évidents pour changer la forme du message et situer le discours plus au centre, on remarque que les positionnements et l'image de départ du parti demeurent.

Quant à lui, le Parti progressiste-conservateur réussit à maintenir une image peu favorable aux questions d'immigration et d'intégration tout en conservant un propos plus nuancé que celui véhiculé par le Reform. On remarque, en revanche, que la fusion de ces deux partis à l'intérieur du Parti conservateur du Canada engendre un durcissement du

discours en regard à la question. Or, contrairement à ce que l'on pourrait *a priori* supposer, on constate que le changement instauré suite à la fusion de 2004 ne s'effectue pas dans le sens du positionnement réformiste traditionnel (abolition de la discrimination positive, égalité de traitement) mais bien selon une rhétorique sécuritaire, chère au Parti progressiste-conservateur et, par ailleurs, également empruntée par le Parti libéral du Canada lors de la même élection.

Enfin, le Bloc québécois réussit quant à lui à transformer l'image initialement projetée sur la question. Ainsi, de froid, voire d'indifférent, le discours du parti en matière d'immigration et d'intégration explose en 2000 et témoigne alors d'un intérêt nouveau à aborder ces thèmes. Dès lors, le parti s'affaire à instrumentaliser ces enjeux pour ainsi convaincre l'électorat immigrant des bienfaits de la souveraineté. Fait intéressant, on remarque que l'emprunt de ce « virage ethnique » ne s'effectue pas immédiatement après l'échec référendaire de 1995. On constate donc que, dans ce cas précis, l'adaptation du discours suite à un événement choc peut accuser un retard; mais cela peut néanmoins être suffisant pour assurer un changement d'image crédible et, surtout, permanent.

Ce chapitre nous a permis d'approfondir le détail du discours embrassé par les partis fédéraux canadiens à l'égard des questions d'immigration et d'intégration à l'intérieur de leurs plateformes électorales respectives. Nous avons également constaté que si le discours de certains partis est demeuré stable dans le temps, d'autres ont évolué considérablement au cours de la période observée. En conclusion de ce mémoire, nous proposons de revenir sur ces deux dimensions à la lumière des différents cadres théoriques évoqués précédemment.

CONCLUSION

Ce mémoire a pour but d'étudier le comportement des partis politiques fédéraux à l'endroit des thèmes de l'immigration et de l'intégration à la lumière de différentes théories expliquant le comportement électoral des partis politiques fédéraux. Pour ce faire, nous avons réalisé une analyse du contenu des discours embrassés par cinq principaux partis à l'endroit de ces enjeux en nous attardant sur les prises de positions qu'ils véhiculent à l'intérieur de leurs plateformes électorales respectives. Afin de comparer nos résultats dans le temps, nous avons débuté notre analyse à l'élection générale de 1993 et avons considéré les trois élections subséquentes. Nous avons ainsi pu constaté l'existence d'une variété de points de vue ainsi que certaines évolutions dans la nature des discours au fil du temps. En conclusion, nous proposons de revenir sur les hypothèses élaborées dans la première partie de cette recherche et de déterminer quel cadre théorique est le plus approprié pour expliquer et prédire les discours partisans en regard des questions d'immigration et d'intégration des immigrants au Canada.

Notre première hypothèse s'inscrit dans la lignée de la *théorie du courtage* et suppose l'adoption de *positionnements neutres* et *médians* sur les enjeux étudiés. Elle prédit donc peu de distinctions fondamentales entre les discours embrassés par les différents partis en regard à ces questions. Suite à la fusion des partis de droite, cette hypothèse prédit une *convergence* des points de vue vers le centre du continuum idéologique. La seconde hypothèse évoquée s'inspire quant à elle des deux *théories positionnelle* et de la *possession d'enjeux* et prédit, au contraire, l'adoption de *positionnements distincts* pour chaque parti en regard aux thèmes de l'immigration et de l'intégration. Selon cette hypothèse, les partis tendent à se forger une réputation originale sur ces questions en adoptant des points de vue spécifiques soit au plan des *objectifs* d'immigration et d'intégration (théorie positionnelle), soit au plan des *moyens* pour mettre ces derniers en application (théorie de la possession d'enjeux). Pour assurer leur crédibilité, les partis sont donc contraints de maintenir des positions idéologiques ou des images de compétence *qui sont cohérentes dans le temps*, ce qui les empêche de

facilement transformer leur discours et d'adopter des positionnements neutres ou indifférenciés. En conséquence, si les prédictions de notre seconde hypothèse s'avèrent exactes, nous devrions constater qu'en dépit des fusions, les positionnements des partis n'effectuent pas de régression vers une position médiane.

Notre analyse du Parti libéral du Canada nous permet d'observer qu'avant 2004, le parti démontre une adhésion à de forts positionnements idéologiques (tels que le maintien d'un haut taux annuel d'accueil ou encore l'appui inconditionnel au multiculturalisme) qui sont réitérés avec une stabilité notoire à chaque élection. Au plan quantitatif, il s'agit alors du parti qui accorde le plus d'espace à ces questions. Au plan qualitatif, il en traite de manière transversale et emploie un ton fortement positif. Par cette attitude, le discours du PLC permet au parti de se forger une image originale, solide et crédible sur ces enjeux. Or, en 2004, le PLC durcit le ton face à l'immigration. Il abandonne son penchant favorable axé sur la valorisation de la diversité culturelle et l'ouverture des frontières pour adopter une rhétorique sécuritaire qui repositionne son discours au centre du continuum idéologique. Le discours devient plus superficiel et apparaît moins engagé envers les communautés culturelles. De plus, on observe que cette régression qualitative s'effectue parallèlement à un recul quantitatif. Manifestement, ce virage sécuritaire introduit une brèche dans l'image jusqu'ici véhiculée par ce parti à l'endroit de ces enjeux.

Fait intéressant, l'adoption d'un apparent comportement de courtage par le PLC en 2004 semble également se répercuter au sein des partis de droite, nouvellement fusionnés. D'une part, ceci s'explique par le fait que le nouveau Parti conservateur du Canada adopte une ligne très modérée en 2004. D'ailleurs, on remarque qu'en termes d'appréciation qualitative, le traitement de l'immigration et de l'intégration offert par le PCC s'apparente beaucoup au discours progressiste-conservateur traditionnel, lequel témoigne d'un biais restrictif circonspect quoique exprimé dans des termes diffus. Toutefois, le propos du PCC rompt avec la tradition progressiste-conservatrice dans le sens où ce dernier présentait un désintérêt plus manifeste à développer sa propre réputation sur les questions d'immigration et d'intégration. Même s'il adopte des

positionnements relativement médians, le PCC apparaît plus intéressé que le PC à diffuser un discours distinct sur ces questions.

De son côté, le Reform Party accorde aux enjeux étudiés une importance électorale cruciale et embrasse, en 1993 et 1997, des positionnements controversés. Or, avec le passage à l'Alliance canadienne en 2000, on remarque une profonde atténuation du ton employé. En plus d'un changement profond dans la forme du message, lequel devient moins confrontant, on observe également une nouvelle tendance à recourir à d'autres méthodes (notamment la discrimination positive dans les photographies de la plateforme) destinées à adoucir le fond du message. L'intérêt à aborder ces enjeux demeure alors quantitativement important mais semble surtout destiné à casser l'image restrictive autrefois projetée par le Reform. Ainsi, si on observe un certain recentrage dans le discours de l'Alliance canadienne en matière d'immigration et d'intégration, celui-ci reste toutefois trop prononcé pour conclure, dès lors, à une attitude de courtoisie.

Or, la fusion de l'Alliance canadienne et du Parti progressiste-conservateur au sein du Parti conservateur du Canada en 2004 change vraisemblablement la donne et permet finalement au discours de droite d'adopter une attitude de courtoisie efficace à l'endroit des thèmes d'immigration et d'intégration. D'une part, l'arrivée du nouveau parti permet de complètement « fondre » le penchant intolérant hérité du discours Reform/Alliance dans le ton plus neutre de la tradition progressiste-conservatrice. D'autre part, la naissance du nouveau parti permet de structurer plus clairement le discours à ces égards, rompant ainsi avec le désintérêt caractéristique du propos progressiste-conservateur. Ainsi, alors que le discours de droite se caractérisait, avant 2004, soit par une opposition acerbe, soit par un désintérêt diffus, le Parti conservateur du Canada affiche, en 2004, un intérêt nouveau à aborder ces enjeux. Pour ce faire, il opte pour un discours centriste qui évacue les préoccupations à saveur ethnicistes et recentre son message autour du thème de la sécurité frontalière.

Cependant, si l'évolution du traitement des questions d'immigration et d'intégration par le Parti libéral du Canada ainsi que par les différents partis de droite semble confirmer la pertinence de notre première hypothèse à l'effet que les partis évoluent dans le sens de

positions plus médianes, l'étude des comportements néodémocrate et bloquiste témoigne également du contraire. Ainsi, en dépit du fait que le Nouveau Parti démocratique partage des orientations similaires au PLC quant à l'ouverture des frontières aux nouveaux arrivants et au multiculturalisme, on remarque une tendance du NPD à cultiver son image propre sur les questions d'immigration et d'intégration. Pour ce faire, le parti cherche d'abord à se distancier discursivement de l'image véhiculée par le PLC en cette matière en rivalisant de méthodes visuelles pour clairement établir son appui à la discrimination positive et ainsi prêcher par l'exemple. En se portant à la défense des « victimes du système », le NPD attaque le discours des autres partis, et plus particulièrement celui du Parti libéral, qu'il tente de dépeindre comme insensible à la situation des personnes issues de l'immigration. Loin de converger vers des positions centristes au fil du temps, il persiste à embrasser des positionnements de gauche et ce, même après le virage sécuritaire emprunté par d'autres partis en 2004.

Enfin, l'idée qu'un parti à vocation indépendantiste puisse prétendre se comporter selon une logique de courtage dans l'environnement politique canadien semble quelque peu problématique. Nonobstant cette difficulté d'opérationnalisation, d'autres éléments nous permettent également de conclure au bien fondé de l'hypothèse de la possession d'enjeux dans le cas du Bloc québécois. Les résultats de nos analyses quantitative et qualitative témoignent que l'intérêt nouveau de ce parti à développer un discours sur ces aspects aux élections de 2000 et 2004 s'inscrit dans une logique de construction d'une image de compétence distincte et, surtout, meilleure pour gérer les « préoccupations immigrantes » du *Québec*. Le Bloc québécois réussit assez aisément à transcender sa réputation initiale (le dépeignant comme réticent à aborder la question immigrante) pour, dès 2000, adopter une nouvelle attitude, axée sur l'ouverture et l'inclusion. Fait intéressant, cette réorientation de la stratégie électorale du Bloc québécois n'inscrit pas de rupture claire entre les positionnements tenus à l'endroit de ces questions avant et après l'élection de 2000 mais l'inscrit plutôt dans la même continuité idéologique. Ainsi, loin d'élaborer un discours médian et de converger vers le centre à mesure que son intérêt pour l'immigration et l'intégration grandit, le Bloc québécois s'attaque au monopole de compétence détenu par le Parti libéral sur ces mêmes questions en vendant l'idée d'une

souveraineté inclusive, plurielle, étrangère à la rhétorique sécuritaire et désormais intimement liée à *l'apport* des flux migratoires.

En définitive, les résultats obtenus grâce à nos analyses quantitative et qualitative ne permettent donc pas de confirmer unilatéralement l'une ou l'autre de nos hypothèses. Seuls deux des cinq partis étudiés, c'est-à-dire le Nouveau Parti démocratique et le Bloc québécois, se conforment à la théorie de la possession d'enjeux pour l'ensemble de la période étudiée. Tous deux misent sur une image et une réputation de compétence distinctes à l'égard des thèmes d'immigration et d'intégration puis, afin de définir leurs propres positionnements, s'en prennent à la réputation des autres partis, et plus spécifiquement à celle du PLC, à gérer ces mêmes questions. Dans les deux cas, aucune régression positionnelle ni aucune mutation importante dans le ton du discours ne s'observe au fil du temps. Ainsi, même s'il tend à varier ses sujets de prédilection selon l'élection afin de s'adapter à la saillance de l'actualité, on observe que la même ligne idéologique de gauche structure le discours du NPD à l'égard de ces enjeux. Quant à lui, le Bloc québécois passe d'un discours plutôt effacé à la construction d'un propos distinct, modéré mais néanmoins toujours articulé autour du thème structurant de l'accession à la souveraineté du Québec. En conséquence, on peut ainsi confirmer que, entre 1993 et 2004, ces deux partis ont maintenu un comportement associé à la logique de la possession d'enjeux.

En ce qui a trait aux autres partis étudiés, il semble que le degré de pertinence des cadres théoriques soit, quant à elle, variable selon l'époque observée. En effet, le Parti libéral du Canada et le Reform Party/Alliance canadienne se comportent selon les prédictions offertes par la théorie de la possession d'enjeux au début de la période étudiée et évoluent selon une logique de courtage à la fin de celle-ci. Loin d'afficher des positionnements neutres, le PLC « fixe » littéralement un standard de tolérance et d'ouverture à l'égard des thèmes d'immigration et d'intégration entre 1993 et 2000. À cette époque, ce parti semble particulièrement enclin à diffuser son image à l'égard de ces thèmes et à faire valoir sa bonne réputation en la matière. Or, en 2004, cette attitude change pour afficher une plus grande neutralité et un détachement qui lui était jusqu'à présent étranger. Il se détourne donc de son comportement initial pour adopter une

attitude de courtage. De même, le Reform Party arbore, face à l'immigration et à l'intégration des immigrants, un biais restrictif qui rompt drastiquement avec le consensus d'ouverture embrassé par les autres partis. En 1993 et 1997, ce dernier se comporte tel un parti idéologique à l'égard de ces questions. En 2000, l'Alliance canadienne tente de changer la réputation précédemment acquise par le Reform à ces égards mais ne réussit qu'à renouveler la forme du discours, l'essentiel du contenu étant préservé²⁴⁰. Comme le souligne Bélanger²⁴¹, cet échec à casser l'image initiale s'explique par le fait que l'Alliance canadienne est, en 2000, captive de sa réputation antérieure et de sa clientèle partisane. Seule la fusion de l'Alliance canadienne au Parti progressiste-conservateur en 2004 permettra à cette dernière de s'émanciper de son image d'origine et, finalement, d'adopter une véritable attitude de courtage à l'égard de ces enjeux.

Enfin, le Parti progressiste-conservateur affiche quant à lui un discours neutre – quoique restrictif – qui l'inscrit dans une logique de courtage pour l'ensemble de la période étudiée. Cependant, la fusion de ce dernier avec l'Alliance canadienne en 2004 entraîne le développement d'un discours plus prononcé à l'égard de l'immigration qui l'éloigne de son indifférence antérieure. Par ailleurs, le discours du nouveau Parti conservateur du Canada réussit, en conservant une logique de courtage, à se soustraire de l'image d'intolérance autrefois projetée par le Reform Party sur les mêmes questions.

Les résultats obtenus lors de cette étude permettent donc de confirmer la pertinence et la complémentarité des deux cadres théoriques du courtage et de la possession d'enjeux pour expliquer l'évolution du comportement discursif des partis à l'endroit de l'immigration et de l'intégration. Or, si la théorie de la possession d'enjeux semble adéquate pour expliquer, en partie du moins, le comportement de la plupart des partis fédéraux canadiens à l'endroit des enjeux d'immigration et d'intégration, il importe également de mentionner comment ces derniers mettent en valeur leur image de compétence particulière face à des enjeux communs. Les résultats obtenus dans cette recherche permettent de constater que les partis fédéraux sont en vaste majorité d'accord

²⁴⁰ Jean-François Godbout et Éric Bélanger, *A Theory of Party Mergers*, Recherche présentée à l'occasion du Midwest Political Science Association Meeting, Chicago, avril 2005, p. 9.

²⁴¹ Éric Bélanger, *op. cit.*, p. 540.

avec les *objectifs* généraux liés aux enjeux examinés mais différent sur les *moyens* à privilégier pour atteindre ces derniers. On constate ainsi que, lorsqu'ils se prêtent à une lutte d'image, les partis tendent à considérer l'immigration et l'intégration en tant qu'enjeux de valence. Le Reform Party fait toutefois exception à cette règle et s'efforce de diffuser, en 1993 et 1997, un positionnement idéologique sur ces questions en s'opposant –timidement, voire maladroitement– au biais favorable tacite mis de l'avant par les autres partis. Mis à part cette exception, il est possible de conclure que lorsque les partis fédéraux canadiens s'inscrivent dans une logique de possession d'enjeux, ceux-ci situent leurs différences discursives à l'égard de l'immigration et de l'intégration en termes de *moyens* et non d'idéologie.

La conduite de cette recherche a également permis de mettre en évidence la relation entre les mutations discursives notoires d'un parti (à savoir les « virages sécuritaires » des partis conservateur et libéral et le « virage ethnique » du Bloc québécois) et les événements chocs de l'actualité. Sans nécessairement influencer la nature du changement dans un sens particulier, certaines situations affectent la stratégie discursive des partis. Dans certains cas, un « virage discursif » peut permettre à un parti de passer d'un comportement de courtage à un comportement de possession d'enjeux (ou vice versa). Parfois, un événement choc peut aussi contribuer à renforcer le comportement d'un parti à l'égard d'un enjeu donné. C'est ainsi que le référendum de 1995 (et les propos controversés du chef du Parti québécois Jacques Parizeau qui suivirent son échec) a forcé le Bloc québécois à prendre position sur la question du « vote immigrant » et à se forger une image de compétence réconciliant l'immigration et le projet souverainiste. Auparavant plutôt coi sur la question, le Bloc québécois redouble d'efforts, lors de l'élection générale de 2000, pour présenter le Québec en tant que société –sinon pays– ouverte aux communautés ethnoculturelles et axe son discours sur une forme d'inclusion qui s'oppose directement au modèle multiculturel privilégié par le PLC. On constate donc que le référendum de 1995 et le « virage ethnique » qui s'ensuit permet à ce parti

d'arrimer son discours à la réalité électorale et ainsi de se construire une image de compétence nettement plus marquée qu'auparavant.²⁴²

Parallèlement, les attentats terroristes de septembre 2001 octroient aux partis fédéraux canadiens un cadre interprétatif nouveau pour aborder les enjeux relatifs à la sécurité frontalière. Subitement, les partis se voient forcés d'ajuster leurs positionnements relatifs à l'accueil et l'intégration des immigrants à la nouvelle donne sécuritaire. Alors que cette situation conforte la position du Parti conservateur et lui accorde davantage de crédibilité, elle contraint le PLC à abandonner sa réputation antérieure et le pousse à emprunter une voie plus restrictive. De leur côté, néodémocrates et bloquistes développent un discours sur le resserrement des frontières mais ceux-ci, contrairement aux libéraux, refusent de désavouer leurs fondements anti-restrictifs et tentent plutôt de rendre antagonique toute la rhétorique sécuritaire. Il est ainsi intéressant de constater l'ampleur de la secousse politique suscitée par cet événement. Suffisamment fort pour précipiter le développement d'un discours plus médian (ou davantage adapté à la nouvelle réalité) au sein du PLC, l'événement-choc permet, peut-être de façon plus significative encore, aux partis de droite de maintenir une certaine cohérence discursive en dépit de la fusion. Les lignes restrictives traditionnelles sont ainsi maintenues mais, grâce à la nouvelle donne, elles s'expriment désormais en fonction d'un impératif sécuritaire qui, paradoxalement, permet au nouveau parti d'escamoter la réputation antérieure d'intolérance du Reform Party.

En définitive, ce mémoire a donc permis de creuser davantage l'état des connaissances à propos du système partisan canadien et de l'attitude des partis politiques à l'endroit des thèmes de l'immigration et de l'intégration. Sa contribution est à la fois théorique et empirique. Au plan théorique, il démontre l'importance et la complémentarité des approches du courtage et de la possession d'enjeux pour expliquer le comportement discursif des partis fédéraux canadiens au fil du temps. Il a également

²⁴² L'élection de 1997 ne permet pas encore d'observer ce changement discursif chez le Bloc québécois. Deux raisons peuvent expliquer ceci : l'élection de 1997 fut tenue assez tôt après le référendum sur la souveraineté (18 mois après seulement) et le parti faisait face à des problèmes de leadership suite au départ de son chef Lucien Bouchard au début de 1996, ce qui peut avoir empêché le Bloc de se développer rapidement un discours particulier à l'égard de l'immigration.

permis de mettre en relief certaines motivations ayant poussé les partis de droite à fusionner pour ainsi adopter une logique de courtage. De plus, il a démontré que certains événements de l'actualité ont une répercussion directe sur les discours partisans et les images de compétence des partis en regard à ces enjeux. Au plan empirique, cette étude ouvre l'examen du comportement discursif des partis à l'analyse du contenu des plateformes électorales. Jusqu'à maintenant, les études portant sur le comportement partisan et, plus spécifiquement celles s'inscrivant dans le cadre de la théorie de la possession d'enjeux, se sont limitées à analyser la couverture médiatique et les sondages d'opinion. En s'attardant sur les positionnements véhiculés par les partis à l'intérieur de leurs plateformes, cette recherche permet d'accéder à la stratégie électorale initiale des partis, ce qui offre une perspective différente, plus brute, de l'image que ces derniers désirent projeter. Enfin, par le recours à des analyses quantitative et qualitative, cette recherche a pu tenir compte à la fois du volume et du contenu des discours partisans portant sur l'immigration et l'intégration, ce qui confère plus de précision aux conclusions qu'il avance.

L'évolution de l'image des partis en regard des thèmes de l'immigration ou de l'intégration des immigrants devrait, au cours des années à venir, susciter un intérêt grandissant chez les chercheurs en sciences sociales. Ceux-ci devront porter une attention toute particulière aux événements d'actualité qui, comme nous l'avons vu, peuvent grandement influencer la nature de leur propos. Or, si les médias de masse continuent d'établir des liens tacites entre l'ouverture des frontières aux immigrants et les problèmes de sécurité nationale, il est fort probable que ces enjeux prennent une saillance électorale encore plus importante au fil du temps.

Paradoxalement, il semble que l'un des problèmes émergents dans ce domaine n'est pas relié à la question du contrôle frontalier mais plutôt à celle de l'échec possible du processus d'intégration de la population immigrante. Ainsi, certains « complots » menaçant la sécurité nationale mettent dorénavant en scène non pas des nouveaux arrivants, comme le laisse présager la rhétorique habituelle, mais plutôt des immigrants de seconde et de troisième génération qui réfutent la vision canadienne du bien commun. Ce phénomène présente une réalité paradoxale et complexe : s'ils tiennent à aborder le

problème, les partis politiques devront obligatoirement dépasser leur discours actuel portant sur un contrôle accru des frontières pour également inclure à leurs stratégies électorales une dimension abordant de front les problèmes inhérents aux dialogues interculturels.

Pour la droite, ces défis d'intégration poseront peut-être des limites à l'approche sécuritaire qui, jusqu'ici, a constitué un territoire discursif sûr, voire électoralement bénéfique. Il sera donc intéressant d'observer le comportement du Parti conservateur du Canada dans sa gestion future des problèmes d'intégration : poursuivra-t-il dans une logique de courtage ou poussera-t-il plus loin sa volonté de contrôle pour, ultimement, se réappropriier le ton restrictif qui caractérisait autrefois l'approche du parti? Pour la gauche, et particulièrement pour le Parti libéral, l'alliage des préoccupations sécuritaires et de l'intégration des communautés ethnoculturelles devrait s'effectuer plus aisément. Dans un tel contexte, il ne serait pas surprenant de voir le PLC abandonner sa récente logique de courtage pour se réapproprier un discours plus progressiste qui demeure un gage important de son image. Enfin, il serait intéressant d'examiner la réaction du Bloc québécois dans l'éventualité où une « menace terroriste » telle que celle déjouée à Toronto en juin 2006 planerait sur la « société distincte » et interculturelle que constitue le Québec.

À mesure que l'instabilité internationale générera des flux migratoires, le Canada devra composer avec la multiplicité des héritages culturels dont plusieurs sont marqués par de violents conflits. Si tel est le cas, la saillance des enjeux frontaliers et culturels ne devrait qu'augmenter au fil du temps. Ceci aura nécessairement un impact sur le système partisan. Reste maintenant à voir si les partis politiques canadiens s'y adapteront en mettant de l'avant leurs principes et positionnements ou s'ils se comporteront plutôt de sorte à éviter la controverse.

APPENDICE A

DÉTAIL DES CLASSIFICATIONS DES DIFFÉRENTES PLATEFORMES
ÉLECTORALES DU BLOC QUÉBÉCOIS 1993-2004**1993**

Titre : *Un nouveau parti pour une
étape décisive*

Nombre de pages : 59

Nombre de paragraphes : 10/245

Nombre d'exergues texte : 0/0

Nombre d'exergues expertise : 0/ 6

Nombre de photographies : 0/0

2000

Titre : *Un parti pris pour le monde*

Nombre de pages : 177

Nombre de paragraphes : 45/892

Nombre d'exergues texte : 0/0

Nombre d'exergues expertise : 0/0

Nombre de photographies : 0/0

1997

Titre : *Plateforme électorale version
intégrale*

Nombre de pages : 122

Nombre de paragraphes : 14/512

Nombre d'exergues texte : 3/87

Nombre d'exergues expertise : 0/12

Nombre de photographies : 0/0

2004

Titre : *Un parti propre au Québec*

Nombre de pages : 166

Nombre de paragraphes : 37/808

Nombre d'exergues texte : 8/175

Nombre d'exergues expertise : 2/43

Nombre de photographies : 0/1

APPENDICE B

**DÉTAIL DES CLASSIFICATIONS DES DIFFÉRENTES PLATEFORMES
ÉLECTORALES DU NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE 1993-2004**

1993

Titre : *Vers une économie de plein-emploi*

Nombre de pages : 73

Nombre de paragraphes : 4/329

Nombre d'exergues texte : 0/32

Nombre d'exergues expertise : 0/20

Nombre de photographies : 6/35

1997

Titre : *A Framework for Canada's Future*

Nombre de pages : 53

Nombre de paragraphes : 11/330

Nombre d'exergues texte : 1/27

Nombre d'exergues expertise : 0/35

Nombre de photographies : 0/0

2000

Titre : *On pourrait tellement mieux vivre chez nous*

Nombre de pages : 19

Nombre de paragraphes : 8/240

Nombre d'exergues texte : 3/50

Nombre d'exergues expertise : 0/0

Nombre de photographies : 3/6

2004

Titre : *New Energy A Positive Choice*

Nombre de pages : 65

Nombre de paragraphes : 20/436

Nombre d'exergues texte : 3/96

Nombre d'exergues expertise : 0/0

Nombre de photographies : 17/33

APPENDICE C

DÉTAIL DES CLASSIFICATIONS DES DIFFÉRENTES PLATEFORMES ÉLECTORALES DU PARTI LIBÉRAL DU CANADA 1993-2004

1993 :

Titre : *Pour la création d'emploi. Pour la relance économique*

Nombre de pages : 108

Nombre de paragraphes : 25/401

Nombre d'exergues texte : 2/97

Nombre d'exergues expertise : 5/48

Nombre de photographies : 0

2000

Titre : *Un meilleur avenir pour tous, le plan d'action libéral pour le Canada*

Nombre de pages : 32

Nombre de paragraphes : 15/244

Nombre d'exergues texte : 1/22

Nombre d'exergues expertise : 0/1

Nombre de photographies : 0/1

1997

Titre : *Bâtir notre avenir ensemble*

Nombre de pages : 102

Nombre de paragraphes : 31/541

Nombre d'exergues texte : 3/65

Nombre d'exergues expertise : 1/89

Nombre de photographies : 5/38

2004

Titre : *Aller droit devant*

Nombre de pages : 63

Nombre de paragraphes : 10/222

Nombre d'exergues texte : 1/65

Nombre d'exergues expertise : 0/13

Nombre de photographies : 7/24

APPENDICE D

DÉTAIL DES CLASSIFICATIONS DES DIFFÉRENTES PLATEFORMES ÉLECTORALES DU PARTI PROGRESSISTE-CONSERVATEUR ET DU PARTI CONSERVATEUR DU CANADA 1993-2004

1993

Titre : *Un gouvernement au service de la population*

Nombre de pages : 40

Nombre de paragraphes : 4/184

Nombre d'exergues texte : 0

Nombre d'exergues expertise : 0

Nombre de photographies : 0/1

1997

Titre : *Que l'avenir commence*

Nombre de pages : 66

Nombre de paragraphes : 14/440

Nombre d'exergues texte : 0/7

Nombre d'exergues expertise : 0/10

Nombre de photographies : 0/1

2000

Titre : *Le changement en toute confiance*

Nombre de pages : 26

Nombre de paragraphes : 12/256

Nombre d'exergues texte : 0/1

Nombre d'exergues expertise : 0/3

Nombre de photographies : 0/0

2004

Titre : *Demanding Better*

Nombre de pages : 47

Nombre de paragraphes : 13/305

Nombre d'exergues texte : 3/42

Nombre d'exergues expertise : 0/5

Nombre de photographies : 0/0

APPENDICE E**DÉTAIL DES CLASSIFICATIONS DES DIFFÉRENTES PLATEFORMES
ÉLECTORALES DU REFORM PARTY ET DE L'ALLIANCE CANADIENNE
1993-2004****1993**

Titre : *Blue Sheet : Principles, Policies and Election Platform*

Nombre de pages : 6

Nombre de paragraphes : 32/260

Nombre d'exergues texte : 0

Nombre d'exergues expertise : 0

Nombre de photographies : 0/1

1997

Titre : *Fresh Vision for a New Canada*

Nombre de pages : 24

Nombre de paragraphes : 10/228

Nombre d'exergues texte : 0/2

Nombre d'exergues expertise : 0/33

Nombre de photographies : 3/20

2000

Titre : *Il faut que ça bouge!*

Nombre de pages : 24

Nombre de paragraphes : 10/180

Nombre d'exergues texte : 1/47

Nombre d'exergues expertise : 0/11

Nombre de photographies : 2/10

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

Abu-Laban, Yasmeen et Christina Gabriel, *Selling diversity: Immigration, Multiculturalism, Employment Equity, and Globalization*. Peterborough, Broadview Press, 2002. Accessible via <http://www.ssc.uwo.ca/sociology/popstudies/dp/dp02.09.pdf>.

Abu-Laban, Yasmeen et Tim Nieguth, «Reconsidering the Constitution, Minorities and Politics in Canada», in *Canadian Journal of Political Science*, vol. 33, no 3, Septembre 2000, p. 465-497.

Alliance canadienne, *Il faut que ça bouge* (2^e éd.), Montréal. 2000.

Beaujot, Roderic, «Effet of Immigration on Demographic Structure», Discussion Paper préparé pour le *John Deutsch Institute Conference on Canadian Immigration Policy for the 21st century*, Kingston, 2002.

Beaujot, Roderic et Don Kerr, *Population change in Canada*, Don Mills, Oxford University Press, 2004.

Bélanger, Éric. «Issue Ownership by Canadian Political Parties 1953-2001», in *Canadian Journal of Political Science*, vol. 36, no, 3, Juillet-Août 2003, p. 539-558.

Bélanger Éric, «The Rise of Third Parties in the 1993 Canadian Federal Election: Pinard Revisited», in *Canadian Journal of Political Science*, vol 37, no. 3, Septembre 2004, p. 581-594.

Bickerton, James, Alain-G. Gagnon et Patrick J. Smith, *Ties that Bind: Parties and Voters in Canada*, Toronto, Oxford University Press, 1999.

Bissoondath, Neil, *Le marché aux illusions : la méprise du multiculturalisme*. Montréal, Boréal, 1995.

Black Jerome, «The Practice of Politics in Two Settings: Political Transferability among Recent Immigrants to Canada», in *Canadian Journal of Political Science*, Vol. 20, no. 4, 1987, p.731-753.

Black, Jerome, «La participation des immigrants et des membres des minorités ethnoraciales aux élections fédérales canadiennes », in *Perspectives électorales*, Janvier 2001, p. 10-15.

Blais, André, Elisabeth Gidengil, Richard Nadeau et Neil Nevitte, « The Social Bases of Party Support », in *Anatomy of a Liberal Victory*, Peterborough, Broadview Press, 2002.

Bouthat, Chantal, *Guide de présentation des mémoires et thèses*, Montréal, Décanat des études avancées et de la recherche de l'Université du Québec à Montréal, 1993.

Bowler, Shaun, «Voter Perceptions and Party Strategies: An Empirical Approach», in *Comparative Politics*, vol. 23, no. 1, 1990, p. 61-83.

Brodie, Janine et Jane Jenson, «Piercing the Smokescreen: Brokerage Parties and Class Politics», in Alain G. Gagnon et Brian Tanguay, *Canadian Parties in Transition*, Scarborough, Nelson Canada, 1989.

Cairns, Alan C, «An Election to be Remembered: Canada 1993», in *Canadian Public Policy*, Vol. 20, no. 3, 1994, p. 219-233.

Cardinal, Linda, «Immigration et multiculturalisme au Canada: genèse d'une problématique », in Manon Tremblay (sous la dir.), *Les politiques publiques canadiennes*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1998, p. 57 - 90.

Carens, Joseph H., *Culture, Citizenship and Community. A Contextual Exploration of Justice as Evenhandedness*, New York, Oxford University Press, 2000, p. 107-139.

Carty, Kenneth, William Cross et Lisa Young, *Rebuilding Canadian Party Politics*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2000.

Christian, William et Colin Campbell, *Political Parties and Ideologies in Canada: liberals, conservatives, socialists, nationalists*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1974.

Citoyenneté et Immigration Canada, *Pursuing Canada's Commitment To Immigration : The Immigration Plan for 2002*, Citoyenneté et Immigration Canada, Ottawa, 2001.

Clarke, Harold D. Jane Jenson, Lawrence Le Duc et Jon H. Pammett, *Absent Mandate : The Politics of Discontent in Canada*, Toronto, Gage Publishing, 1984.

Clarkson, Stephen, «Securing Their Future Together: The Liberals in Action», in Alan Frizzell et Jon H. Pammett (ed.), *The Canadian General Election of 1997*, Toronto, Dundurn Press, 1997, p. 39-70.

Clarkson, Stephen, «Disaster and Recovery: Paul Martin as Political Lazarus», in Jon H Pammett et Christopher Dornan (ed.), *The Canadian General Election of 2004*, Toronto, Dundurn Press, 2004, p. 28-65.

Cross, William et Lisa Young, «Policy Attitudes of Party Members in Canada: Evidence of Ideological Politics», in *Canadian Journal of Political Science*, vol. 35, no.4, Décembre 2002, p. 859-880.

Downs, Anthony, *An Economic Theory of Democracy*, New York, Harper, 1957.

Ellis Faron et Keith Archer, « Reform : Electoral Breakthrough », in Frizzell, Alan, John H. Pammett et Anthony Westell, *Canadian General Election of 1993*, Ottawa, Carleton University Press, 1994, p. 59-77.

Ellis Faron et Keith Archer, «Reform at the Crossroads», in Alan Frizzell et Jon H. Pammett (ed.), *The Canadian General Election of 1997*, Toronto, Dundun Press, 1997, p. 111-134.

Ellis Faron et Peter Woolstencroft, «New Conservatives, Old Realities», in Jon H. Pammett et Christopher Dornan (ed.), *The Canadian General Election of 2004*, Toronto, Dundurn Press, 2004, p. 66-105.

Fiorina, Morris P., «Elections and the Economy in the 1980's: Short- and Long-Term Effect», in Alberto Alesina et Geoffrey Caliner (ed.) *Politics, and Economics in the Eighties*, Chicago, Chicago University Press, 1991.

Gagnon, Alain-G et Raffaele Iacovino, «Le projet interculturel québécois et l'élargissement des frontières de la citoyenneté», in *Québec : État et société tome 2*, Montréal. Québec/Amérique, 2003, p. 413-436.

Godbout, Jean-François et Éric Bélanger, *A Theory of Party Mergers*, Recherche présentée à l'occasion du Midwest Political Science Association Meeting, Chicago, avril 2005.

Goldberg, David, *Foreign policy and ethnic interest groups : American and Canadian Jews lobby for Israel*, New York, Greenwood Press, 1990.

Gouvernement du Canada, *Loi constitutionnelle de 1982 sur le Canada*, Annexe B, 1^{ère} session, 19^e législature, 1982.
Accessible via http://laws.justice.gc.ca/en/charter/const_fr.html#egalite.

Gouvernement du Canada, Projet de loi C-36 (section 3, article 46), 1^{ère} session, 37^e Législature, 2001.
Accessible via http://www.parl.gc.ca/37/1/parlbus/chambus/house/bills/government/C-36/C-36_4/90168b-12F.html#37

Greespon, Edward, «Covering the Campaign 2000», in Jon H. Pammett et Christopher Dornan (ed.), *The Canadian General Election of 2000*, Toronto, Dundun Press, 2001, p. 165-190.

Harles, John C, «Integration before Assimilation: Immigration, Multiculturalism and Canadian Polity», in *Canadian Journal of Political Science*, Vol. 30, no. 4, 1997, p. 711-736.

Jedwab, Jack, «Leadership, Governance, and the Politics of Identity in Canada», Discussion Paper préparé pour le *Ethnocultural, Racial, Religious and Linguistic Diversity and Identity Seminar*, Halifax, Heritage Canada, 2001. Accessible via <http://www.metropolis.net>

Jenkins, Richard, « How Campaigns Matter in Canada: Priming and Learning as Explanations for the Reform Party's 1993 Campaign Success », in *Canadian Journal of Political Science*, vol. 45, no. 2, 1993, 383-408.

Johnston Richard, André Blais, Henry E. Brady et Jean Crête, *Letting the People Decide*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1992.

Kallen, Evelyn. « Multiculturalism: Ideology, Policy and Reality », in *Journal of Canadian Studies*, vol. 17, no. 1, Printemps 1982, p. 51-63.

Klingemann, Hans-Dieter, Richard I. Hoffbert et Ian Budge, *Parties, Policies, and Democracy*, Boulder, Westview Press, 1994.

Kymlicka, Will, *La citoyenneté multiculturelle : une théorie libérale du droit des minorités*, Montréal, Boréal, 2001.

Kymlicka, Will, « Multiculturalism », in *Contemporary Political Philosophy. An Introduction*, New York, Oxford University Press, 2002, p. 327-376.

Laver, Michael, Kenneth Benoit et John Garry, « Extracting Policy Position from Political Texts Using Words as Data », in *American Political Science Review*, vol. 97, no. 2, Mai 2003, p. 311-331.

Lavoie, Nathalie et Pierre Serré, « Du vote bloc au vote social: le cas des citoyens issus de l'immigration de Montréal, 1995-1996 », in *Canadian Journal of Political Science*, vol. 35, no.1, mars 2002, p. 49-74.

Laycock, David, *The New Right and Democracy in Canada*, Don Mills, Oxford University Press, 2002.

Leslie, Peter M., « The Role of Political Parties in Promoting Interests of Ethnic Minorities », in *Canadian Journal of Political Science*, vol. 2, no. 4, Décembre 1969, p. 419-433.

Lumb, Lionel, « The Television of Inclusion », in Frizzell, Alan, John H. Pammett et Anthony Westell, *Canadian General Election of 1993*, Ottawa, Carleton University Press, 1994, p.107-125.

Megyery Kathy (ed.), *Ethno-cultural groups and visible minorities in Canadian politics : the question of access*, Royal Commission on Electoral Reform and Party Financing and Canada Communications Group, Ottawa, Supply and Services Canada and Dundurn Press, 1991.

Meisel, John, « Party Images in Canada : A Report on Work in Progress », in *Working Papers in Canadian Politics*, Montréal, McGill-Queens University Press, 1975, p. 63-126.

Nadeau Richard et André Blais, « Do Canadians Distinguish between Parties? Perceptions of Party Competence », in *Canadian Journal of Political Science*, no. 23, vol. 2, 1990, p. 317-333.

Nadeau, Richard, André Blais, Elisabeth Gidengil et Neil Nevitte, « Perceptions of Party Competence in the 1997 Election », in Hugh G. Thorburn et Alan Whitehorn (ed), *Party Politics in Canada*, Toronto, Prentice Hall, 2001.

Nations Unies, *International Migration 2002* ST/ESA/SER.A/219, New York, Division population, Département des affaires économiques et sociales, Secrétariat des Nations Unies, 2002.

Nevitte, Neil, André Blais, Elisabeth Gidengil et Richard Nadeau. *Unsteady State: The 1997 Canadian Federal Election*, Don Mills, Oxford University Press, 1999.

Norris, Pippa, John Curtis, David Sanders, Margaret Scammell et Holli A. Semetko. *On Message*, Londres, Sage Publications, 1999.

Ozlak, Susan. «Contemporary Ethnic Mobilization», in *Annual Review of Sociology*, vol. 9, 1983, p. 355-374.

Patrimoine Canada, *Qu'est-ce que le multiculturalisme?*, Programme du multiculturalisme, Ottawa, 2004. Accessible via http://www.pch.gc.ca/progs/multi/what-multi_f.cfm

Petrocik, John R., «Issue Ownership in Presidential Elections, with a 1980 Case Study», in *American Journal of Political Science*, vol. 40, no. 3, Août 1996, p. 825-850.

Petrocik, John R, William L. Benoit et Glenn Hansen, «Issue Ownership and Presidential Campaigning 1952-2000», in *Political Science Quarterly*, vol. 118, 2003, p. 599-626.

Reitz, Jeffrey, «Canada : Immigration and Nation-Building in the Transition to a Knowledge Economy », in Cornelius Wayne A, Takeyuki Tsuda, Philip L. Martin et James F. Hollifield (ed.), *Controlling Immigration A Global Perspective* (2nd edition), Standford, Stanford University Press, 2004, p. 97-133.

Rosenberg, Michael et Jack Jedwab, « Institutional Completeness, Ethnic Organizational Style and the Role of the State: The Jewish, Italian and Greek Communities of Montreal », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 29, no. 3, 1993, p. 266-287.

Serré, Pierre, *Deux poids, deux mesures*, Montréal, VLB, 2002.

Seymour, Wilson Vince, «The Tapestry vision of Canadian Multiculturalism», in *Canadian Journal of Political Science*, vol. 26, no. 4., 1993, p. 645-669.

Simard, Carolle, «La représentation des élus des groupes ethniques minoritaires à Montréal », Discussion paper présenté pour le *Fourth National Metropolis Conference*, Toronto, 2000.

Soberman, Liane, «Immigration and the Canadian Federal Election: The Press as a Political Educator», In Troper Harold et Morton Weinfeld, *Ethnicity, politics, and public policy: case studies in Canadian diversity*, Toronto, University of Toronto Press, 1998.

Stasiulis, Daiva K., « Participation by Immigrants, Ethnocultural/Visible Minorities in the Canadian Political Process », Discussion paper présenté pour le *Second National Metropolis Conference*, Montréal, 1997.

Stokes, Donald E., « Spatial Models of Party Competition », in *The American Political Science Review*, vol. 57, 1963, p. 368-377.

Taylor, Charles, *Multiculturalism and the Politics of Recognition*, Princeton, Princeton University Press, 1992.

Troper Harold et Morton Weinfeld, *Ethnicity, politics, and public policy: case studies in Canadian diversity*, Toronto, University of Toronto Press, 1998.

Troper, Harold., «Commentary», In Cornelius Wayne A, Takeyuki Tsuda, Philip L. Martin et James F. Hollifield (ed.), *Controlling Immigration A Global Perspective* (2nd edition), Standford, Stanford University Press, 2004, p. 135-139.

Tully, James, *Une étrange multiplicité. Le constitutionnalisme à une époque de diversité*, Saint-Nicolas, Les Presses de l'Université Laval/Presses universitaires de Bordeaux, 1999.

Whitehorn, Alan, «Alexa McDonough and Atlantic Breakthrough for the New Democratic Party», in Alan Frizzell et Jon H. Pammett (ed.), *The Canadian General Election of 1997*, Toronto, Durdun Press, 1997, p. 91-110.